

Les pratiques linguistiques au travail au Québec en 2010

Langue de travail

Novembre 2012

Yulia Presnukhina



Québec 

Dépôt légal – 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN version électronique: 978-2-550-66481-9

© Gouvernement du Québec 2012

TABLE DES MATIÈRES

Liste des graphiques	3
Liste des tableaux	6
Introduction.....	8
Méthodologie	11
Résultats	15
Langue de travail principale	15
Langue de travail et caractéristiques du répondant	20
Âge.....	20
Langue d'usage à la maison.....	21
Compétences linguistiques.....	24
Niveau de scolarité	26
Position professionnelle	27
Langue de travail et caractéristiques de l'entreprise.....	31
Type d'employeur.....	31
Secteur d'activité.....	33
Localisation du siège social.....	34
Nombre d'employés au Québec.....	37
Évolution de la langue de travail	39
Évolution 1971-2010	39
Évolution 2007-2010	44
Langue des communications	47
Communications internes	47
Communications externes.....	54
Langue des documents.....	62
Ensemble des activités au travail	65
Profil des travailleurs n'utilisant pas le français dans le cadre de leur travail	73
Conclusion	76
Bibliographie.....	78
Annexe 1 : Précisions méthodologiques	80
Annexe 2 : Tableaux-synthèses	82

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par lieu de travail.....	16
Graphique 2. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par langue principale de travail	18
Graphique 3. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par groupe d'âge	20
Graphique 4. Répartition (en %) des francophones selon l'usage du français au travail par lieu de travail	22
Graphique 5. Répartition (en %) des anglophones selon l'usage du français au travail par lieu de travail	22
Graphique 6. Répartition (en %) des allophones selon l'usage du français au travail par lieu de travail.....	23
Graphique 7. Répartition (en %) des répondants selon les compétences linguistiques par lieu de travail	25
Graphique 8. Répartition (en %) des répondants selon le plus haut niveau de scolarité atteint par lieu de travail.....	26
Graphique 9. Répartition (en %) des répondants selon le niveau de compétence de l'emploi .	28
Graphique 10. Proportion de répondants travaillant 90 % ou plus du temps en français selon le niveau de compétence de l'emploi et le lieu de travail	29
Graphique 11. Proportion de répondants travaillant 90 % ou plus du temps en français selon le niveau de compétence de l'emploi et la langue d'usage à la maison	29
Graphique 12. Répartition (en %) des répondants selon le type d'employeur	31
Graphique 13. Répartition (en %) des répondants selon la localisation du siège social de leur entreprise.....	35
Graphique 14. Proportion de répondants travaillant uniquement ou généralement en français selon la communication avec le siège social et la localisation de celui-ci	36
Graphique 15. Répartition (en %) des répondants travaillant pour une entreprise dont le siège social est situé en dehors du Québec selon l'usage du français au travail par lieu de travail ...	36
Graphique 16. Répartition (en %), selon l'année, des répondants selon l'usage du français au travail.....	40
Graphique 17. Répartition (en %), selon l'année, des répondants de la RMR de Montréal selon l'usage du français au travail	41

Graphique 18. Pourcentage, selon l'année, des répondants travaillant généralement ou uniquement en français (90 % ou plus du temps) selon la langue maternelle	43
Graphique 19. Répartition (en %) des répondants selon la langue principale de travail et l'année	45
Graphique 20. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence des contacts verbaux avec leur supérieur immédiat	47
Graphique 21. Répartition (en %) des répondants selon leur langue d'usage à la maison par langue maternelle de leur supérieur immédiat	48
Graphique 22. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français avec leur supérieur immédiat par langue maternelle du supérieur et par lieu de travail.....	51
Graphique 23. Répartition (en %) des répondants selon la participation des subordonnés et des collègues dans leur travail.....	52
Graphique 24. Répartition (en %) des répondants francophones selon la langue utilisée avec des subordonnés et des collègues par lieu de travail	52
Graphique 25. Répartition (en %) des répondants anglophones selon la langue utilisée avec des subordonnés et des collègues par lieu de travail	53
Graphique 26. Répartition (en %) des répondants allophones selon la langue utilisée avec des subordonnés et des collègues par lieu de travail	54
Graphique 27. Répartition (en %) des répondants selon les communications avec le siège social et le temps qui y est consacré	55
Graphique 28. Répartition (en %) des répondants travaillant pour une entreprise dont le siège social se trouve au Québec selon l'usage du français lors des communications avec celui-ci par groupe linguistique du répondant	56
Graphique 29. Répartition (en %) des répondants travaillant pour une entreprise dont le siège social se trouve en dehors du Québec selon l'usage du français lors des communications avec celui-ci par groupe linguistique du répondant	57
Graphique 30. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence des contacts avec des personnes de l'extérieur de l'entreprise	58
Graphique 31. Pourcentage des répondants qui ont à communiquer avec les clients et les fournisseurs du Québec et ceux de l'extérieur du Québec	58
Graphique 32. Pourcentage des répondants utilisant généralement ou uniquement le français avec les clients et les fournisseurs du Québec et de l'extérieur du Québec selon le type d'employeur	60
Graphique 33. Pourcentage de répondants utilisant généralement ou uniquement le français avec les clients et les fournisseurs du Québec et de l'extérieur du Québec selon la langue d'usage à la maison.....	61

Graphique 34. Répartition (en %) des répondants selon le fait que leur travail les amène à lire ou à écrire des documents	62
Graphique 35. Pourcentage de répondants utilisant uniquement ou généralement le français lors de l'écriture et de la lecture de documents selon le type d'employeur	63
Graphique 36. Pourcentage de répondants utilisant uniquement ou généralement le français lors de l'écriture et de la lecture de documents selon la langue d'usage à la maison	64
Graphique 37. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français par activité au travail.....	67
Graphique 38. Pourcentage de répondants utilisant uniquement ou généralement le français lors des diverses activités au travail selon le lieu de travail	68
Graphique 39. Pourcentage de répondants utilisant uniquement ou généralement le français lors des diverses activités au travail selon la langue d'usage à la maison	69

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Structure des quotas par âge, langue maternelle et lieu de résidence	12
Tableau 2. Répartition (en %) des répondants selon la langue principale de travail par lieu de travail.....	15
Tableau 3. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par lieu de travail.....	16
Tableau 4. Répartition (en %) des répondants selon l'usage de l'anglais et des langues tierces au travail par lieu de travail.....	17
Tableau 5. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par langue d'usage à la maison.....	21
Tableau 6. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par langue d'usage à la maison et par groupe d'âge	24
Tableau 7. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par compétences linguistiques	26
Tableau 8. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail et le plus haut niveau de scolarité atteint.....	27
Tableau 10. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par type d'employeur	32
Tableau 11. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par secteur d'activité de leur entreprise	34
Tableau 13. Répartition (en %) des travailleurs des entreprises privées selon l'usage du français au travail par nombre d'employés au Québec.....	37
Tableau 14. Répartition (en %), selon l'année, des répondants selon l'usage du français au travail par langue maternelle du répondant.....	43
Tableau 15. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français avec leur supérieur immédiat par langue maternelle du supérieur et langue d'usage à la maison du répondant ...	49
Tableau 16. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français avec leur supérieur immédiat par langue maternelle du supérieur et par langue principale de travail	50
Tableau 17. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français lors des communications avec le siège social par localisation de celui-ci.....	56
Tableau 18. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français avec les clients et les fournisseurs du Québec et de l'extérieur du Québec	59
Tableau 19. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français lors de l'écriture et de la lecture de documents.....	63

Tableau 20. Proportion de répondants selon les activités à exercer au travail par niveau de compétence de l'emploi.....	66
Tableau 21. Répartition (en %) des répondants selon le niveau de compétence de l'emploi par langue d'usage à la maison.....	70
Tableau 22. Répartition (en %) des répondants selon le type d'employeur par langue d'usage à la maison.....	71
Tableau 23. Proportion de répondants selon certaines activités à exercer au travail par langue d'usage à la maison.....	71
Tableau 24. Répartition (en %) des répondants n'utilisant jamais le français au travail selon l'usage de l'anglais et de langues tierces.....	73
Tableau 25. Répartition (en %) des répondants n'utilisant jamais le français au travail selon les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles.....	74
Tableau 26. Répartition (en %) des répondants n'utilisant pas le français au travail selon l'usage du français lors des diverses activités.....	75

INTRODUCTION

Depuis l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, qui promulguait le droit de toutes les Québécoises et de tous les Québécois de travailler en français (art. 4) et visait à faire du français « la langue normale et habituelle du travail » (préambule), la langue de travail suscite toujours beaucoup d'intérêt de la part de la population et reste au cœur des débats publics au Québec.

Comme l'a soulevé la commission Gendron, la langue de travail peut être définie en fonction de deux dimensions : organisationnelle et individuelle. Pour une entreprise ou un établissement, la langue de travail est celle des communications internes et des échanges écrits ou verbaux entre les employés, nécessaires pour le fonctionnement de l'organisation. En revanche, pour un individu, la langue de travail représente celle qu'il utilise au cours de la journée pour exercer ses fonctions (Rapport de la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, 1972, p. 206). Les tâches à effectuer dans le cadre du travail peuvent amener la personne à communiquer avec son entourage immédiat aussi bien qu'avec des personnes de l'extérieur de l'entreprise, telles que des clients ou des fournisseurs. Certaines professions nécessitent une large part de travail manuel, alors que d'autres portent essentiellement sur le traitement de documents et l'utilisation des technologies de l'information.

Ainsi, derrière la notion de « langue de travail » se cache un large éventail de situations linguistiques qui dépendent grandement de la position du travailleur au sein de l'entreprise et du contexte de celle-ci. Comme le souligne Bouchard (2002), le contexte des entreprises québécoises a subi de profondes transformations dans les dernières décennies, notamment en raison de la mondialisation, qui amène les entreprises à s'ouvrir sur le monde et qui nécessite un plus grand usage d'autres langues que le français chez leurs employés.

La langue de travail au Québec a été largement étudiée dans les années 1970 et 1980. Les travaux de la commission Gendron ont été une première occasion pour approfondir la connaissance de la situation de la langue française au Québec. Des entrevues téléphoniques et individuelles effectuées en 1971 ont permis de conclure que « si le français n'est pas en voie de disparition chez les francophones, ce n'est pas non plus la langue prédominante sur le marché du travail québécois. [...] Au Québec même, c'est somme toute une langue marginale, puisque les non-francophones en ont fort peu besoin, et que bon nombre de francophones, dans les tâches importantes, utilisent autant et parfois plus l'anglais que leur langue maternelle. » (Rapport de la commission, 1972, p. 111).

Plus tard, le Conseil de la langue française a repris l'étude en menant deux sondages du même genre, un en 1979 et un en 1989. Chacune de ces études cherchait à évaluer le statut du français comme langue de travail au Québec. La situation des divers groupes linguistiques a également fait l'objet d'analyses, tout comme les facteurs qui pouvaient favoriser ou défavoriser l'usage du français dans le milieu de travail. Les résultats obtenus ont permis d'établir le diagnostic suivant : « depuis quelques décennies, l'usage du français a progressé dans les

milieux de travail, particulièrement au cours des années 70 » (Conseil de la langue française, 1995, p. 136). Les phénomènes démographiques modifiant le poids des divers groupes linguistiques, favorisant ainsi la francisation de la main-d'œuvre, ainsi que l'amélioration du statut socio-économique des francophones par leur professionnalisation, faisaient partie des facteurs expliquant ce progrès (Conseil de la langue française, 1995).

L'intérêt persistant à l'égard de ce sujet a fait en sorte que depuis 2001, deux questions touchant la langue de travail sont incluses dans le questionnaire du recensement effectué tous les cinq ans par Statistique Canada. Il faut noter qu'en 2011, Statistique Canada a posé ces deux questions dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages. Les données recueillies par Statistique Canada à ce sujet suscitent assurément beaucoup d'intérêt. Elles couvrent une partie importante de la population québécoise et donnent une large possibilité d'analyse tant du point de vue des aires géographiques que des facteurs associés à la langue de travail. Toutefois, elles présentent également certaines limites quant à l'étude des pratiques linguistiques des travailleurs, puisque l'évaluation de celles-ci se résume à deux questions générales concernant la langue utilisée le plus souvent au travail et celle utilisée régulièrement, le cas échéant. En revanche, les enquêtes auprès de la population fournissent un portrait plus complet. Elles donnent non seulement une estimation assez précise, quoique subjective, tout comme dans le cas du recensement, de l'usage des langues dans le milieu de travail en général, mais permettent également de connaître les pratiques linguistiques lors de diverses activités au travail, telles que les communications avec l'entourage immédiat et les personnes de l'extérieur de l'entreprise, le traitement de divers documents, etc.

L'Office québécois de la langue française a aussi eu recours aux enquêtes afin d'enrichir le portrait relatif à la langue de travail fourni par le recensement¹. D'abord, une enquête téléphonique touchant plusieurs sphères d'usage du français, notamment le milieu de travail, a été effectuée au nom de l'Office en 2007. Plus tard, les données d'une autre enquête réalisée en 2010 et visant à évaluer, entre autres, la langue de travail au Québec, notamment sur l'île de Montréal et dans la région de Gatineau, ont été mises à la disposition de l'Office. La situation dans l'ensemble du Québec et sur l'île de Montréal sera étudiée dans le cadre de la présente étude. Pour ce qui est des données de Gatineau, elles font l'objet d'un autre rapport² qui dresse l'état de la situation dans cette région frontalière du Québec.

Ainsi, la présente étude s'inscrit dans le cadre de suivi de la situation linguistique au Québec et a pour objectif de dresser un portrait de la situation relative aux pratiques linguistiques des Québécois au travail ainsi que de suivre son évolution au fil du temps.

1. Voir le rapport *Les langues de travail au Québec en 2006*, publié par l'Office (Houle et coll., 2012). Il importe de préciser que les résultats des deux études ne sont pas strictement comparables puisque la méthodologie et les questions posées n'étaient pas les mêmes.

2. PERRON, B. *Les pratiques linguistiques au travail dans la région de Gatineau en 2010*, L'Office, 2012, 44 p.

Dans les pages qui suivent, la méthodologie sera décrite. Le portrait général relatif à la langue de travail dans l'ensemble du Québec et sur l'île de Montréal en particulier sera ensuite dressé. Les liens entre la langue de travail et les caractéristiques du travailleur et de l'entreprise seront également explorés. L'évolution de la situation entre 1971 et 2010 sera présentée. La langue des communications internes et externes au travail, ainsi que la langue de la documentation, fera ensuite l'objet d'analyses. Le profil des travailleurs n'utilisant jamais le français dans le cadre de leur travail sera finalement étudié. Une conclusion permettra de dégager les principaux constats du rapport.

MÉTHODOLOGIE

Données

Les données proviennent d'une enquête réalisée en 2010 par Léger Marketing pour le Conseil supérieur de la langue française³ (Olivier, 2012). La population alors visée est constituée de l'ensemble de la population québécoise âgée de 18 ans et plus, résidant depuis au moins trois ans au Canada, pouvant s'exprimer en français ou en anglais, joignable par téléphone filaire et n'habitant pas dans des ménages collectifs (hôpitaux, prisons, etc.).

La collecte des données a été effectuée selon une méthode hybride combinant les entrevues téléphoniques et un sondage en ligne. Ainsi, au départ, une partie de l'échantillon a été assignée pour répondre au sondage par téléphone, alors que l'autre devait remplir le questionnaire en ligne. Tous les répondants ont d'abord été joints par téléphone. Dans le cas du sondage Web, les personnes contactées par téléphone donnaient leur adresse courriel pour recevoir un lien Web leur permettant d'avoir accès au questionnaire en ligne.

La collecte de données a eu lieu du 20 janvier au 15 mai 2010.

L'échantillonnage s'est effectué en trois étapes. D'abord, le Québec a été stratifié en fonction du nombre de ménages demeurant dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et dans le reste du Québec. L'échantillonnage a été proportionnel au nombre de ménages dans chacune des strates. Ensuite, l'échantillon des ménages stratifié proportionnel a été divisé en deux parties, l'une utilisée exclusivement pour les entrevues téléphoniques et l'autre employée pour la collecte des adresses courriel, pour les entrevues en ligne. Finalement, dans chacun des ménages sélectionnés, une personne âgée de 18 ans ou plus a été désignée selon une procédure reconnue, c'est-à-dire en choisissant la personne qui, au moment de l'entrevue, serait la prochaine à célébrer son anniversaire de naissance.

Par ailleurs, afin d'accroître la fiabilité statistique des résultats concernant certains groupes de la population, plusieurs d'entre eux ont été surreprésentés dans l'échantillon. Pour ce faire, le nombre d'individus à recruter a été fixé par voie de quotas dans les différents groupes d'âge (moins de 35 ans et 35 ans et plus), dans les différentes langues maternelles (français, anglais, langue tierce) et dans les différentes régions (RMR de Montréal et reste du Québec). La taille des échantillons selon les divers groupes d'intérêt est présentée dans le tableau 1.

3. Cette analyse est fondée sur les fichiers de données de l'enquête CLUF du Conseil supérieur de la langue française. Les calculs effectués à l'aide de ces données ainsi que l'utilisation et l'interprétation de ces dernières sont l'entière responsabilité de l'auteure.

Tableau 1. Structure des quotas par âge, langue maternelle et lieu de résidence

RMR de Montréal, Québec en dehors de la RMR de Montréal et ensemble du Québec, 2010

Groupe d'âge	RMR de Montréal			Québec en dehors de la RMR de Montréal	Ensemble du Québec
	Langue maternelle				
	Français	Anglais	Langue tierce		
Moins de 35 ans	750	375	1 500	750	3 375
35 ans et plus	750	375	1 500	750	3 375
Total	1 500	750	3 000	1 500	6 750

L'échantillon a été généré de façon aléatoire à l'aide du logiciel Échantillonneur ASDE. Pour le questionnaire téléphonique, 10 072 numéros de téléphone ont été générés. De ce nombre, 1 593 se sont révélés être des numéros non valides ou non identifiables (numéros sans service, non résidentiels, etc.). Les 8 479 numéros restants ont permis de réaliser 4 760 entrevues, ce qui correspond à un taux de réponse de 56,1 %. En ce qui a trait au questionnaire en ligne, des 24 814 numéros de téléphone générés, 3 882 se sont révélés être des numéros non valides ou non identifiables. Des 20 932 numéros restants, 12 644 personnes ont accepté de donner leur adresse courriel. Finalement, 10 389 personnes ont reçu le courriel leur proposant de participer à l'étude et 1 942 ont rempli le questionnaire. Le taux de réponse au questionnaire en ligne est donc de 18,7 %.

Ainsi, au total, 6 702 entrevues ont été effectuées. La présente étude portant sur la langue de travail, de ce nombre, uniquement les entrevues réalisées avec les personnes ayant occupé un emploi à temps plein ou à temps partiel au cours des six mois précédant l'enquête ont été retenues, ce qui correspond à 4 357 personnes.

L'échantillon a été pondéré afin de le rendre représentatif de la population⁴. Malgré cette pondération, il se peut que la représentativité de l'échantillon soit biaisée⁵ en raison du taux de non-réponse.

Afin de tenir compte de l'effet de plan, tous les calculs de ce rapport ont été effectués à l'aide du module Échantillon complexe du logiciel SPSS 20. Un échantillon probabiliste de la même taille aurait une marge d'erreur de 1,2 %, 19 fois sur 20, pour l'ensemble de l'échantillon, et de 1,5 %, 19 fois sur 20, pour l'échantillon des travailleurs.

Dans l'étude, le niveau de signification de chacune des relations analysées sera déterminé (lorsque pertinent) à l'aide du test de khi-carré de Pearson dont les résultats seront présentés au bas des graphiques et des tableaux concernés. Par ailleurs, dans le cas de la comparaison de deux proportions, un test de différence de pourcentage sera utilisé. Le lien entre deux variables

4. Pour plus d'information sur la pondération de l'échantillon, consulter l'annexe 1.

5. Il est cependant impossible de savoir si les caractéristiques des personnes qui ont refusé de répondre au sondage entraînent réellement un biais et d'en mesurer l'ampleur.

ou la différence entre deux pourcentages seront qualifiés de statistiquement significatifs lorsque le seuil de signification sera plus petit ou égal à 5 % ($p \leq 0,05$).

Langue de travail

Dans le but d'évaluer l'usage des langues au travail, les répondants ont été appelés à estimer quel pourcentage de leur temps ils consacrent à l'usage du français, de l'anglais et de langues tierces au travail. Les variables ainsi obtenues sont de type continu et varient de 0 % à 100 %. Pour le présent rapport, les valeurs de ces variables ont été regroupées en quatre catégories.

Pour l'usage du français au travail, les catégories sont généralement les suivantes :

- moins de 50 %,
- de 50 % à 89 %,
- de 90 % à 99 %,
- 100 %.

L'usage du français sera qualifié d'**occasionnel** si cette langue est employée moins de la moitié du temps au travail, de **régulier** dans le cas où elle est utilisée de 50 % à 89 % du temps et de **général** ou d'**exclusif** si les travailleurs l'emploient de 90 % à 99 % ou 100 % du temps⁶. Dans certains cas, les deux dernières catégories seront regroupées.

En ce qui concerne l'usage de l'anglais et des langues tierces, le regroupement effectué est le suivant :

- 0 %,
- de 1 % à 49 %,
- de 50 % à 89 %,
- 90 % et plus.

Par ailleurs, les autres questions linguistiques ont été formulées pour que le répondant indique la langue qui correspond le mieux à sa langue maternelle, à sa langue d'usage à la maison et à sa langue principale de travail. Dans les deux derniers cas, si deux langues étaient utilisées à égalité, le répondant avait la possibilité de donner deux réponses. Par contre, dans le cas où deux langues ou plus étaient employées de façon inégale, seulement la langue principale était notée au moment du sondage.

Dans les études antérieures, il a été démontré que la situation relative à la langue de travail observée dans la région de Montréal et, plus particulièrement, sur l'île de Montréal diffère de celle constatée dans les autres régions du Québec (OQLF, 2008; Statistique Canada, 2008; Béland, 1991). Plusieurs facteurs expliquent ce constat, notamment la concentration de l'activité économique nationale et internationale dans cette région, ainsi que sa composition

6. Cette classification s'inspire de celle utilisée par Béland en 1991 et reprise en 1996 par le Comité interministériel du bilan sur la situation de la langue française. Il ne faut pas la confondre avec celle utilisée pour le recensement (la langue utilisée le plus souvent au travail et la langue utilisée régulièrement).

linguistique singulière. Ainsi, dans ce rapport, lorsque ce sera approprié, une distinction entre la situation des gens qui travaillent sur l'île de Montréal et celle des travailleurs du Québec en dehors de l'île sera faite.

Dans le but d'avoir des données comparables aux études antérieures, dans la section portant sur l'évolution de la situation au Québec dans les dernières décennies, la situation des personnes qui résident dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal sera exposée, ce qui viendra compléter l'évolution de la langue de travail dans l'ensemble du Québec.

RÉSULTATS

LANGUE DE TRAVAIL PRINCIPALE

La langue de travail des Québécois a été évaluée au moyen de deux questions. Les participants à ce sondage ont d'abord été interrogés sur la langue qu'ils utilisent normalement ou habituellement pour exercer leurs fonctions, désignant ainsi leur langue principale de travail. La question a été formulée ainsi :

Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez ou écrivez, quelle est la langue que vous utilisez normalement ou habituellement?

Le tableau 2 rend compte des résultats. Dans l'ensemble du Québec, la grande majorité des personnes (76 %) dit travailler en français. Si 11 % des Québécois interrogés travaillent en anglais, près de 13 % disent utiliser les deux langues (français et anglais) à égalité. La situation est toutefois différente sur l'île de Montréal. C'est aussi une majorité, mais plus faible, qui travaille en français (58 %). En revanche, les personnes qui travaillent en anglais ou dans les deux langues à égalité représentent 22 % et 20 % respectivement. La proportion de personnes travaillant principalement dans une langue tierce est négligeable partout au Québec (moins de 1 %).

Tableau 2. Répartition (en %) des répondants selon la langue principale de travail par lieu de travail

Île de Montréal, Québec en dehors de l'île de Montréal et ensemble du Québec, 2010

Langue principale de travail	Lieu de travail		
	Île de Montréal	Québec en dehors de l'île de Montréal	Ensemble du Québec
Français	57,7	85,5	75,9
Anglais	21,9	5,8	11,4
Langue tierce	0,4	0,1	0,2
Français et anglais à égalité	20,0	8,6	12,5
Total (n) ⁷	2 660	1 684	4 344

n = 4 344, p ≤ 0,05

Une question visant à estimer le pourcentage de temps d'usage des langues au travail venait ensuite détailler le portrait. Son libellé était le suivant :

Au total, pour votre travail, quel pourcentage du temps utilisez-vous le français, l'anglais et une autre langue?

Le tableau 3 fait état de l'usage du français. Au Québec, 83 % des travailleurs ont dit utiliser le français de façon prédominante, soit plus de la moitié du temps, alors que 12 % l'employaient moins de la moitié du temps et près de 6 %, exactement 50 % du temps. Sur l'île de Montréal, le français est utilisé majoritairement par les deux tiers des travailleurs. Par ailleurs, un quart des

7. Les totaux présentés en bas des tableaux et des graphiques correspondent aux nombres de répondants non pondérés.

personnes travaillant sur l'île de Montréal emploie cette langue moins de la moitié du temps. La comparaison de ces résultats avec la langue principale de travail (voir le tableau 2) montre que, dans l'ensemble du Québec, la proportion de personnes déclarant le français comme langue principale de travail est plus faible (76 %) que la proportion de travailleurs utilisant cette langue de façon prédominante (83 %). Cette différence s'explique par le fait que certaines personnes ayant déclaré travailler en français et en anglais à égalité ont par la suite estimé qu'elles utilisaient le français plus de 50 % de leur temps.

Tableau 3. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par lieu de travail

Île de Montréal, Québec en dehors de l'île de Montréal et ensemble du Québec, 2010

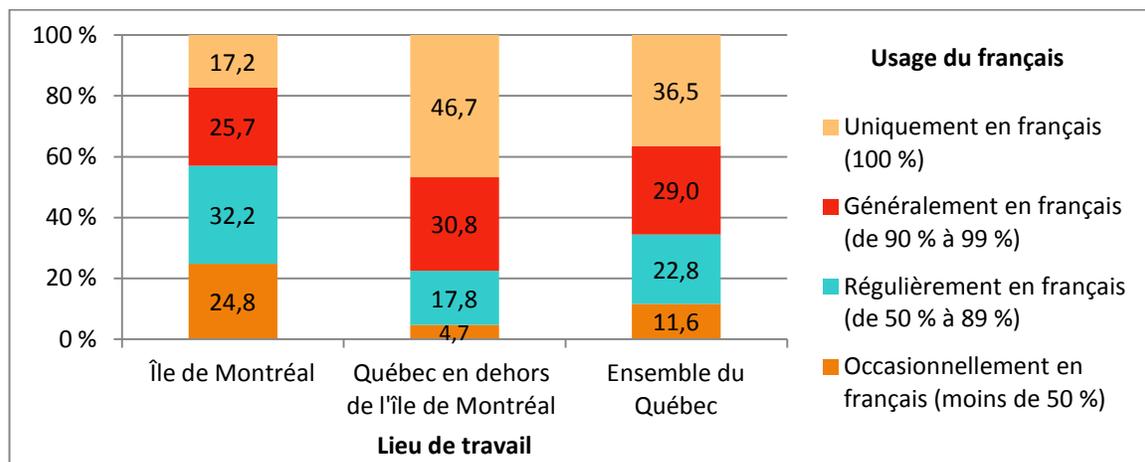
Usage du français	Lieu de travail		
	Île de Montréal	Québec en dehors de l'île de Montréal	Ensemble du Québec
moins de 50 %	24,8	4,7	11,6
50 %	9,6	3,6	5,7
plus de 50 %	65,6	91,7	82,7
Total (n)	2 634	1 675	4 309

Le graphique 1 illustre de façon détaillée l'usage du français. Dans l'ensemble du Québec, les deux tiers des travailleurs disent utiliser le français au travail 90 % ou plus de leur temps. Parmi eux, un peu plus de la moitié travaillent uniquement en français. En revanche, les autres utilisent le français régulièrement (23 %), soit de 50 % à 89 % de leur temps, ou occasionnellement (12 %), soit moins de la moitié de leur temps.

En ce qui a trait aux personnes travaillant sur l'île de Montréal, moins de la moitié d'entre elles travaillent uniquement (17 %) ou généralement (26 %) en français. Si un tiers des répondants disent utiliser cette langue de 50 % à 89 % de leur temps au travail, les autres (25 %) l'utilisent moins de la moitié du temps.

Graphique 1. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par lieu de travail

Île de Montréal, Québec en dehors de l'île de Montréal et ensemble du Québec, 2010



n = 4 309, p ≤ 0,05

En ce qui concerne l'usage de l'anglais, un peu plus d'un tiers des Québécois (37 %) n'ont pas recours à cette langue dans leur travail (voir le tableau 4). Environ 46 % de la population l'utilise moins de la moitié du temps⁸. Si 12 % des personnes travaillent régulièrement en anglais⁹, environ 4 % le font de façon générale, c'est-à-dire qu'elles ont recours à cette langue 90 % ou plus de leur temps au travail¹⁰.

La situation diffère sur l'île de Montréal. Les travailleurs montréalais ont davantage recours à l'anglais que les Québécois en général. Près d'un quart d'entre eux (23 %) travaillent régulièrement dans cette langue et 10 % l'utilisent plus de 90 % du temps.

Le tableau 4 rend également compte de l'usage de langues tierces au travail. Une faible minorité de Québécois dit employer des langues autres que le français et l'anglais dans le cadre du travail (moins de 4 %). Ce constat vaut également pour l'île de Montréal, où seuls 6 % des travailleurs disent utiliser une ou plusieurs langues tierces au travail.

Tableau 4. Répartition (en %) des répondants selon l'usage de l'anglais et des langues tierces au travail par lieu de travail

Île de Montréal, Québec en dehors de l'île de Montréal et ensemble du Québec, 2010

Usage des langues	Lieu de travail		
	Île de Montréal	Québec en dehors de l'île de Montréal	Ensemble du Québec
Anglais			
0 %	17,9	47,0	36,9
de 1 % à 49 %	48,9	45,0	46,3
de 50 % à 89 %	23,1	6,7	12,4
90 % et plus	10,0	1,3	4,3
Total (n)	2 634	1 675	4 309
Langues tierces			
0 %	93,7	97,4	96,2
de 1 % à 49 %	5,6	2,5	3,6
de 50 % à 89 %	0,6	0,1	0,3
90 % et plus	0,1	0,0	0,0
Total (n)	2 634	1 675	4 309

n = 4 309, p ≤ 0,05

Afin de comprendre les pratiques linguistiques sous-jacentes à la langue principale de travail, celle-ci est analysée en lien avec le pourcentage de temps d'usage du français (voir le graphique 2). Parmi les Québécois qui ont déclaré le français comme langue de travail, il n'y pas d'unanimité quant au temps qu'ils y consacrent. Si 47 % d'entre eux l'utilisent de façon exclusive

8. Le pourcentage moyen de temps consacré à l'usage de l'anglais se situe à 13 % dans ce groupe.

9. Les Québécois utilisent l'anglais de 50 % à 89 % de leur temps, avec une moyenne se situant à 62 %.

10. La moyenne est de 95 %.

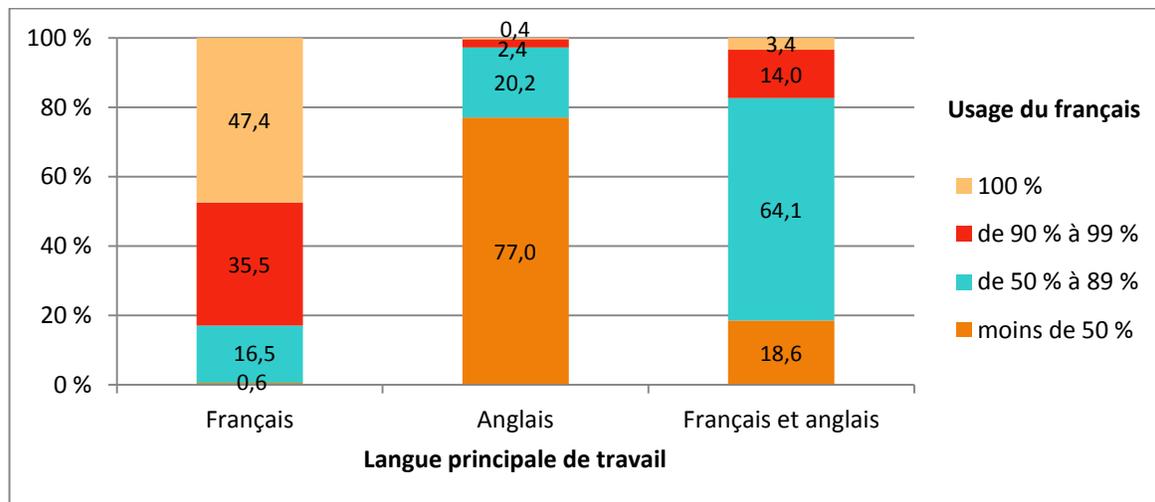
dans le cadre de leur travail, 36 % le font de façon générale (de 90 % à 99 %) et 17 % de façon régulière (de 50 % à 89 %).

En ce qui a trait aux Québécois qui travaillent en anglais, 77 % d'entre eux ont dit utiliser le français occasionnellement, soit moins de la moitié de leur temps au travail, alors que 20 % l'utilisent de façon régulière, soit de 50 % à 89 % du temps.

Parmi les personnes qui travaillent en français et en anglais à égalité, près des deux tiers (64 %) ont régulièrement recours au français et 17 % l'utilisent plus de 90 % de leur temps au travail. En revanche, 19 % d'entre elles ne l'utilisent qu'occasionnellement.

Graphique 2. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par langue principale de travail

Ensemble du Québec, 2010



n = 4 294, p ≤ 0,05

Ainsi, le concept de langue principale de travail ne rend pas pleinement compte de la place que le français occupe dans les pratiques linguistiques des travailleurs. La variable *pourcentage de temps d'usage du français* semble fournir plus d'information à ce sujet. C'est pourquoi elle sera au cœur des analyses qui suivent. Toutefois, puisqu'il peut s'avérer difficile d'estimer avec précision le pourcentage de temps où une langue est utilisée au travail, les résultats doivent être interprétés avec prudence. En effet, les réponses données par les répondants peuvent être approximatives et ne refléter que partiellement l'usage réel des langues au travail.

Il importe de noter qu'étant donné l'usage peu répandu des langues tierces au travail, le complément du pourcentage de temps d'usage du français, soit la différence entre cent pour cent et celui-ci, donnerait généralement le temps de travail en anglais.

Ainsi, la catégorie correspondant à l'usage exclusif du français au travail regroupe les personnes se trouvant dans la situation d'unilinguisme, alors que les trois autres catégories rassemblent, dans la plupart des cas, les travailleurs pratiquant le bilinguisme (français et anglais) dans leur milieu de travail. Naturellement, le degré de bilinguisme varie d'une catégorie

à l'autre. Le recours à l'anglais est plus fort chez les personnes déclarant utiliser le français moins de la moitié de leur temps au travail, alors qu'il est moins fort chez celles qui disent travailler en français de 90 % à 99 % du temps.

Par ailleurs, une faible minorité de travailleurs québécois (2 %) déclarent ne jamais utiliser le français au travail. La plupart d'entre eux se déclarent unilingues anglophones. Étant donné leur faible nombre, dans la plupart des cas, ces personnes seront regroupées avec les travailleurs utilisant le français moins de la moitié du temps. Cependant, une section du rapport sera consacrée à l'étude de ces travailleurs qui n'ont jamais recours au français afin de décrire leurs profils sociodémographique et professionnel.

En conclusion, le français est la langue principale de travail de la plupart des Québécois (76 %), que ce soit sur l'île de Montréal (58 %) ou dans le reste du Québec (86 %). Une forte majorité d'entre eux emploie cette langue de façon prédominante au travail, soit plus de la moitié du temps (83 % dans l'ensemble du Québec et 66 % sur l'île de Montréal). Toutefois, le recours à l'anglais est aussi généralisé, seulement 37 % des travailleurs de l'ensemble du Québec n'utilisant jamais cette langue dans le cadre de leur travail. Cette situation est davantage répandue sur l'île de Montréal que dans le reste du Québec, seulement 18 % des travailleurs de l'île n'ayant jamais recours à l'anglais, comparativement à 47 % en dehors de l'île.

LANGUE DE TRAVAIL ET CARACTÉRISTIQUES DU RÉPONDANT

Il n'est pas sans intérêt d'étudier la langue de travail en relation avec les caractéristiques des répondants. Les caractéristiques fournies par le sondage sont l'âge, la langue d'usage à la maison, les compétences linguistiques, le niveau de scolarité et la position professionnelle. Le lien entre chacune d'elles et l'usage du français au travail sera étudié dans le présent chapitre.

ÂGE

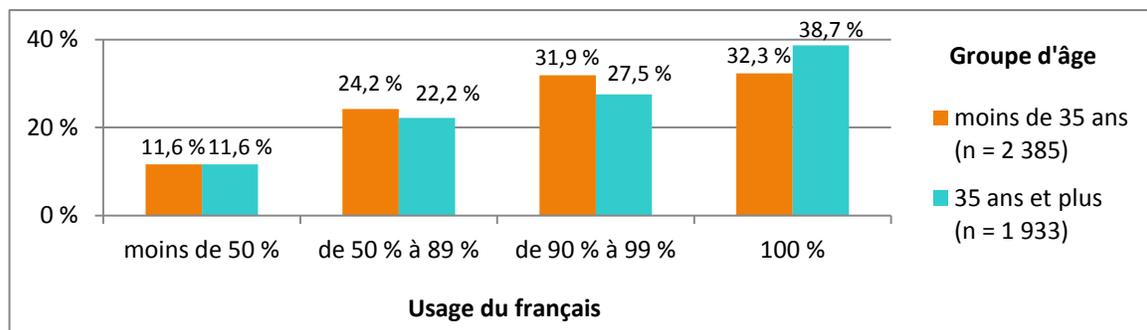
Un des objectifs de l'enquête menée en 2010 était de vérifier si la perception des jeunes de 18 à 34 ans quant à l'importance du français et de l'anglais se distingue de celle de leurs aînés. En fait, tel que mentionné dans la section méthodologique, le plan même d'échantillonnage a été conçu dans le but de pouvoir constater, s'il y a lieu, les différences intergénérationnelles à ce sujet. Il est donc opportun d'en profiter et d'étudier également ces différences en matière de langue de travail.

Les deux groupes de travailleurs classés en fonction de leur âge (moins de 35 ans et 35 ans et plus) se différencient quant à leur profil professionnel. D'un côté, les jeunes travailleurs sont au début de leur carrière ou même encore aux études. Ils sont donc moins nombreux à occuper des postes de gestion et de professionnels qui demandent de l'expérience et des diplômes de niveau supérieur. De l'autre côté, les jeunes sont plus nombreux que leurs aînés à se déclarer bilingues¹¹. Quelle incidence cela aura-t-il sur leurs pratiques linguistiques au travail?

Le graphique 3 rend compte de la situation. Les jeunes âgés de 18 à 34 ans ont moins tendance que ceux plus âgés à travailler uniquement en français (32 % contre 39 % respectivement). Par conséquent, ils sont plus nombreux à utiliser le français de façon générale au travail (32 % contre 28 %). Quant à l'usage régulier et occasionnel du français, il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes d'âge.

Graphique 3. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par groupe d'âge

Ensemble du Québec, 2010



n = 4 318, p ≤ 0,05

11. La proportion de personnes bilingues est de 64 % chez les moins de 35 ans comparativement à 56 % chez les personnes âgées de 35 ans ou plus.

LANGUE D'USAGE À LA MAISON

La langue d'usage à la maison s'avère un facteur déterminant de la langue de travail. Dans les études antérieures, la distinction entre les groupes linguistiques, que ce soit en fonction de la langue maternelle ou de la langue d'usage à la maison, se trouve souvent au cœur des analyses démontrant ainsi des divergences profondes dans leur comportement linguistique. Qu'en est-il en 2010?

Le tableau 5 montre que les francophones¹² et les anglophones ont tendance à travailler dans leur langue. En effet, plus de sept francophones sur dix travaillent uniquement (43 %) ou généralement (33 %) en français, et un sur cinq le fait de façon régulière. En ce qui a trait aux personnes parlant l'anglais à la maison, la majorité d'entre elles (58 %) utilise le français moins de la moitié du temps au travail et environ un tiers (34 %) l'emploie de 50 % à 89 % du temps. Par ailleurs, les allophones sont partagés quant à l'usage du français. Si 44 % d'entre eux travaillent en français 90 % ou plus de leur temps, les autres l'utilisent de façon régulière (31 %) ou occasionnelle (25 %). Pour leur part, les gens qui parlent français et anglais à égalité à la maison ont moins tendance que les francophones et les allophones à travailler en français. Au sein de ce groupe, seuls 12 % travaillent uniquement dans cette langue (43 % chez les francophones et 23 % chez les allophones) et 14 % l'utilisent de façon générale au travail (33 % et 21 % dans les deux autres groupes).

Tableau 5. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par langue d'usage à la maison

Ensemble du Québec, 2010

Usage du français	Langue d'usage à la maison ¹³			
	Français	Anglais	Langue tierce	Français et anglais
moins de 50 %	4,1	57,5	24,9	29,9
de 50 % à 89 %	19,9	34,2	31,4	44,2
de 90 % à 99 %	33,0	6,6	20,7	13,8
100 %	43,0	1,6	23,0	12,2
Total (n)	2 526	859	728	205

n = 4 318, p ≤ 0,05

La répartition des répondants francophones, anglophones et allophones selon l'usage du français au travail par lieu de travail permet de nuancer le portrait. Comme on peut le voir sur le graphique 4, les francophones travaillant sur l'île de Montréal sont moins susceptibles d'utiliser

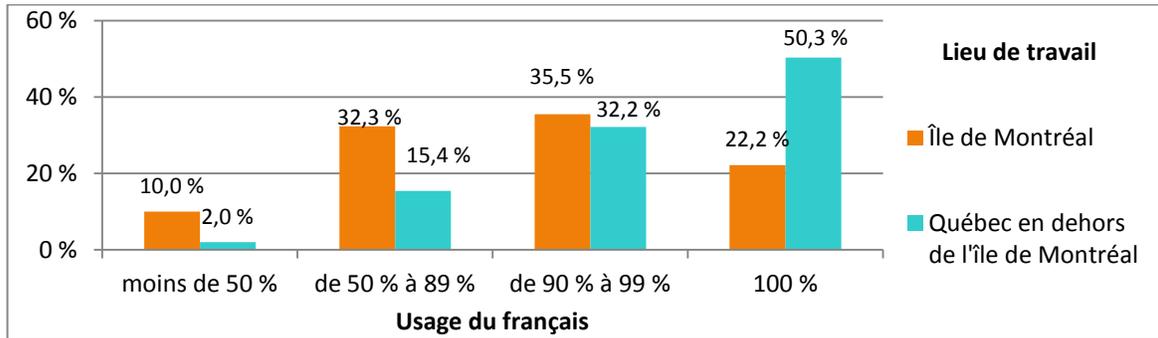
12. Dans ce rapport, les mots *francophone*, *anglophone* et *allophone* désignent respectivement les personnes parlant le français, l'anglais et une langue tierce à la maison.

13. En raison de leur petit nombre, les personnes qui parlent une langue tierce à la maison à égalité avec le français ou l'anglais ont été respectivement regroupées avec les personnes parlant le français et celles parlant l'anglais à la maison. Quant aux personnes parlant le français et l'anglais à égalité, en raison de leur faible proportion et du fait qu'elles ne peuvent pas être assignées de façon définitive au groupe francophone ou anglophone, elles seront exclues des analyses suivantes.

le français dans le cadre de leur travail que les francophones du reste du Québec. La différence la plus marquante apparaît chez les personnes travaillant uniquement en français. Alors que celles-ci constituent 50 % des travailleurs du Québec en dehors de l'île, elles ne représentent que 22 % des personnes travaillant sur l'île de Montréal.

Graphique 4. Répartition (en %) des francophones selon l'usage du français au travail par lieu de travail

Île de Montréal et Québec en dehors de l'île de Montréal, 2010

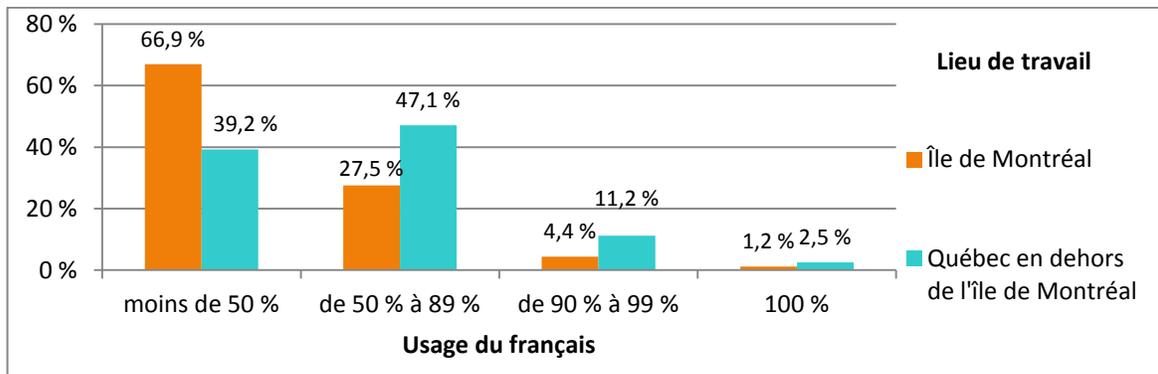


n = 2 521, p ≤ 0,05

En ce qui a trait aux anglophones (voir le graphique 5), la majorité des personnes travaillant sur l'île de Montréal (67 %) utilise le français moins de la moitié de leur temps au travail¹⁴. Dans le reste du Québec, 39 % des anglophones sont dans la même situation. Quel que soit le lieu de travail, une faible minorité d'anglophones travaille uniquement ou généralement en français. En effet, seulement 5 % de ces personnes sur l'île de Montréal et environ 14 % d'entre elles dans le reste du Québec¹⁵ utilisent cette langue 90 % ou plus de leur temps.

Graphique 5. Répartition (en %) des anglophones selon l'usage du français au travail par lieu de travail

Île de Montréal et Québec en dehors de l'île de Montréal, 2010



n = 857, p ≤ 0,05

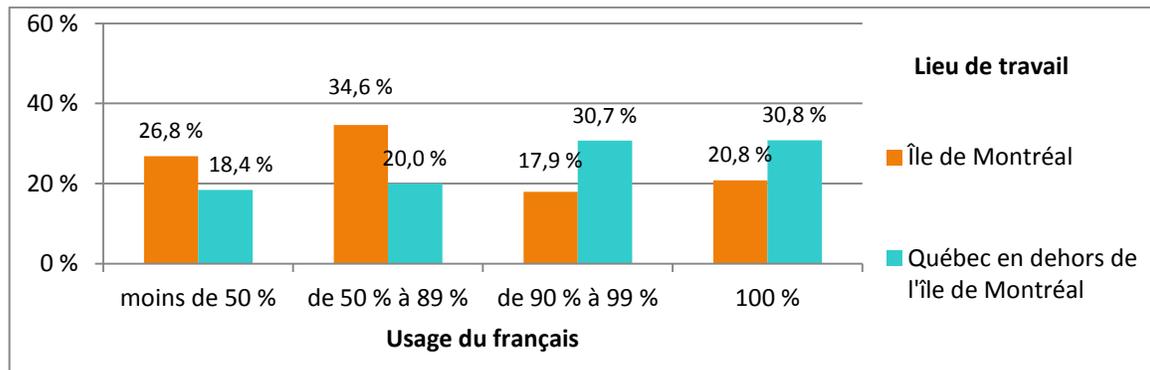
14. Le pourcentage moyen de temps d'usage du français pour ce groupe est de 14,6 %.

15. Il importe de noter que les résultats pour le reste du Québec sont basés sur un faible nombre de répondants (149 personnes), la majorité des anglophones travaillant sur l'île de Montréal. Le lecteur est donc invité à interpréter les données avec prudence.

Le graphique 6 fait état de la situation chez les personnes parlant une langue tierce à la maison. Tout comme les deux autres groupes linguistiques, les allophones travaillant sur l'île de Montréal sont moins enclins que les autres à utiliser le français au travail. Par contre, les écarts entre les deux régions sont moins importants que chez les francophones et chez les anglophones. Si, sur l'île de Montréal, 21 % des allophones travaillent uniquement en français et 18 % le font de façon générale, dans le reste du Québec¹⁶, ces proportions sont de 31 % pour l'usage exclusif et général du français.

Graphique 6. Répartition (en %) des allophones selon l'usage du français au travail par lieu de travail

Île de Montréal et Québec en dehors de l'île de Montréal, 2010



n = 727, p ≤ 0,05

Par ailleurs, un lien peut être établi, à l'intérieur de chaque groupe linguistique, entre l'usage du français au travail et le groupe d'âge. Le tableau 6 rend compte du fait que chez les francophones, les jeunes travailleurs ont moins tendance que ceux plus âgés à utiliser uniquement le français (38 % contre 46 %). Par conséquent, ils sont proportionnellement plus nombreux à travailler généralement ou régulièrement dans cette langue. En ce qui a trait aux anglophones, le lien étudié s'avère non significatif. Pour leur part, les jeunes travailleurs allophones et leurs aînés se distinguent en fonction de l'usage du français dans des catégories opposées. Si les allophones âgés de moins de 35 ans sont plus enclins à ne travailler qu'occasionnellement en français, voire à travailler surtout en anglais (32 % contre 22 %), les allophones plus âgés ont, pour leur part, davantage tendance à travailler uniquement en français (28 % contre 13 %).

16. Tout comme pour les anglophones, les résultats pour les allophones travaillant au Québec en dehors de l'île de Montréal s'appuient sur un nombre restreint de répondants (120). Les données doivent donc être interprétées avec prudence.

Tableau 6. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par langue d'usage à la maison et par groupe d'âge

Ensemble du Québec, 2010

Langue d'usage à la maison	Groupe d'âge	Usage du français				Total (n)
		moins de 50 %	de 50 % à 89 %	de 90 % à 99 %	100 %	
Français	moins de 35 ans	3,6	22,4	36,1	37,9	1 398
	35 ans et plus	4,3	18,6	31,5	45,6	1 128
Anglais	moins de 35 ans	61,3	27,6	8,4	2,8	458
	35 ans et plus	55,7	37,4	5,8	1,1	401
Langue tierce	moins de 35 ans	31,8	32,5	22,9	12,8	432
	35 ans et plus	21,9	31,0	19,7	27,5	296

Français : n = 2 526, p ≤ 0,05

Anglais : n = 859, p > 0,05 (non significatif)

Langue tierce : n = 728, p ≤ 0,05

En conclusion, les francophones et les anglophones privilégient leur langue au travail, alors que les allophones sont partagés entre ceux qui travaillent surtout en français et ceux qui le font surtout en anglais. Par contre, dans tous les groupes linguistiques, l'usage du français est moins fréquent chez les travailleurs de l'île de Montréal que chez ceux des autres régions du Québec. Les jeunes travailleurs francophones et allophones ont moins tendance que leurs homologues plus âgés à travailler uniquement en français, l'anglais faisant davantage partie de leur quotidien au travail. Au-delà de la langue d'usage à la maison, il s'agit maintenant d'examiner le lien entre la langue de travail et les compétences linguistiques des répondants.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

Généralement, pour pouvoir utiliser une langue, que ce soit dans le milieu de travail ou ailleurs, il est essentiel de la connaître. En fonction de l'usage que l'on en fait, il peut s'avérer important de pouvoir comprendre la langue, la parler, la lire ou l'écrire, ou encore de maîtriser l'ensemble de ces capacités. C'est ainsi qu'au moment du sondage, les répondants ont été amenés à évaluer leur capacité à soutenir une conversation en français et en anglais. Voici le libellé de la question :

Laquelle des situations suivantes correspond le mieux à la vôtre?

- *Vous pouvez uniquement soutenir une conversation en anglais.*
- *Vous pouvez uniquement soutenir une conversation en français.*
- *Vous pouvez soutenir une conversation dans ces deux langues.*

La réponse à cette question ne permettant qu'une évaluation sommaire des compétences linguistiques des répondants, deux autres questions posées lors du sondage ont été utilisées pour préciser le portrait. Une question portant sur l'usage du français a été posée aux personnes qui parlent généralement une autre langue que le français à la maison et à l'extérieur de celle-ci.

La question se lisait comme suit :

Si vous deviez utiliser très souvent le français dans vos activités quotidiennes à l'extérieur de la maison, par exemple à l'école, au travail et dans les magasins, diriez-vous...

...que ce ne serait pas possible parce que vous ne connaissez pas assez cette langue?

...que ce serait possible, mais que vous auriez de la difficulté à vous faire comprendre?

...que ce serait assez facile?

...que ce serait presque aussi facile que d'utiliser l'anglais?

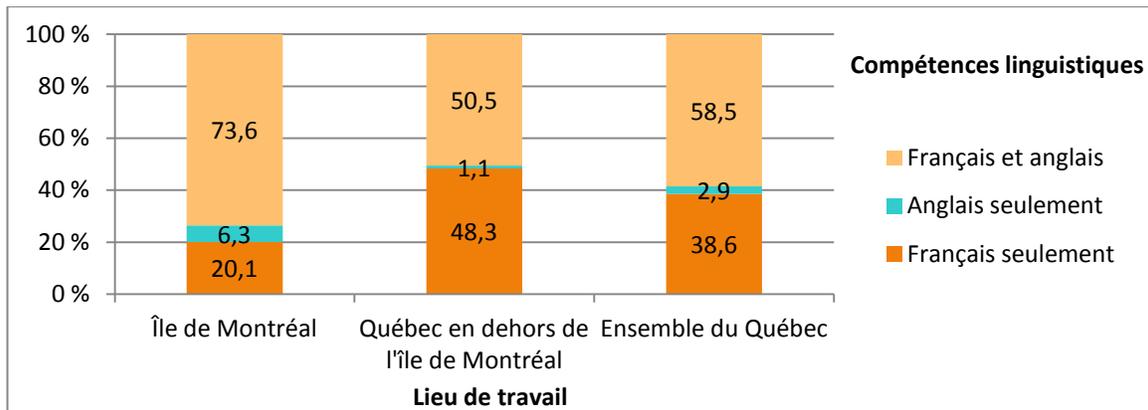
L'autre question concernait l'usage de l'anglais. Seules les personnes n'utilisant cette langue ni à la maison, ni à l'extérieur de celle-ci y ont répondu.

Ainsi, les deux premiers choix de réponse correspondaient à une personne unilingue, alors que les deux derniers qualifiaient une personne bilingue. Il importe de noter que l'estimation ainsi obtenue reste assez imprécise, n'évaluant les compétences linguistiques des répondants que de façon générale. Néanmoins, en l'absence d'autres informations, cette variable et son lien avec la langue de travail permettront d'éclaircir la situation.

Le graphique 7 présente la répartition des répondants selon leurs compétences linguistiques. Dans l'ensemble du Québec, environ 59 % des personnes se qualifient de bilingues (français et anglais). Si 3 % disent ne parler que l'anglais, près de 39 % parlent uniquement le français. La proportion de personnes bilingues est plus importante parmi les travailleurs de l'île de Montréal (74 %) que dans le reste du Québec (51 %).

Graphique 7. Répartition (en %) des répondants selon les compétences linguistiques par lieu de travail

Île de Montréal, Québec en dehors de l'île de Montréal et ensemble du Québec, 2010



n = 4 338, p ≤ 0,05

Le tableau 7 met en évidence le fait que les personnes ne connaissant qu'une langue sont portées à travailler dans cette langue, alors que les personnes bilingues ont tendance à utiliser, dans des proportions variées, les deux langues (français et anglais) au travail.

Tableau 7. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par compétences linguistiques

Ensemble du Québec, 2010

Usage du français	Compétences linguistiques		
	Français seulement	Anglais seulement	Français et anglais
moins de 50 %	0,3	88,7	15,3
de 50 % à 89 %	8,6	7,8	33,0
de 90 % à 99 %	27,9	2,9	30,9
100 %	63,2	0,6	20,8
Total (n)	1 262	265	2 785

n = 4 312, p ≤ 0,05

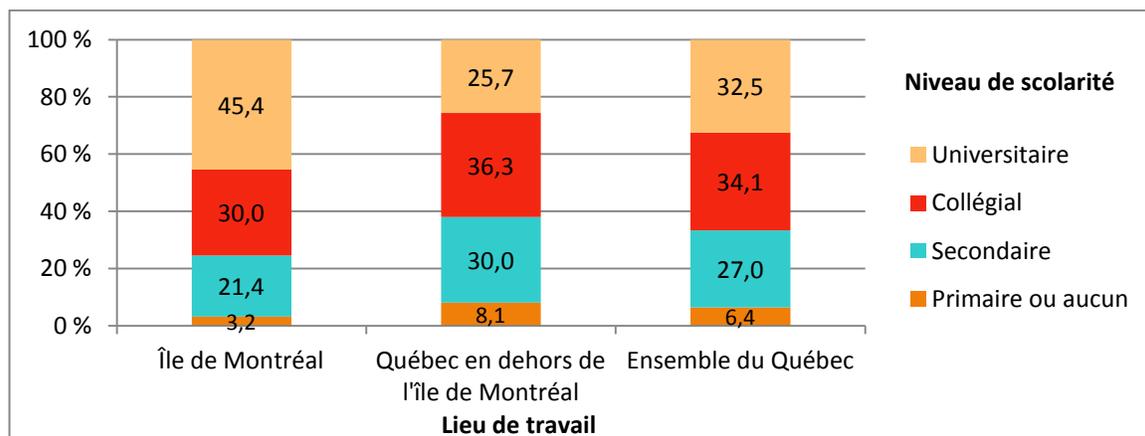
NIVEAU DE SCOLARITÉ

La langue de travail peut aussi être examinée sous l'angle du niveau de scolarité des travailleurs. Le graphique 8 montre que dans l'ensemble du Québec, près d'un tiers des répondants détiennent un diplôme universitaire et qu'un autre tiers a un diplôme d'études collégiales. Pour leur part, 27 % des répondants ont atteint l'enseignement secondaire, alors que 6 % n'ont aucun diplôme ou détiennent un diplôme d'enseignement primaire.

Le graphique 8 révèle également que les travailleurs de l'île de Montréal sont plus scolarisés que ceux du reste du Québec. En effet, 45 % des travailleurs de l'île de Montréal détiennent un diplôme universitaire, alors qu'ailleurs au Québec, seulement un quart des répondants se trouve dans la même situation.

Graphique 8. Répartition (en %) des répondants selon le plus haut niveau de scolarité atteint par lieu de travail

Île de Montréal, Québec en dehors de l'île de Montréal et ensemble du Québec, 2010



n = 4 275, p ≤ 0,05

En ce qui a trait au lien entre la langue de travail et le niveau de scolarité des répondants, il semble que plus les personnes sont scolarisées, moins elles sont susceptibles de travailler

uniquement en français (voir le tableau 8). La proportion d'employés n'utilisant que le français au travail passe de 63 % chez ceux n'ayant aucun diplôme ou n'ayant fait que des études d'enseignement primaire à 28 % chez les personnes qui détiennent un diplôme universitaire. De plus, ces derniers diffèrent des autres travailleurs par une proportion plus élevée de personnes travaillant moins de la moitié de leur temps en français (17 % contre environ 9 % dans les autres groupes). Il faut noter que le niveau de scolarité est étroitement lié à la position professionnelle de la personne. Ce facteur sera le prochain à être examiné en lien avec la langue de travail.

Tableau 8. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail et le plus haut niveau de scolarité atteint

Ensemble du Québec, 2010

Usage du français	Niveau de scolarité			
	Primaire	Secondaire	Collégial	Universitaire
moins de 50 %	10,9	7,5	9,4	17,4
de 50 % à 89 %	12,1	21,4	25,7	22,9
de 90 % à 99 %	13,6	26,3	31,8	31,5
100 %	63,4	44,8	33,2	28,2
Total (n)	189	942	1 394	1 730

n = 4 255, p ≤ 0,05

POSITION PROFESSIONNELLE

Les participants au sondage ont été interrogés sur le titre du poste qu'ils occupent au sein de leur entreprise. Les réponses ont d'abord été codées selon la classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) de 2006. Les différentes professions ont ensuite été regroupées en cinq catégories, selon le niveau de compétence qu'elles demandent¹⁷. Le premier niveau, appelé *niveau élémentaire*, regroupe les travailleurs dont l'emploi n'exige habituellement pas de diplôme à l'embauche. Ceux-ci sont plutôt formés par l'employeur au cours du travail. Les emplois dits de *niveau intermédiaire* sont caractérisés par l'exigence d'un diplôme d'études secondaires ou d'une formation spécifique à la profession. Un diplôme d'études collégiales est habituellement demandé pour les emplois de la catégorie *niveau technique*. Pour les emplois du *niveau professionnel*, des études universitaires sont généralement requises. Le *niveau de gestion*, pour sa part, regroupe tous les gestionnaires. La formation exigée pour ces emplois peut varier en fonction du secteur d'activité, de la taille de l'entreprise ou du niveau de gestion.

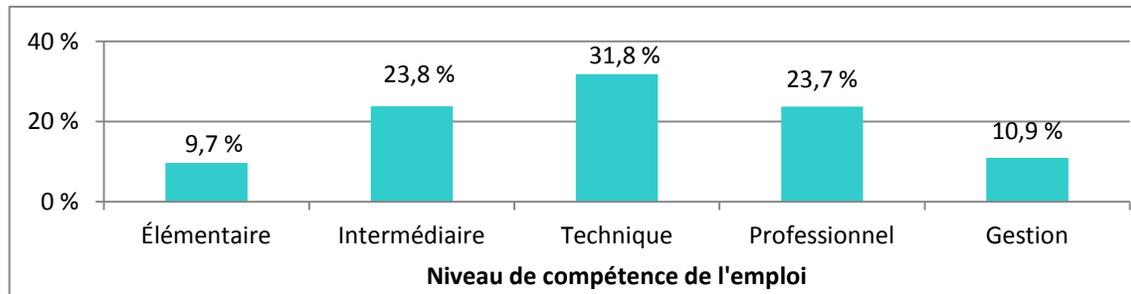
Selon le graphique 9, près de 32 % des répondants occupent un emploi de niveau technique. Presque la moitié des répondants est partagée en parts égales entre les emplois de niveaux

17. Pour plus de détails sur la matrice de la classification nationale des professions de 2006, consulter le document suivant : <http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/statscannocft.pdf>.

professionnel (24 %) et intermédiaire (24 %), alors que 11 % sont gestionnaires et que 10 % exercent un emploi de niveau élémentaire.

Graphique 9. Répartition (en %) des répondants selon le niveau de compétence de l'emploi

Ensemble du Québec, 2010



n = 4 097

Il ressort de l'analyse du tableau 9 que, de façon générale, plus le niveau de compétence de l'emploi augmente, moins les travailleurs sont portés à utiliser le français au travail. Le pourcentage de personnes travaillant uniquement ou généralement dans cette langue passe de 76 % au niveau élémentaire à 51 % chez les gestionnaires. Les seules exceptions à cette tendance sont les employés de niveau intermédiaire qui, pour ce qui est de l'usage du français, s'approchent davantage des professionnels que des travailleurs de niveaux technique ou élémentaire.

Tableau 9. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par niveau de compétence de l'emploi

Ensemble du Québec, 2010

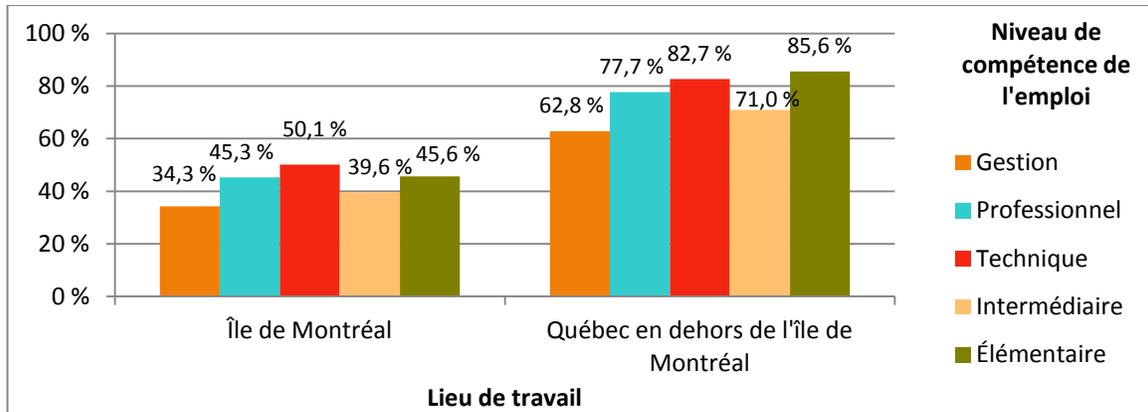
Usage du français	Niveau de compétence de l'emploi				
	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
moins de 50 %	16,9	14,2	8,2	11,9	7,8
de 50 % à 89 %	32,2	22,0	18,7	26,8	16,5
de 90 % ou plus	50,9	63,8	73,2	61,3	75,7
Total (n)	407	1 076	1 152	1 006	437

n = 4 078, p ≤ 0,05

Le graphique 10 permet de voir si la situation est la même sur l'île de Montréal que dans le reste du Québec. Chez les répondants travaillant au Québec en dehors de l'île de Montréal, la même relation est observée : plus le niveau de compétence de l'emploi est élevé, plus la proportion de personnes travaillant uniquement ou généralement en français est faible. Tout comme précédemment, les individus occupant un emploi de niveau intermédiaire ne suivent pas la tendance générale. En ce qui a trait aux travailleurs de l'île de Montréal, les gestionnaires se distinguent des professionnels, des techniciens et des travailleurs de niveau élémentaire par le fait qu'ils sont moins enclins à travailler uniquement ou généralement en français.

Graphique 10. Proportion de répondants travaillant 90 % ou plus du temps en français selon le niveau de compétence de l'emploi et le lieu de travail

Île de Montréal et Québec en dehors de l'île de Montréal, 2010



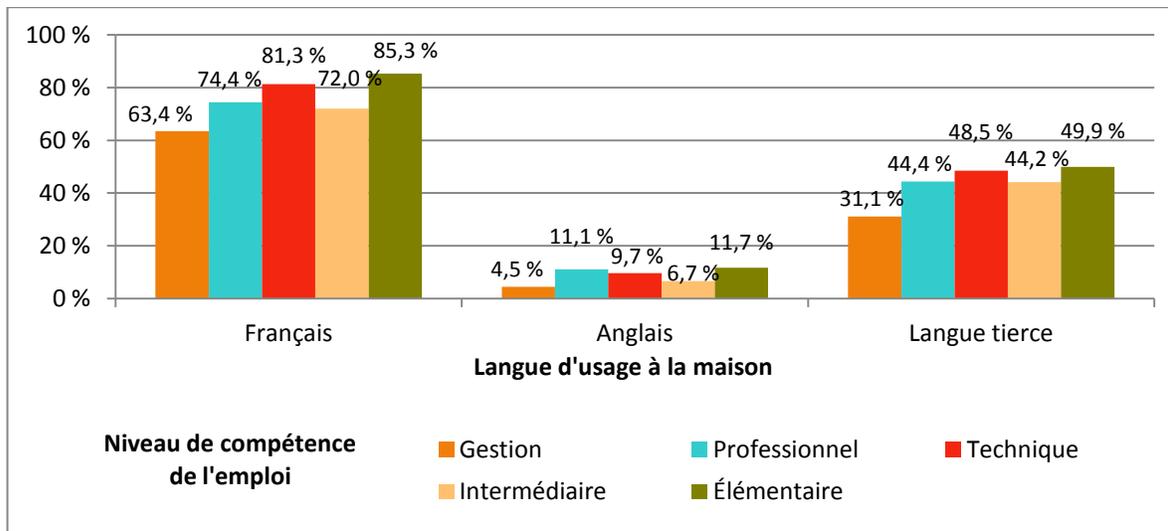
Île de Montréal : n = 2 456, p ≤ 0,05

Québec en dehors de l'île : n = 1 617, p ≤ 0,05

La comparaison des groupes linguistiques présentée dans le graphique 11 révèle que le même lien entre l'usage du français au travail et le niveau de compétence de l'emploi est constaté chez les personnes de langue d'usage française. Les gestionnaires sont les moins portés à utiliser le français au travail. Par ailleurs, à titre d'information, la même tendance est généralement observable dans les deux autres groupes linguistiques.

Graphique 11. Proportion de répondants travaillant 90 % ou plus du temps en français selon le niveau de compétence de l'emploi et la langue d'usage à la maison

Ensemble du Québec, 2010



Français : n = 2 451, p ≤ 0,05

Anglais : n = 798, p > 0,05 (non significatif)

Langue tierce : n = 682, p > 0,05 (non significatif)

Pour conclure, l'analyse de l'usage du français au travail en lien avec les caractéristiques sociodémographiques des répondants révèle que si les francophones et les anglophones ont tendance à privilégier leur langue au travail, les allophones, de leur côté, sont relativement partagés entre ceux qui travaillent généralement en français et ceux qui le font surtout en anglais. Toutefois, dans tous les groupes linguistiques, l'usage du français est moins fréquent chez les travailleurs de l'île de Montréal que chez ceux des autres régions du Québec. En ce qui concerne l'âge des travailleurs, les francophones et les allophones âgés de moins de 35 ans sont moins portés que leurs homologues plus âgés à utiliser uniquement le français au travail, l'anglais étant plus présent dans leurs pratiques linguistiques. Les compétences linguistiques en français et en anglais s'avèrent aussi déterminantes pour la langue de travail des individus. En effet, les personnes ne connaissant qu'une langue ont tendance à travailler surtout, voire uniquement, dans cette langue, alors que les personnes bilingues sont portées à utiliser, dans des proportions variées, les deux langues au travail.

Par ailleurs, les résultats concernant la relation entre l'usage du français au travail et le niveau de compétence de l'emploi concordent avec ceux touchant le niveau de scolarité. Plus le niveau de compétence augmente, plus le niveau de scolarité demandé pour occuper cet emploi est élevé et moins l'usage du français pour effectuer le travail est courant. Ce constat est vraisemblablement lié à la nature des différentes tâches à exécuter dans le cadre de chaque niveau de compétence. Les gestionnaires et les professionnels ont probablement davantage à travailler avec des documents, notamment à en lire et à en écrire. Certaines professions amènent les employés à avoir des échanges fréquents avec des clients ou des fournisseurs, alors que le travail manuel est souvent essentiel pour les professions du niveau élémentaire (Béland, 1991). Plus loin dans le rapport, il sera possible de vérifier cette hypothèse.

LANGUE DE TRAVAIL ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE

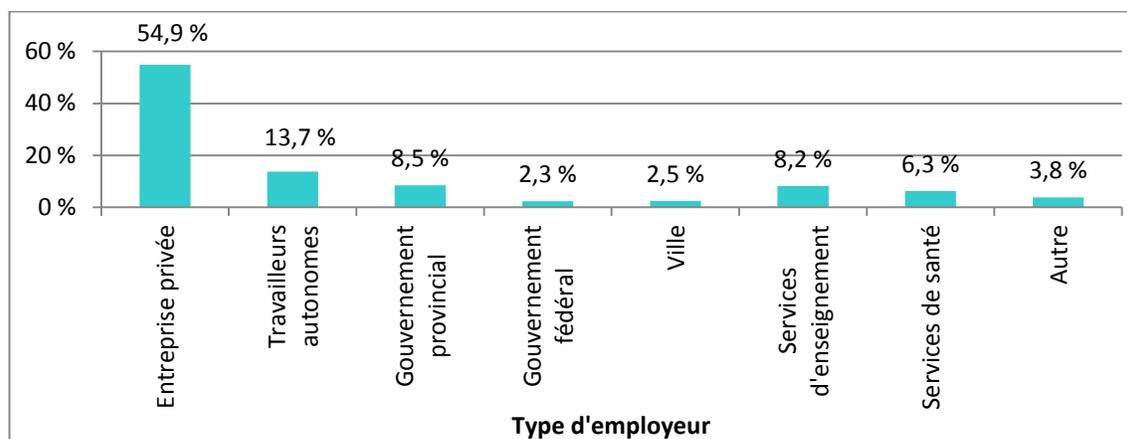
Des études ont démontré que les caractéristiques de l'entreprise sont étroitement liées aux pratiques linguistiques de ses employés. Béland (1991) nomme le secteur d'activité économique, la taille et le statut du siège social de l'entreprise. Bouchard (2002), pour sa part, y ajoute la dimension internationale, les pratiques linguistiques des propriétaires, la proportion de cadres francophones et les comportements linguistiques du personnel. Par ailleurs, les données dont l'Office dispose permettent de cibler les dimensions suivantes des entreprises : le type d'employeur (entreprises privées, travailleurs autonomes et services publics), le secteur d'activité économique, établi selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), et, dans le cas des entreprises privées, la localisation du siège social et le nombre d'employés au Québec. Toutes ces caractéristiques de l'entreprise feront l'objet d'analyses dans les pages qui suivent.

TYPE D'EMPLOYEUR

Le graphique 12 montre que plus de la moitié (55 %) des personnes interrogées travaillent pour une entreprise privée. De leur côté, 14 % sont à leur compte. Les gouvernements provincial et fédéral emploient pour leur part respectivement 9 % et 2 % des Québécois. Environ 3 % travaillent pour une ville, alors que les autres sont partagés entre les services d'enseignement (8 %), les services de santé (6 %) et d'autres employeurs (4 %).

Graphique 12. Répartition (en %) des répondants selon le type d'employeur

Ensemble du Québec, 2010



n = 4 337

Lorsque la langue de travail est examinée sous l'angle des types d'employeurs (voir le tableau 10), il en ressort que ce sont les employés du gouvernement provincial qui travaillent le plus en français. En effet, dans l'ensemble du Québec, 54 % d'entre eux travaillent uniquement dans cette langue et 34 % l'utilisent de 90 % à 99 % de leur temps. Sur l'île de Montréal, ces

proportions sont de 34 % et 46 % respectivement. À l’opposé, les fonctionnaires fédéraux ont moins tendance que les autres employés à travailler surtout en français, seulement 22 % et 24 % d’entre eux utilisent uniquement ou généralement cette langue au travail, au Québec. Cependant, cela ne signifie pas que ces personnes travaillent surtout en anglais, car près de la moitié d’entre elles (48 %) utilisent le français régulièrement, soit de 50 % à 89 % du temps. De leur côté, les employés des entreprises privées occupent une position mitoyenne. Dans l’ensemble du Québec, un tiers d’entre eux travaillent uniquement en français et plus d’un quart (27 %) l’utilisent 90 % ou plus de leur temps au travail. La situation est toutefois différente sur l’île de Montréal, seulement 13 % des employés des entreprises privées utilisant le français de façon exclusive au travail et 22 % l’utilisant généralement.

Il importe de noter que les fonctions publiques provinciale et fédérale et l’entreprise privée sont toutes les trois assujetties à une législation linguistique différente. Si l’administration fédérale constitue un cas particulier, car les lois linguistiques québécoises ne s’y appliquent pas, les administrations provinciale et municipales ainsi que l’entreprise privée sont, au contraire, visées par des chapitres distincts de la Charte de la langue française. Ces différentes législations pourraient être liées aux pratiques linguistiques variées constatées dans ces milieux.

Tableau 10. Répartition (en %) des répondants selon l’usage du français au travail par type d’employeur
Ensemble du Québec et île de Montréal, 2010

Usage du français	Type d’employeur							
	Entreprise privée	Travailleurs autonomes	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral	Ville	Services d’enseignement	Services de santé	Autre
Ensemble du Québec								
moins de 50 %	13,3	11,7	2,6	5,4	8,6	15,7	10,6	5,0
de 50 % à 89 %	27,0	24,1	9,5	47,9	15,9	11,1	16,1	12,8
de 90 % à 99 %	26,8	30,7	34,2	24,3	46,5	25,2	32,5	37,0
100 %	32,9	33,4	53,6	22,3	29,0	48,1	40,8	45,1
Total (n)	2 462	534	303	83	96	382	303	139
Île de Montréal								
moins de 50 %	27,9	27,2	6,3	14,2	4,3	29,4	22,8	21,6
de 50 % à 89 %	36,7	31,7	14,3	49,4	41,0	15,5	28,4	30,3
de 90 % à 99 %	22,1	24,9	45,5	16,7	44,8	24,0	31,9	29,3
100 %	13,2	16,1	33,9	19,7	9,9	31,2	16,9	18,8
Total (n)	1484	305	154	47*	51*	238	185	151

* Le nombre d’observations est petit. Cette information doit être interprétée avec prudence.

Ensemble du Québec : n = 4 302, p ≤ 0,05

Île de Montréal : n = 2 615, p ≤ 0,05

SECTEUR D'ACTIVITÉ

La répartition des répondants selon le secteur d'activité¹⁸ de leur entreprise en lien avec la langue de travail permet de nuancer le portrait (voir le tableau 11). Ce sont dans les secteurs des services d'enseignement et des soins de santé que l'on trouve les proportions les plus élevées de personnes travaillant uniquement en français (48 % et 50 % dans l'ensemble du Québec et 29 % et 24 % sur l'île de Montréal). À l'opposé, les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques, des finances et des assurances, ainsi que celui du commerce de détail, enregistrent les proportions les plus basses de gens utilisant uniquement le français au travail (24 %, 29 % et 30 % dans l'ensemble du Québec, et 12 %, 11 % et 8 % sur l'île de Montréal). Parallèlement, dans l'ensemble du Québec, le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques rassemble proportionnellement le plus de personnes travaillant surtout en anglais et n'utilisant donc le français que de façon occasionnelle (17 %). En ce qui a trait à l'île de Montréal, ce sont dans les secteurs du commerce de détail, de l'hébergement et de la restauration et dans celui des services professionnels, scientifiques et techniques que la proportion de personnes utilisant le français moins de la moitié de temps est la plus élevée (32 %, 30 % et 30 % respectivement).

18. Le secteur d'activité correspond au système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Ne sont présentés ici que les résultats pour les secteurs d'activité qui regroupent un nombre suffisant de répondants.

Tableau 11. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par secteur d'activité de leur entreprise

Ensemble du Québec et île de Montréal, 2010

Usage du français	Secteur d'activité							
	Fabrication	Commerce de détail	Finance et assurances	Services professionnels, scientifiques et techniques	Services d'enseignement	Soins de santé et assistance sociale	Hébergement et services de restauration	Administrations publiques
Ensemble du Québec								
moins de 50 %	11,6	10,4	10,5	16,9	13,9	8,3	13,6	4,4
de 50 % à 89 %	24,2	26,0	27,8	29,0	12,7	14,9	32,0	19,7
de 90 % à 99 %	28,6	33,7	32,5	30,0	25,2	27,1	22,3	37,1
100 %	35,6	29,9	29,2	24,1	48,2	49,7	32,0	38,8
Total (n)	490	451	243	361	451	529	249	211
Île de Montréal								
moins de 50 %	27,8	31,9	21,9	29,5	26,9	21,0	29,6	8,2
de 50 % à 89 %	39,2	37,5	47,0	31,9	19,3	25,6	35,0	24,9
de 90 % à 99 %	20,1	23,2	20,0	26,5	24,6	29,9	18,6	47,1
100 %	12,9	7,5	11,1	12,0	29,2	23,6	16,7	19,7
Total (n)	270	264	170	252	283	295	140	110

Ensemble du Québec : n = 2 985, p ≤ 0,05

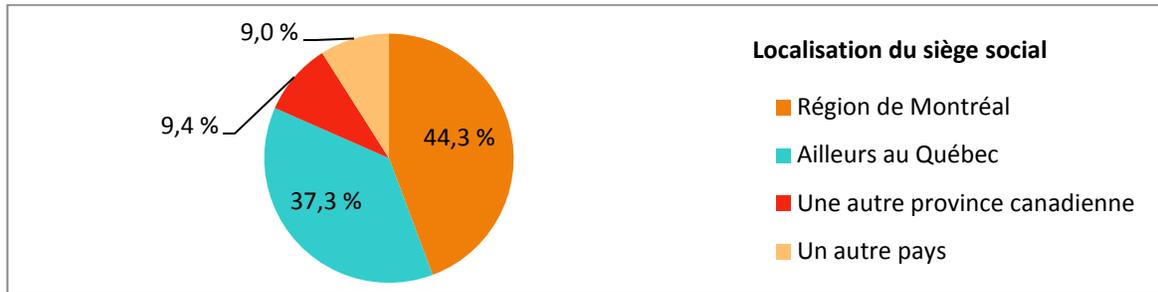
Île de Montréal : n = 2 476, p ≤ 0,05

LOCALISATION DU SIÈGE SOCIAL

Les participants au sondage qui disaient travailler pour une entreprise privée étaient également interrogés sur la localisation de son siège social. Le graphique 13 rend compte des résultats. La grande majorité des personnes interviewées travaillent pour une entreprise dont le siège social est situé au Québec, notamment dans la région de Montréal (44 %) ou ailleurs au Québec (37 %). En revanche, les autres travaillent pour une entreprise dont le siège social se trouve dans une autre province canadienne (9 %) ou dans un autre pays (9 %).

Graphique 13. Répartition (en %) des répondants selon la localisation du siège social de leur entreprise

Ensemble du Québec, 2010



n = 2 226

L'usage du français au travail mis en relation avec la localisation du siège social de l'entreprise révèle que les employés des entreprises dont le siège social est situé au Québec, mais en dehors de la région de Montréal, sont plus enclins que les autres à fonctionner en français (voir le tableau 12). En effet, la grande majorité des travailleurs de ces entreprises utilise uniquement (49 %) ou généralement (29 %) le français au travail. À l'opposé, presque la moitié (49 %) des employés des entreprises montréalaises et plus de la moitié des travailleurs des entreprises canadiennes (61 %) et étrangères (64 %) ne travaillent en français que de façon régulière ou occasionnelle, soit moins de 90 % de leur temps.

Tableau 12. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par localisation du siège social de leur entreprise

Ensemble du Québec, 2010

Usage du français	Localisation du siège social			
	Région de Montréal	Ailleurs au Québec	Une autre province canadienne	Un autre pays
moins de 50 %	17,5	3,8	19,4	28,6
de 50 % à 89 %	31,2	18,2	41,6	35,8
de 90 % à 99 %	27,6	28,8	25,6	17,6
100 %	23,6	49,3	13,4	18,0
Total (n)	1 282	466	262	200

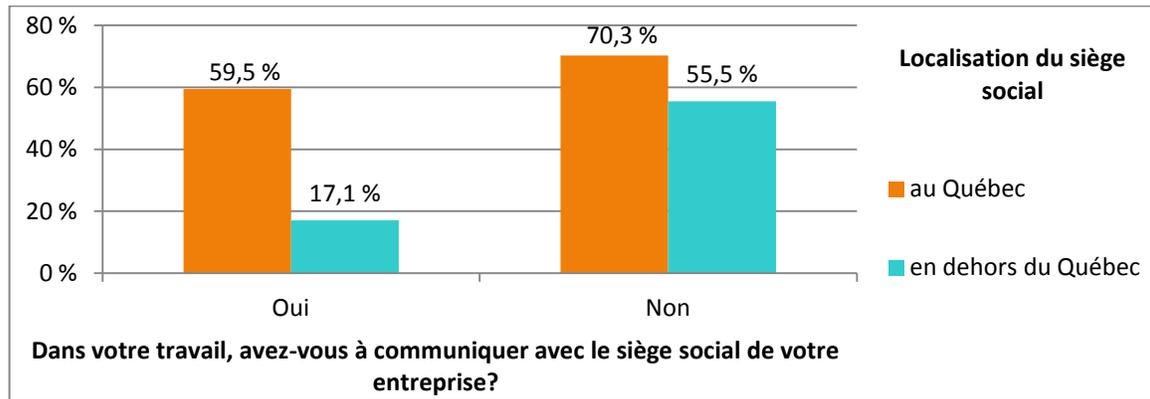
n = 2 210, p ≤ 0,05

La localisation du siège social a-t-elle une incidence sur les pratiques linguistiques de l'ensemble des travailleurs de l'entreprise ou uniquement sur les personnes qui doivent communiquer avec les gens du siège social? Le graphique 14 expose la situation. Autant dans les entreprises québécoises que dans les entreprises canadiennes ou étrangères, les employés ont moins tendance à travailler uniquement ou généralement en français lorsque leurs fonctions impliquent des contacts avec le siège social. Cependant, l'écart relatif à l'usage du français est plus grand dans le cas des entreprises dont le siège social se trouve en dehors du Québec. En effet, dans ces entreprises, le personnel travaille généralement en français dans des proportions de 17 % et de 56 % selon qu'il a ou non à échanger avec le siège social, alors que ces proportions

sont respectivement de 60 % et de 70 % dans les entreprises dont le siège social est situé au Québec.

Graphique 14. Proportion de répondants travaillant uniquement ou généralement en français selon la communication avec le siège social et la localisation de celui-ci

Ensemble du Québec, 2010



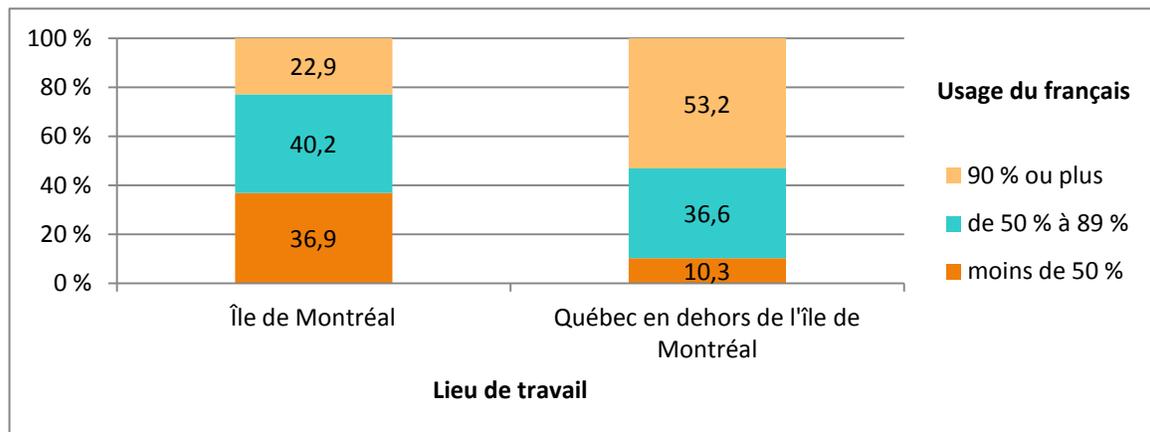
Siège social situé au Québec : n = 1 724, p ≤ 0,05

Siège social situé en dehors du Québec : n = 461, p ≤ 0,05

Les communications avec des sièges sociaux hors Québec ont-elles le même impact quant à l'usage du français sur les travailleurs montréalais que sur les autres travailleurs du Québec? Le graphique 15 fait ressortir que les travailleurs montréalais des entreprises d'origine canadienne ou étrangère ont moins tendance à utiliser généralement le français au travail (23 %) que ceux du reste du Québec (53 %). Cela indique qu'au-delà de la localisation du siège social, il existe d'autres facteurs liés à l'usage du français au travail.

Graphique 15. Répartition (en %) des répondants travaillant pour une entreprise dont le siège social est situé en dehors du Québec selon l'usage du français au travail par lieu de travail

Île de Montréal et Québec en dehors de l'île de Montréal, 2010



n = 461, p ≤ 0,05

NOMBRE D'EMPLOYÉS AU QUÉBEC

Un lien peut également être établi entre la langue de travail et le nombre de personnes que l'entreprise emploie au Québec¹⁹. Cette caractéristique de l'entreprise est directement liée au processus de la francisation. En effet, les entreprises employant 50 personnes ou plus au Québec doivent s'inscrire auprès de l'Office québécois de la langue française afin d'entreprendre des démarches de francisation. Il importe de préciser que ce sont les répondants qui ont indiqué le nombre d'employés de leurs entreprises. Il ne s'agit donc pas d'une mesure exacte, puisque les répondants peuvent ne pas le connaître ou donner le nombre d'employés de leur succursale ou de leur filiale au lieu de prendre en considération l'ensemble de l'entreprise. Ceci peut peut-être expliquer en partie les résultats présentés dans le tableau 13. Ce sont les travailleurs des entreprises ayant moins de 50 employés qui sont les plus portés à utiliser uniquement ou généralement le français dans le cadre de leur travail (65 % contre 56 % chez les entreprises employant 50 personnes ou plus au Québec). Ce constat semble moins étonnant lorsqu'on l'étudie sous l'angle du profil de ces entreprises. Effectivement, les grandes entreprises ont plus tendance que les petites à avoir des échanges avec l'extérieur du Québec que ce soit avec leurs clients ou leurs fournisseurs, ou encore avec leur siège social²⁰, ce qui implique généralement un plus grand usage de l'anglais chez leurs employés.

Tableau 13. Répartition (en %) des travailleurs des entreprises privées selon l'usage du français au travail par nombre d'employés au Québec

Ensemble du Québec, 2010

Usage du français	Nombre d'employés au Québec	
	moins de 50	50 ou plus
moins de 50 %	12,4	14,0
de 50 % à 89 %	23,0	30,1
90 % ou plus	64,6	55,9
Total (n)	937	1 403

n = 2 340, p ≤ 0,05

Somme toute, plusieurs caractéristiques de l'entreprise s'avèrent déterminantes pour la langue de travail des employés. Le fait de travailler pour le gouvernement provincial est associé à un plus grand usage du français, par opposition au travail pour le gouvernement fédéral qui, lui, ne s'avère pas propice à l'usage exclusif ou général de cette langue. Quant au secteur d'activité de l'entreprise, les travailleurs des services d'enseignement, des soins de santé et de l'assistance sociale sont les plus enclins à utiliser uniquement le français dans le cadre de leur travail. Par contre, les personnes qui travaillent dans les secteurs des services

19. Seuls les répondants travaillant pour une entreprise privée font partie de cette analyse.

20. Si dans les entreprises employant moins de 50 personnes, les travailleurs qui ont à communiquer avec le siège social, ainsi qu'avec les clients et les fournisseurs de l'extérieur du Québec représentent respectivement 33 % et 45 % de la main-d'œuvre, ils comptent pour 41 % et 54 % dans les entreprises ayant 50 employés ou plus.

professionnels, scientifiques et techniques, des finances et des assurances, ainsi que dans celui du commerce de détail le sont le moins. Par ailleurs, chez les employés des entreprises privées, la localisation du siège social dans la région de Montréal ou en dehors du Québec est aussi liée à un usage plus restreint du français. Toutefois, cette situation touche surtout les personnes dont les fonctions impliquent des contacts avec le siège social. Enfin, les entreprises employant moins de 50 personnes au Québec semblent être plus susceptibles de fonctionner généralement ou uniquement en français, comparativement aux entreprises qui comptent 50 employés ou plus.

ÉVOLUTION 1971-2010

Grâce aux données concernant l'usage du français dans le milieu de travail recueillies dans les années 1970 et 1980, on peut suivre l'évolution de la situation au Québec²¹. Tel que mentionné dans l'introduction de ce rapport, la première étude s'intéressant à ce sujet était celle de la commission Gendron, menée en 1971. Le Conseil de la langue française a réalisé des enquêtes similaires en 1979 et en 1989. Presque deux décennies plus tard, l'Office a pris la relève en effectuant un sondage portant sur l'usage du français dans la vie publique en 2007 et en obtenant des données d'un autre sondage mené en 2010 qui avait entre autres comme objectif d'évaluer l'usage du français comme langue de travail.

L'ensemble des travailleurs québécois a été visé lors de chacune des enquêtes. Par ailleurs, la situation des travailleurs résidant dans la RMR de Montréal a également été étudiée. Ainsi, l'évolution présentée dans cette section portera d'abord sur l'ensemble du Québec, et ensuite sur la RMR de Montréal. Dans le deuxième cas, certaines limites s'imposent, car depuis les années 1970, les frontières de la RMR de Montréal ont été modifiées en suivant l'évolution de la région²², ce qui rend la comparaison des résultats difficile. L'interprétation de l'évolution de la situation dans la RMR de Montréal doit donc être faite avec prudence.

Les répondants de chacune des enquêtes mentionnées ont été amenés à estimer le pourcentage de temps d'usage du français au travail. La question suivante leur a été posée à cette fin :

Au total, pour votre travail, quel pourcentage du temps utilisez-vous le français?

Les réponses ont été classées en trois catégories : moins de 50 %, de 50 % à 89 % et 90 % ou plus. Le graphique 16 rend compte de l'évolution de la situation pour chacune de ces catégories dans l'ensemble du Québec. La proportion de travailleurs utilisant le français de façon occasionnelle, soit moins de la moitié de leur temps, a progressivement baissé entre 1971 et 1989, passant de 18 % à 9 %. Elle est ensuite légèrement remontée pour atteindre 11 % en 2007 et est restée stable par la suite (12 % en 2010).

En ce qui a trait aux personnes travaillant régulièrement en français, soit celles qui l'utilisent de 50 % à 89 % du temps, la proportion pour l'ensemble des travailleurs était stable entre 1971 et 1989 (18 %). Elle a augmenté par la suite, passant de 18 % à 23 % entre 1989 et 2010.

21. Étant donné que la méthodologie appliquée n'était pas exactement la même lors de chacun des sondages effectués depuis les années 1970 et que les taux de non-réponse étaient assez importants en 2010, les comparaisons dans le temps présentées dans cette section doivent être interprétées avec prudence.

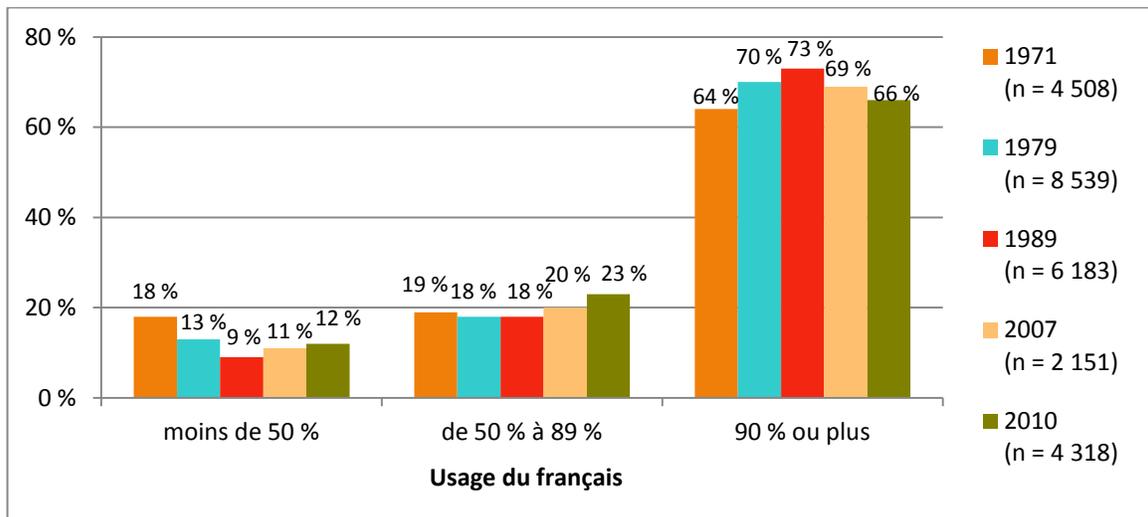
22. Consulter le site de Statistique Canada afin de connaître les règles de délimitation des RMR : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/geo009-fra.cfm>.

Pour leur part, les personnes travaillant généralement ou uniquement en français (90 % ou plus du temps d'usage de cette langue) constituent toujours un groupe majoritaire au Québec, quoique leur proportion ait changé au fil des années. Si elles comptaient pour 64 % en 1971, leur proportion a progressivement augmenté par la suite et a atteint 73 % en 1989. Cela concorde avec la baisse observée dans les mêmes années chez les travailleurs utilisant le français moins de la moitié du temps. Par la suite, ce groupe a connu une diminution, passant de 73 % en 1989 à 66 % en 2010 au profit des travailleurs utilisant le français de façon régulière, soit de 50 % à 89 % de leur temps.

Dans l'ensemble, entre 1971 et 2010, la proportion de Québécois ne travaillant qu'occasionnellement en français a baissé de 18 % à 12 %, alors que les parts de ceux qui utilisent le français de façon régulière ou générale ont légèrement augmenté (de 19 % à 23 % et de 64 % à 66 % respectivement).

Graphique 16. Répartition (en %), selon l'année, des répondants selon l'usage du français au travail

Ensemble du Québec, 1971, 1979, 1989, 2007 et 2010²³



Note : Pour la première catégorie (moins de 50 %), les changements survenus entre 1971 et 1979, entre 1979 et 1989 ainsi qu'entre 1989 et 2007 sont statistiquement significatifs. Pour la deuxième catégorie, seuls les changements entre 1989 et 2007 et entre 2007 et 2010 le sont. Quant à la dernière catégorie, toutes les variations observées d'une année à l'autre sont significatives.

L'évolution de l'usage du français par les travailleurs résidant dans la RMR de Montréal sera maintenant étudiée. Le graphique 17 illustre que, chez les travailleurs utilisant le français moins de la moitié du temps, une baisse considérable est survenue entre 1971 et 1989. Leur proportion est passée de 31 % à 15 % en presque vingt ans. Entre 1989 et 2007, elle est restée plutôt stable pour remonter ensuite jusqu'à 21 % en 2010. Quant aux personnes travaillant

23. Les données pour les années 1971, 1979 et 1989 proviennent du Conseil de la langue française, 1995, Tableau 6.1.

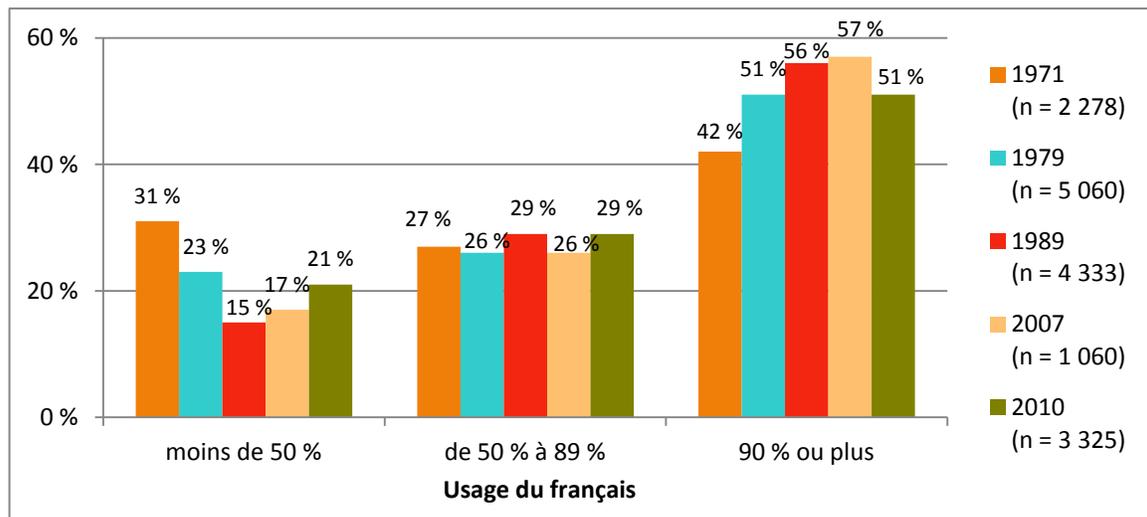
régulièrement en français, leur proportion a fluctué entre 26 % et 29 % au cours des quarante dernières années. Pour leur part, les travailleurs de la région de Montréal utilisant généralement le français ont connu une hausse progressive entre 1971 et 1989. Leur proportion est passée de 42 % à 56 %. Par la suite, elle est restée stable entre 1989 et 2007 pour redescendre à 51 % en 2010.

De façon globale, dans la RMR de Montréal, la proportion de personnes ne travaillant qu'occasionnellement en français a diminué de 10 points (de 31 % à 21 %) entre 1971 et 2010. Cela est surtout au profit des travailleurs utilisant cette langue de façon générale, dont la proportion a augmenté de 42 % à 51 %. Quant aux personnes utilisant régulièrement le français au travail, elles ont connu une hausse moins prononcée, soit de 27 % à 29 %.

Ainsi, la tendance vers un plus grand usage du français observée dans la région de Montréal concorde généralement avec celle de l'ensemble du Québec. Dans les deux cas, la part des travailleurs utilisant le français de façon occasionnelle a baissé, alors que deux autres groupes ont connu une hausse.

Graphique 17. Répartition (en %), selon l'année, des répondants de la RMR de Montréal selon l'usage du français au travail

Région métropolitaine de Montréal²⁴, 1971, 1979, 1989, 2007 et 2010²⁵



Note : Pour la première catégorie (moins de 50 %), les changements survenus entre 1971 et 1979, entre 1979 et 1989 ainsi qu'entre 2007 et 2010 sont statistiquement significatifs. Pour la deuxième catégorie, les changements étaient significatifs entre 1979 et 1989 et entre 1989 et 2007. Quant à la dernière catégorie, les variations entre 1971 et 1979, entre 1979 et 1989 ainsi qu'entre 2007 et 2010 sont significatives.

24. Les résultats présentés pour la RMR de Montréal concernent les personnes qui résident dans cette région.

25. Les données des années 1971, 1979 et 1989 proviennent du Conseil de la langue française, 1995, Tableau 6.2.

L'analyse de l'évolution de la situation ne serait pas complète sans étudier les changements produits dans les divers groupes linguistiques. Seule l'évolution concernant les travailleurs du secteur privé, y compris les personnes à leur compte et celles travaillant pour une entreprise privée, sera présentée, les données pour le secteur public n'étant pas présentées par groupe linguistique dans les études antérieures. De plus, pour la même raison, l'analyse sera limitée aux résidents de la région de Montréal. Pour assurer la comparabilité des données, exceptionnellement, les groupes linguistiques seront définis par langue maternelle et non par langue d'usage à la maison, comme c'est le cas dans le reste du rapport.

Comme le révèlent le tableau 14 et le graphique 18, chez les personnes de langue maternelle française du secteur privé et qui résident dans la région de Montréal, la tendance à travailler généralement en français a augmenté entre 1971 et 1979, passant de 52 % à 62 %. Elle est restée stable pour la décennie suivante avant de redescendre à 57 % en 2010. Ce dernier changement s'est fait au profit des personnes ne travaillant qu'occasionnellement en français (moins de 50 %), dont la proportion a augmenté de 6 % à 13 % entre 1989 et 2010, atteignant ainsi le niveau de 1971.

En ce qui a trait aux travailleurs de langue maternelle anglaise, entre 1971 et 1989, l'évolution de ce groupe allait vers un plus grand usage du français au travail. En effet, pendant cette période, la proportion de personnes travaillant généralement ou régulièrement dans cette langue a augmenté (de 2 % à 8 % dans le premier cas et de 12 % à 37 % dans le deuxième), alors que la proportion de personnes ne travaillant qu'occasionnellement en français a baissé de 86 % à 55 %. Par contre, la tendance a changé entre 1989 et 2010. Si la proportion de personnes de langue anglaise travaillant généralement en français est restée stable lors de cette période (8 %), la part de celles qui travaillent régulièrement dans cette langue a baissé (de 37 % à 30 %) au profit des personnes l'utilisant moins de la moitié du temps (de 55 % à 62 %). Il importe toutefois de mentionner que ce recul d'usage du français observé au sein de ce groupe entre 1989 et 2010 était moins important que les gains constatés entre 1971 et 1989.

Pour leur part, les personnes de langues maternelles tierces ont connu une hausse considérable d'usage du français au travail entre 1971 et 2010. La part de celles qui travaillent généralement dans cette langue a presque doublé en quarante ans, passant de 17 % en 1971 à 31 % en 2010. La proportion de personnes utilisant le français de façon régulière a aussi augmenté pendant cette période (de 25 % à 37 %) au détriment des travailleurs n'utilisant cette langue qu'occasionnellement, dont la proportion est passée de 58 % à 32 %. Il importe de mentionner que la composition linguistique de ce groupe a également évolué au fil du temps, les personnes originaires des pays de la francophonie ou ayant des affinités avec la langue française étant plus nombreuses²⁶. Ce changement peut probablement expliquer en partie l'évolution constatée entre 1971 et 2010.

26. Consulter : PAILLÉ, Michel. *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1996-2006, Portrait démologique, L'Office, 2011, section 2b.*

Tableau 14. Répartition (en %), selon l'année, des répondants selon l'usage du français au travail par langue maternelle du répondant

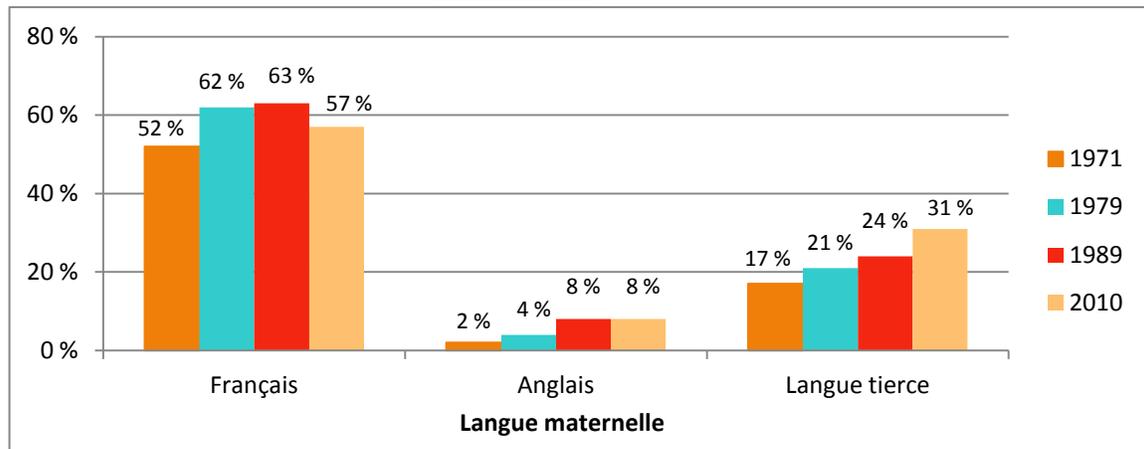
Région métropolitaine de Montréal, secteur privé, 1971, 1979, 1989, 2010²⁷

Usage du français	Langue maternelle											
	Français				Anglais				Langue tierce			
	1971	1979	1989	2010	1971	1979	1989	2010	1971	1979	1989	2010
moins de 50 %	12	8	6	13	86	73	55	62	58	44	37	32
de 50 % à 89 %	36	30	30	30	12	24	37	30	25	35	39	37
90 % et plus	52	62	63	57	2	4	8	8	17	21	24	31
Total (n)	1043	2633	2389	675	427	524	432	337	229	426	390	1341

Note : Les résultats en gras signalent des différences statistiquement significatives par rapport à l'année précédente.

Graphique 18. Pourcentage, selon l'année, des répondants travaillant généralement ou uniquement en français (90 % ou plus du temps) selon la langue maternelle

Région métropolitaine de Montréal, secteur privé, 1971, 1979, 1989, 2010



27. Les données des années 1971, 1979 et 1989 proviennent du Conseil de la langue française, 1995, Tableau 6.3. Quant aux données de 2007, elles ne sont pas présentées, car elles ne permettent pas d'isoler les travailleurs du secteur privé pour les analyses.

ÉVOLUTION 2007-2010

Outre le pourcentage de temps d'usage du français, on peut aussi suivre l'évolution²⁸ de la langue principale de travail des Québécois. Les questions suivantes portant sur ce sujet ont été posées aux répondants des sondages de 2007 et de 2010 :

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent au travail? (2007)

Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez ou écrivez, quelle est la langue que vous utilisez normalement ou habituellement? (2010)

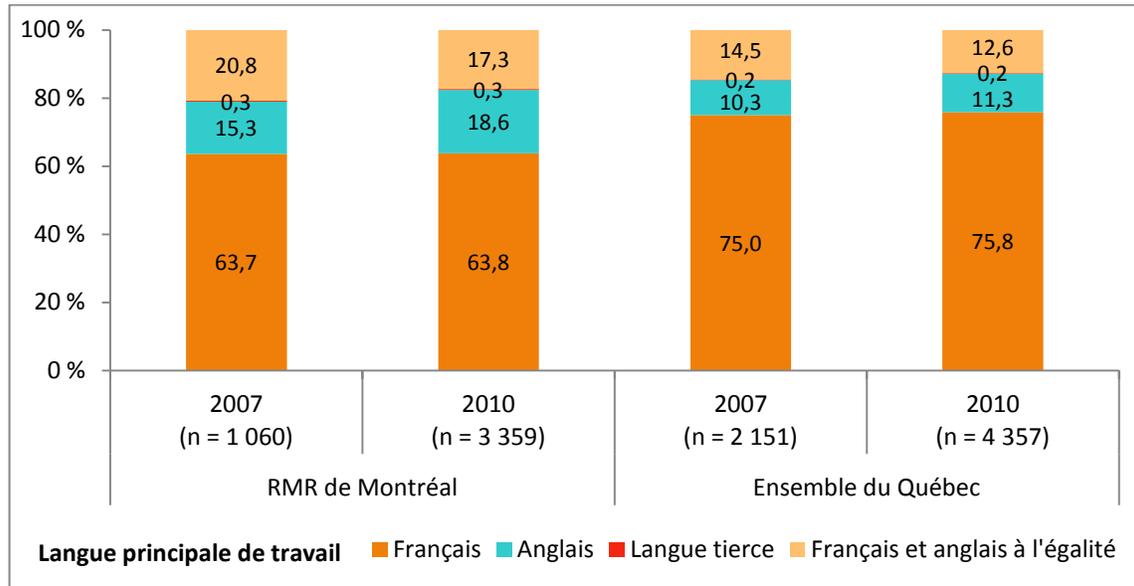
Le graphique 19 fait ainsi état de la situation en 2007 et en 2010. Il révèle que, autant dans l'ensemble du Québec que dans la région de Montréal, la situation relative au travail en français était similaire lors des deux sondages. En 2007 et en 2010, environ le même pourcentage de travailleurs du Québec (75 %) et de la RMR de Montréal (64 %) déclarait le français comme sa langue principale de travail. Comme en 2007, en 2010, environ un Québécois sur dix disait travailler surtout en anglais. Quant aux Montréalais, la part des personnes déclarant l'anglais comme langue principale de travail a augmenté en trois ans, passant de 15 % à 19 %. En ce qui concerne les personnes déclarant travailler dans les deux langues (français et anglais) à égalité, leur proportion a légèrement diminué, autant dans l'ensemble du Québec, passant de 15 % à 13 %, que dans la région de Montréal²⁹ (de 21 % à 17 %). Enfin, l'usage d'une langue tierce comme langue principale de travail est resté très peu courant au Québec en général et dans la région de Montréal en particulier (moins de 1 %).

28. Il n'est pas possible de mesurer l'évolution de 1971 à 2010 puisque la question posée dans les études antérieures n'insistait pas sur la langue principale de travail : « Lorsque vous avez à lire, à écrire ou à parler pour faire votre travail, utilisez-vous à peu près uniquement le français, à peu près uniquement l'anglais ou les deux langues? ».

29. Il importe de mentionner qu'en 2010, dans le cas où le répondant déclarait utiliser deux langues au travail, les intervieweurs devaient leur faire préciser s'ils utilisaient les deux langues à parts égales. Cela en combinaison avec la formulation différente de question lors des deux sondages pourrait expliquer, du moins en partie, la baisse entre 2007 et 2010 de la part des personnes travaillant en français et en anglais à égalité.

Graphique 19. Répartition (en %) des répondants selon la langue principale de travail et l'année

Ensemble du Québec et RMR de Montréal, 2007 et 2010



Note : Seuls les changements survenus entre 2007 et 2010 touchant le travail en anglais dans la région de Montréal et le travail dans les deux langues (français et anglais à égalité) dans la région de Montréal et dans l'ensemble du Québec sont statistiquement significatifs.

En conclusion, entre 1971 et 2010, l'usage du français au travail a progressé autant dans la région de Montréal que dans l'ensemble du Québec, la proportion de personnes travaillant généralement (90 % ou plus du temps) ou régulièrement (de 50 % à 89 %) en français ayant augmenté pendant cette période. Cela concorde avec la baisse observée chez les personnes utilisant le français de façon occasionnelle.

Cependant, l'évolution de la situation n'a pas été linéaire. Dans l'ensemble du Québec tout comme dans la région de Montréal, une hausse graduelle de l'usage du français a été observée entre 1971 et 1989. Cependant, à partir de 1989, la tendance a été à la baisse pour l'ensemble du Québec, alors que dans la région de Montréal, une stabilité a été constatée entre 1989 et 2007 avant d'avoir là aussi une baisse pour la période suivante (2007 à 2010).

Dans le secteur privé de la région de Montréal, la hausse générale de l'usage du français entre 1971 et 2010 était surtout attribuable aux personnes de langues maternelles tierces qui étaient beaucoup plus nombreuses à travailler en français en 2010 qu'en 1971. Quant aux deux autres groupes linguistiques, la tendance était à la hausse pour l'usage du français entre 1971 et 1989, mais elle s'est inversée par la suite, accordant une place plus importante à l'anglais dans les pratiques linguistiques de ces travailleurs. Toutefois, le recul observé entre 1989 et 2010 était moins important que les gains produits dans les années antérieures.

En ce qui concerne l'évolution plus récente, soit de 2007 à 2010, le français est resté la langue principale de travail de la majorité des travailleurs. Environ la même proportion de Québécois (75 %) et de résidents de la région de Montréal (64 %) déclarait travailler

principalement en français lors des deux sondages. Par contre, dans la région de Montréal, le pourcentage de temps où cette langue est utilisée a baissé en trois ans. En effet, en 2010, les personnes avaient moins tendance qu'en 2007 à travailler surtout en français (50 % ou plus du temps), leur proportion passant de 83 % à 80 % dans la RMR de Montréal.

LANGUE DES COMMUNICATIONS

Après l'étude de la langue de travail en lien avec les caractéristiques du répondant et de l'entreprise et de l'évolution de la situation, c'est l'usage du français lors de diverses activités au travail qui fera l'objet de l'analyse. Les communications internes et externes seront examinées dans la présente section, alors que la lecture et l'écriture de documents, en fonction de leur provenance et de leur destination, seront analysées dans la section suivante.

Les communications internes concernent les contacts des répondants avec leur entourage immédiat, principalement avec le supérieur, des subordonnés et des collègues. En ce qui a trait aux communications externes, elles portent plutôt sur les contacts avec des employés du siège social, ainsi que des clients et des fournisseurs de l'entreprise.

COMMUNICATIONS INTERNES

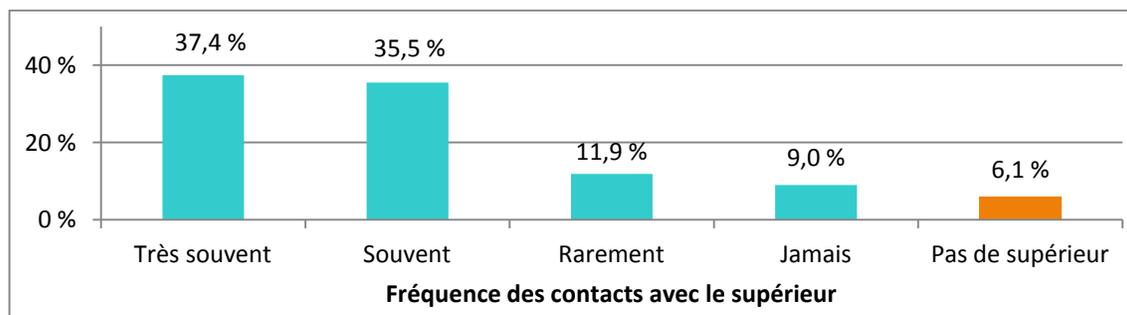
Avec le supérieur immédiat

Comme le montre le graphique 20, la majorité des répondants ont, dans le cadre de leur travail, à communiquer verbalement, par téléphone ou en personne, avec leur supérieur immédiat. Si plus de sept personnes sur dix le font très souvent (37 %) ou souvent (36 %), 12 % ne le font que rarement. Pour leur part, 9 % disent n'avoir jamais à communiquer avec la personne qui supervise leur travail, alors que 6 % affirment ne pas avoir de supérieur.

Ainsi, pour la majorité des travailleurs, les contacts verbaux avec le supérieur immédiat font partie de leur quotidien et, de ce fait, influencent leur langue de travail. Dans quelle langue se produisent ces communications? La langue maternelle des interlocuteurs joue-t-elle un rôle dans le choix de la langue? Et lorsque les personnes de langues différentes se rencontrent, comment le choix se fait-il? Ces questions feront l'objet d'une analyse dans les pages qui suivent.

Graphique 20. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence des contacts verbaux avec leur supérieur immédiat

Ensemble du Québec, 2010

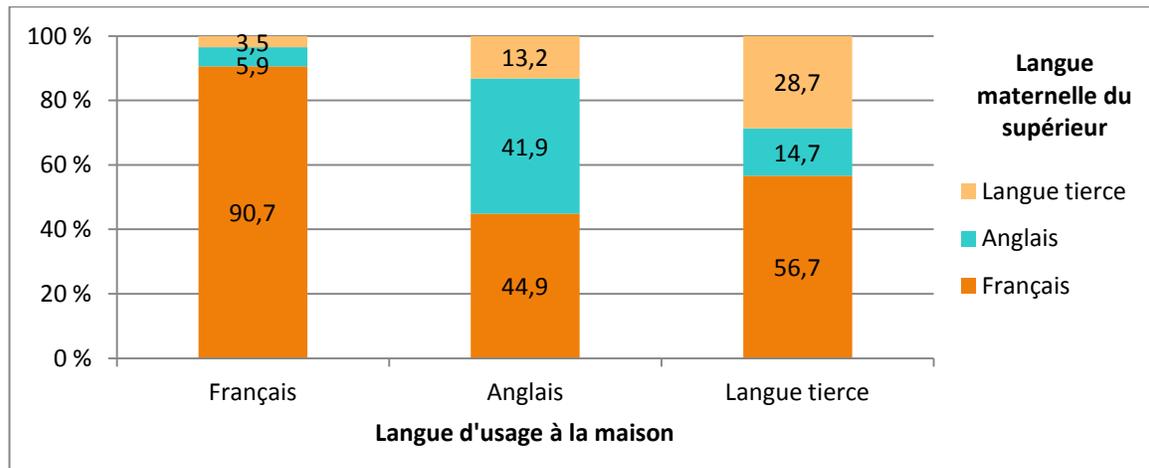


n = 4 318

Un lien peut être établi entre la langue d'usage à la maison des travailleurs et la langue maternelle de leur supérieur immédiat³⁰. Comme le révèle le graphique 21, les francophones (91 %) et, dans une moindre mesure, les allophones (57 %) ont tendance à être supervisés par une personne de langue maternelle française. Par contre, une proportion non négligeable d'allophones (29 %) a un supérieur de langue maternelle tierce. Pour ce qui est des anglophones, la situation est partagée : 45 % sont supervisés par une personne de langue maternelle française et 42 % le sont par un supérieur de langue maternelle anglaise.

Graphique 21. Répartition (en %) des répondants selon leur langue d'usage à la maison par langue maternelle de leur supérieur immédiat³¹

Ensemble du Québec, 2010



n = 3 428, p ≤ 0,05

Lorsqu'on étudie la langue utilisée par les travailleurs lors des contacts avec le supérieur immédiat en lien avec sa langue d'usage à la maison et la langue maternelle de son supérieur, on obtient le portrait suivant (voir le tableau 15). Lorsque le travailleur et le supérieur sont de la même langue, cette langue est habituellement employée lors des communications. C'est du moins le cas des personnes de langue française et anglaise. En effet, 98 % des travailleurs francophones utilisent uniquement ou généralement le français avec le supérieur de la même langue. Quant aux personnes de langue anglaise, 96 % d'entre elles emploient le français moins de la moitié du temps, voire jamais, lorsqu'elles parlent avec un supérieur de la même langue qu'elles. Par ailleurs, lorsque deux personnes de langue tierce entrent en contact, près de la moitié (44 %) des travailleurs emploient le français de façon occasionnelle, soit moins de 50 % du temps, alors que les autres privilégient l'usage de cette langue à plus de 50 % du temps. Maintenant, il s'agit de voir quelle langue est utilisée lors des communications entre deux personnes de langues différentes.

30. L'information relative à la langue maternelle du supérieur est fournie par le répondant. Elle n'est donc qu'approximative.

31. Les données sur la langue d'usage à la maison du supérieur n'étant pas disponibles, c'est l'information sur sa langue maternelle qui est présentée dans cette section.

Le tableau 15 rend compte du fait que, lorsque le travailleur et le supérieur ne sont pas de la même langue, dans la plupart des cas, la langue du supérieur est privilégiée. Effectivement, la moitié des travailleurs francophones utilisent leur langue moins de la moitié du temps lorsqu'ils conversent avec leur supérieur de langue anglaise. Pour leur part, 47 % des répondants anglophones utilisent généralement le français lors des contacts avec leur supérieur de langue française. Il importe cependant de noter que des proportions non négligeables de travailleurs francophones et anglophones emploient leur langue lorsqu'ils communiquent avec un supérieur de langue différente.

Le tableau 15 fait également ressortir le fait qu'indépendamment de sa position hiérarchique, une personne de langue tierce s'adapte généralement à la langue de l'interlocuteur.

Tableau 15. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français avec leur supérieur immédiat par langue maternelle du supérieur et langue d'usage à la maison du répondant

Ensemble du Québec, 2010

Usage du français avec le supérieur	Langue maternelle du supérieur		
	Français	Anglais	Langue tierce
Répondants francophones			
moins de 50 %	0,0	49,7	18,8
de 50 % à 89 %	1,6	13,0	12,8
90 % ou plus	98,4	37,3	68,5
n = 2 129, p ≤ 0,05			
Répondants anglophones			
moins de 50 %	29,9	96,2	79,9
de 50 % à 89 %	23,0	3,0	17,0
90 % ou plus	47,1	0,8	3,1
n = 683, p ≤ 0,05			
Répondants allophones			
moins de 50 %	8,3	72,2	44,1
de 50 % à 89 %	9,0	7,8	10,2
90 % ou plus	82,7	20,0	45,6
n = 599, p ≤ 0,05			

Le lien entre la langue employée avec le supérieur immédiat et la langue maternelle de celui-ci peut également être étudié sous l'angle de la langue principale de travail du répondant. Selon le tableau 16, les personnes travaillant principalement en français ont tendance à utiliser cette langue avec leur supérieur immédiat indépendamment de la langue maternelle de celui-ci. Le degré d'usage du français varie toutefois : s'il est employé à 99 % avec le supérieur de langue française, il l'est à 58 % avec le supérieur de langue anglaise et à 75 % avec le supérieur de langue tierce.

En ce qui a trait aux personnes qui travaillent surtout en anglais, elles utilisent peu le français dans leurs échanges avec les supérieurs de langue anglaise et tierce, près de neuf personnes sur dix n'employant le français que moins de la moitié du temps. Par contre, les contacts avec les supérieurs de langue française se font davantage dans cette langue, puisque plus de la moitié

des personnes concernées (56 %) emploient le français 90 % ou plus du temps dans ces situations.

Lorsque les personnes ont déclaré travailler en français et en anglais à égalité, la langue des communications avec le supérieur semble déterminée par la langue maternelle de celui-ci. Les seules exceptions à ce fait sont les supérieurs de langue tierce. Les répondants sont partagés quant à la langue utilisée avec eux : 52 % emploient le français moins de la moitié du temps, alors que 48 % le font la plupart du temps.

Tableau 16. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français avec leur supérieur immédiat par langue maternelle du supérieur et par langue principale de travail

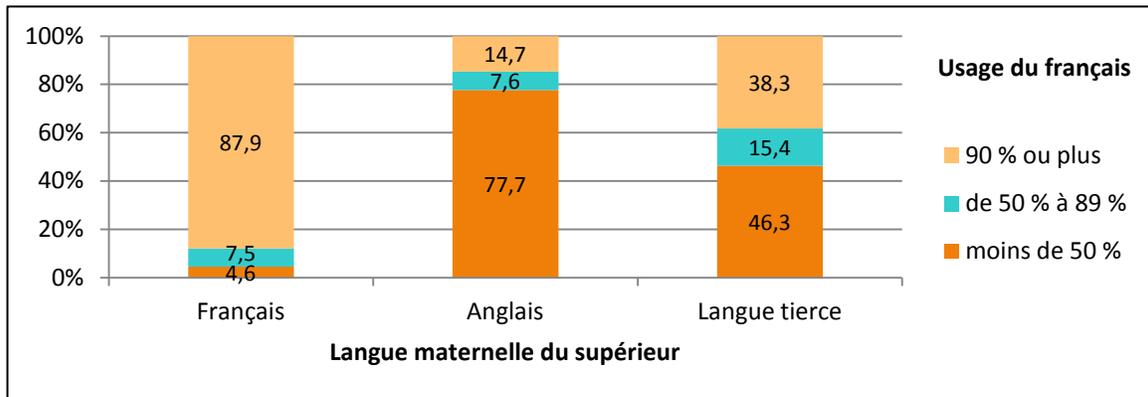
Ensemble du Québec, 2010

Langue principale de travail / Usage du français avec le supérieur	Langue maternelle du supérieur		
	Français	Anglais	Langue tierce
Français			
moins de 50 %	0,2	29,2	12,6
de 50 % à 89 %	1,3	12,6	12,1
90 % ou plus	98,6	58,2	75,3
n = 2 295, p ≤ 0,05			
Anglais			
moins de 50 %	30,8	90,7	89,1
de 50 % à 89 %	13,5	4,2	8,5
90 % ou plus	55,7	5,1	2,4
n = 716, p ≤ 0,05			
Français et anglais			
moins de 50 %	3,7	64,2	51,6
de 50 % à 89 %	14,4	16,1	21,4
90 % ou plus	81,9	19,7	27,1
n = 554, p ≤ 0,05			

Le lien entre la langue que le répondant emploie lorsqu'il parle avec son supérieur et la langue maternelle de celui-ci est-il le même sur l'île de Montréal que dans le reste du Québec? Le graphique 22 rend compte de la situation. Il en ressort que la langue du supérieur reste déterminante quant à la langue des échanges. Par contre, dans les trois groupes linguistiques des supérieurs, le français est davantage employé comme langue de communication chez les travailleurs du Québec en dehors de l'île de Montréal que chez ceux de l'île.

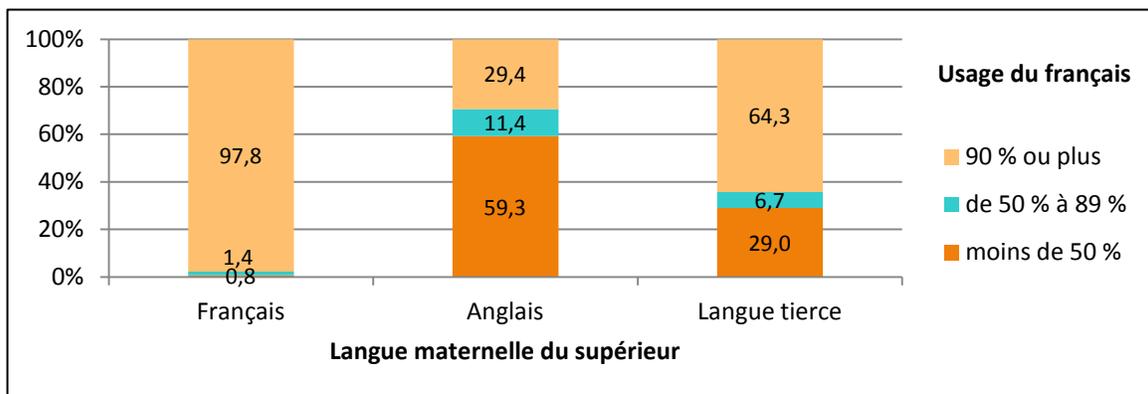
Graphique 22. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français avec leur supérieur immédiat par langue maternelle du supérieur et par lieu de travail

A : Île de Montréal



n = 2 190, p ≤ 0,05

B : Québec en dehors de l'île de Montréal



n = 1 385, p ≤ 0,05

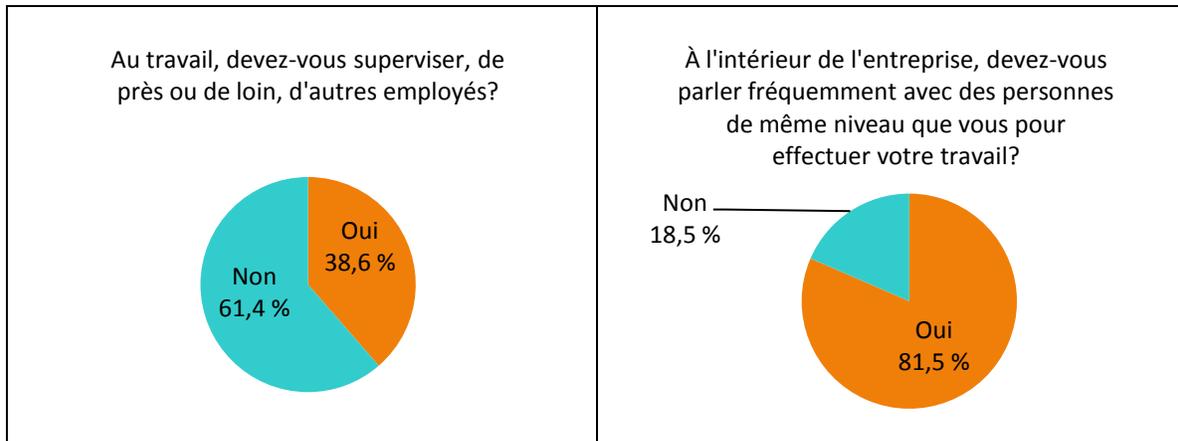
Avec des subordonnés et des collègues

Le graphique 23 montre que seulement 39 % des personnes interrogées ont déclaré devoir superviser le travail d'autres employés. Par ailleurs, une grande majorité de répondants (82 %) a affirmé devoir communiquer avec des collègues de même niveau hiérarchique dans le cadre du travail.

Au moment du sondage, les personnes interviewées ont été amenées à estimer le pourcentage de temps pendant lequel elles utilisent le français avec leurs subordonnés et leurs collègues. Par contre, aucune question sur les caractéristiques linguistiques de ces derniers n'a été posée. Ainsi, l'analyse qui suit sera limitée à l'étude du lien entre l'usage du français lors de ces communications et le lieu de travail ventilé par la langue d'usage à la maison du répondant.

Graphique 23. Répartition (en %) des répondants selon la participation des subordonnés et des collègues dans leur travail

Ensemble du Québec, 2010



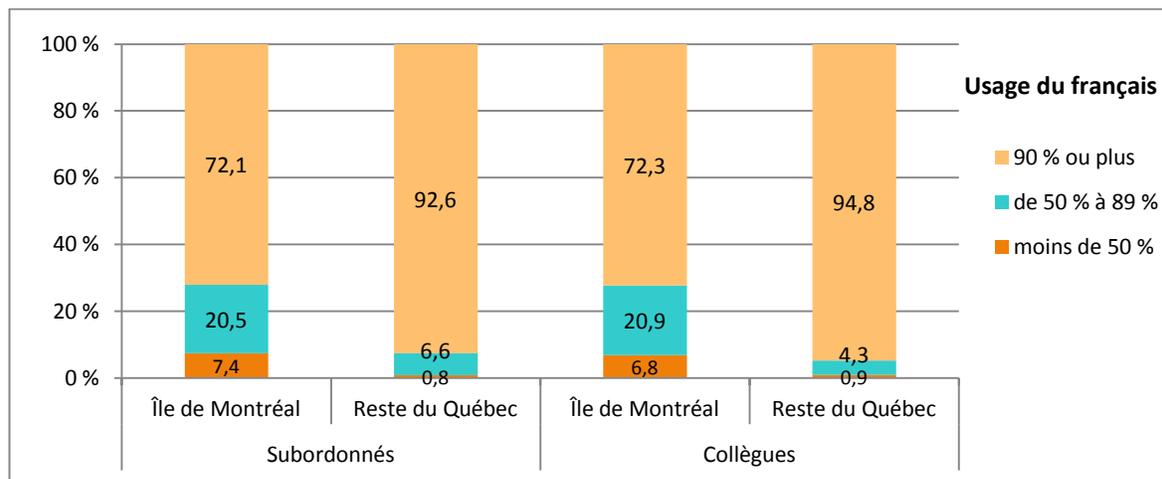
n = 4 326

n = 4 318

En ce qui a trait aux répondants francophones, ils ont tendance à employer uniquement ou généralement le français autant avec leurs subordonnés qu'avec leurs collègues (voir le graphique 24). Le degré d'usage de cette langue varie toutefois en fonction du lieu de travail. Si, au Québec, en dehors de l'île de Montréal, plus de neuf travailleurs francophones sur dix communiquent uniquement ou généralement en français avec leurs subordonnés et collègues, sur l'île, ils sont environ sept sur dix à être dans cette situation. Cela est vraisemblablement lié au fait que, sur l'île de Montréal, les chances sont plus grandes que les gens de l'entourage immédiat soient d'une autre langue que le français.

Graphique 24. Répartition (en %) des répondants francophones selon la langue utilisée avec des subordonnés et des collègues par lieu de travail

Île de Montréal et Québec en dehors de l'île de Montréal, 2010



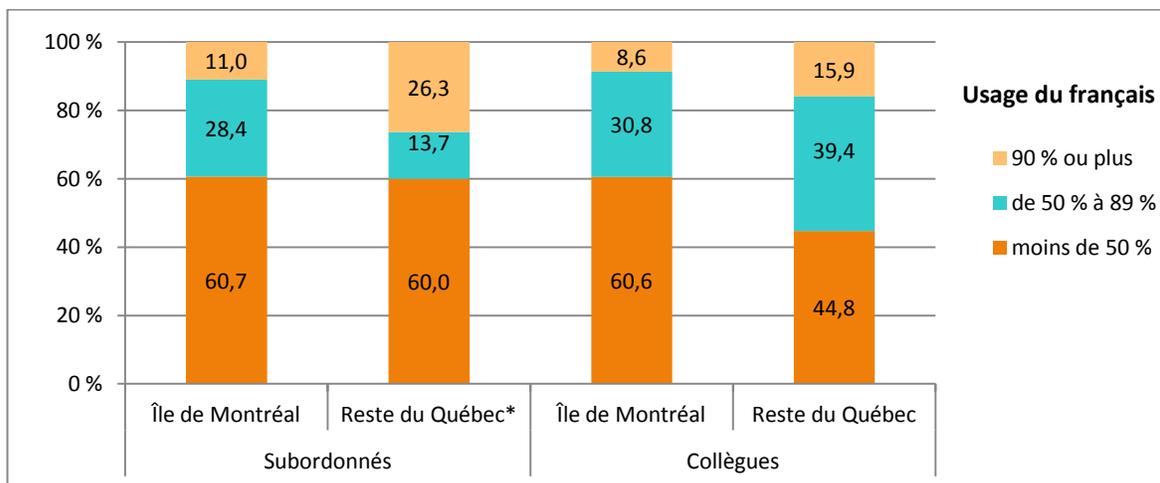
Subordonnés : n = 927, p ≤ 0,05

Collègues : n = 2 095, p ≤ 0,05

Le graphique 25 fait état de la situation chez les personnes parlant l'anglais à la maison. Il s'avère qu'indépendamment du lieu de travail, environ 60 % des anglophones n'utilisent qu'occasionnellement le français, soit moins de la moitié du temps, pour communiquer avec leurs subordonnés et leurs collègues. Les seules exceptions à ce fait sont les contacts des anglophones travaillant en dehors de l'île de Montréal avec leurs collègues; ces échanges se font occasionnellement en français à 45 %. Il importe cependant de préciser que le nombre d'anglophones qui travaillent en dehors de l'île étant limité, ces résultats doivent être interprétés avec prudence.

Graphique 25. Répartition (en %) des répondants anglophones selon la langue utilisée avec des subordonnés et des collègues par lieu de travail

Île de Montréal et Québec en dehors de l'île de Montréal, 2010



Subordonnés : n = 323, p ≤ 0,05

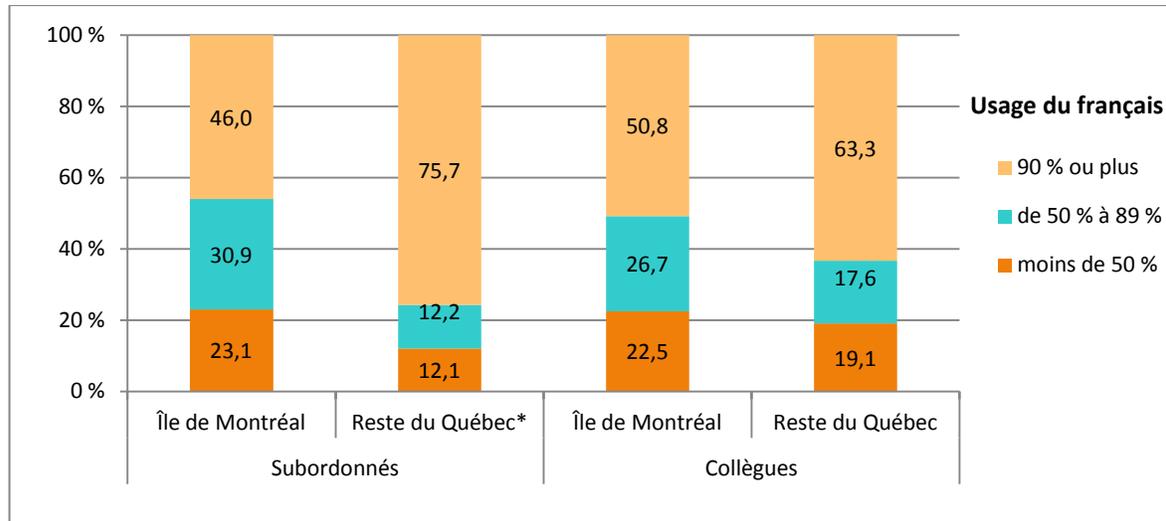
Collègues : n = 642, p > 0,05 (non significatif)

*Le nombre d'observations est petit. Cette information doit être interprétée avec prudence.

Quant aux allophones, le graphique 26 révèle que pour plus de la moitié d'entre eux, les contacts avec des collègues se passent uniquement ou généralement en français (51 % sur l'île de Montréal et 63 % ailleurs au Québec). Pour leur part, les communications avec des subordonnés sont surtout en français pour 46 % des travailleurs de l'île de Montréal et pour 76 % de ceux qui travaillent dans le reste du Québec. Par contre, tout comme les anglophones, les allophones sont peu nombreux en dehors de l'île de Montréal. Il faut donc être prudent quant à l'interprétation de ces données.

Graphique 26. Répartition (en %) des répondants allophones selon la langue utilisée avec des subordonnés et des collègues par lieu de travail

Île de Montréal et Québec en dehors de l'île de Montréal, 2010



Subordonnés : n = 262, p ≤ 0,05

Collègues : n = 554, p > 0,05 (non significatif)

*Le nombre d'observations est petit. Cette information doit être interprétée avec prudence.

Pour conclure, la langue des communications avec l'entourage immédiat au travail est directement liée à la langue des interlocuteurs. Ainsi, les francophones et les anglophones privilégient habituellement leur langue. Lorsqu'il s'agit de contacts avec le supérieur, la langue de celui-ci devient la plupart du temps la langue de communication. Pour leur part, les allophones, qu'ils se trouvent dans la position du supérieur ou du subordonné, ont plutôt tendance à s'adapter à la langue de l'interlocuteur.

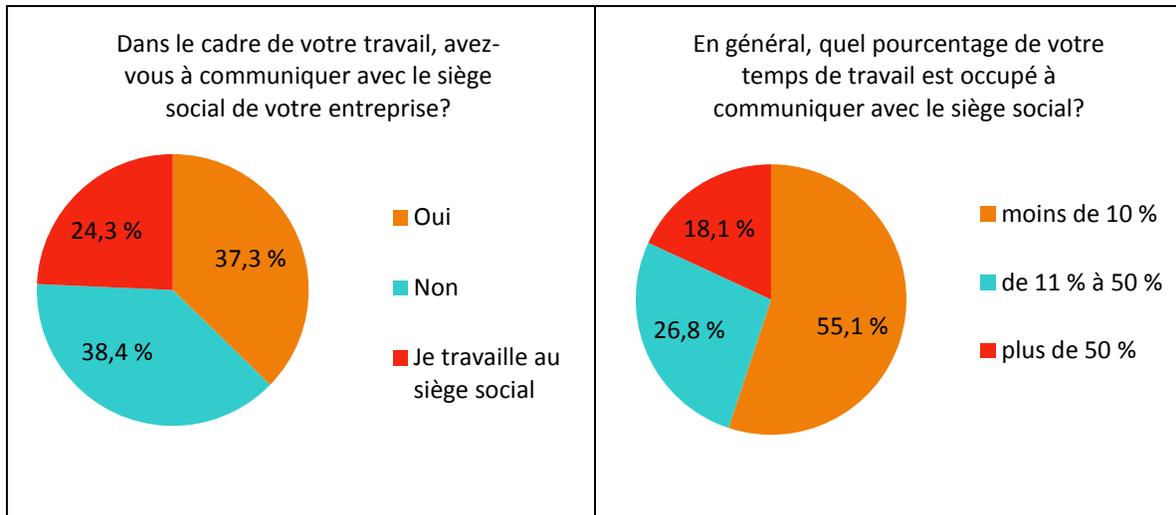
COMMUNICATIONS EXTERNES

Avec le siège social

Dans le cadre du sondage, les échanges portant sur les communications externes ont mené à des questions sur les contacts des répondants avec le siège social de leur entreprise. Seules les personnes travaillant pour une entreprise privée ont répondu à ces questions. Le graphique 27 rend compte du fait qu'un peu plus d'un tiers (37 %) des répondants concernés ont à communiquer avec le siège social dans le cadre de leur travail. Parmi eux, la majorité (55 %) y consacre moins de 10 % de son temps au travail.

Graphique 27. Répartition (en %) des répondants selon les communications avec le siège social et le temps qui y est consacré

Ensemble du Québec, 2010



n = 2 199

n = 775

Ainsi, les contacts avec le siège social ne concernent qu'une minorité de travailleurs. De plus, pour les personnes touchées, cette activité n'occupe généralement qu'une partie négligeable de leur temps au travail. Il reste néanmoins pertinent de s'interroger sur la langue de ces échanges et son lien avec la localisation du siège social.

Comme présenté dans le tableau 17, les communications se font presque exclusivement en français lorsque le siège social se trouve au Québec, en dehors de la région de Montréal (90 %), et elles le sont un peu moins, mais néanmoins majoritairement en français (66 %) dans le cas des entreprises dont le siège social est situé dans la région de Montréal. À l'opposé, lorsque le siège social est localisé dans une autre province canadienne ou dans un autre pays, la majorité des travailleurs disent ne jamais utiliser le français lors des échanges (64 % et 72 % respectivement). Maintenant, il s'agit de voir si la même tendance s'observe dans les différents groupes linguistiques.

Tableau 17. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français lors des communications avec le siège social par localisation de celui-ci

Ensemble du Québec, 2010

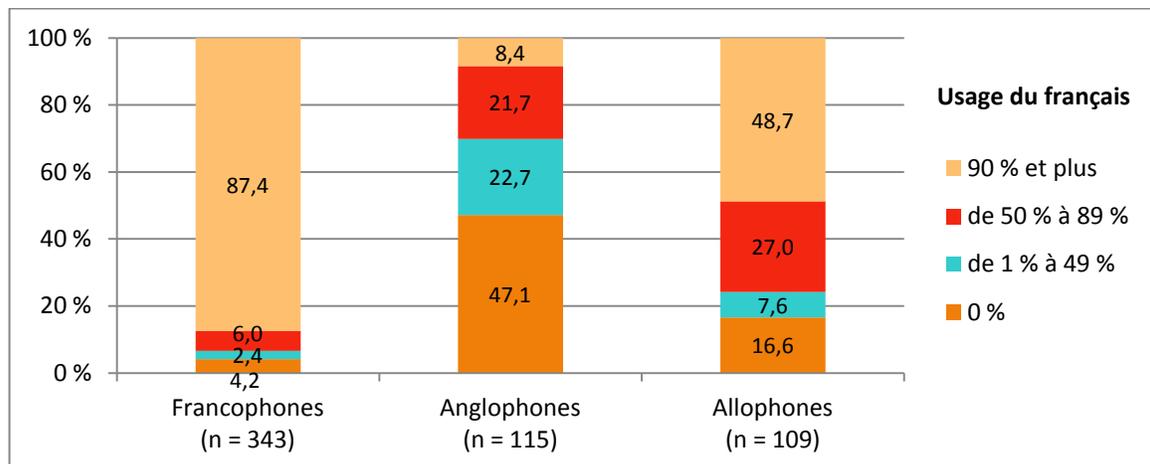
Usage du français avec le siège social	Localisation du siège social			
	Région de Montréal	Ailleurs au Québec	Une autre province canadienne	Un autre pays
0 %	10,7	6,5	63,8	71,7
de 1 % à 49 %	8,0	0,1	25,1	9,8
de 50 % à 89 %	15,7	3,1	5,7	8,8
90 % et plus	65,6	90,2	5,4	9,7
Total (n)	444	151	118	95

n = 808, p ≤ 0,05

Le graphique 28 illustre que si les francophones et, dans une moindre mesure, les allophones emploient généralement le français avec le siège social situé au Québec, les anglophones, pour leur part, ne l'utilisent que peu dans cette situation. En effet, près de la moitié d'entre eux (47 %) n'utilisent jamais cette langue et 23 % l'utilisent moins de la moitié du temps. À l'opposé, lorsque le siège social se trouve en dehors du Québec, le français est peu utilisé dans tous les groupes linguistiques (voir le graphique 29). Effectivement, la majorité des francophones (66 %), des anglophones (75 %) et des allophones (84 %) n'utilise jamais le français dans cette situation.

Graphique 28. Répartition (en %) des répondants travaillant pour une entreprise dont le siège social se trouve au Québec selon l'usage du français lors des communications avec celui-ci par groupe linguistique du répondant

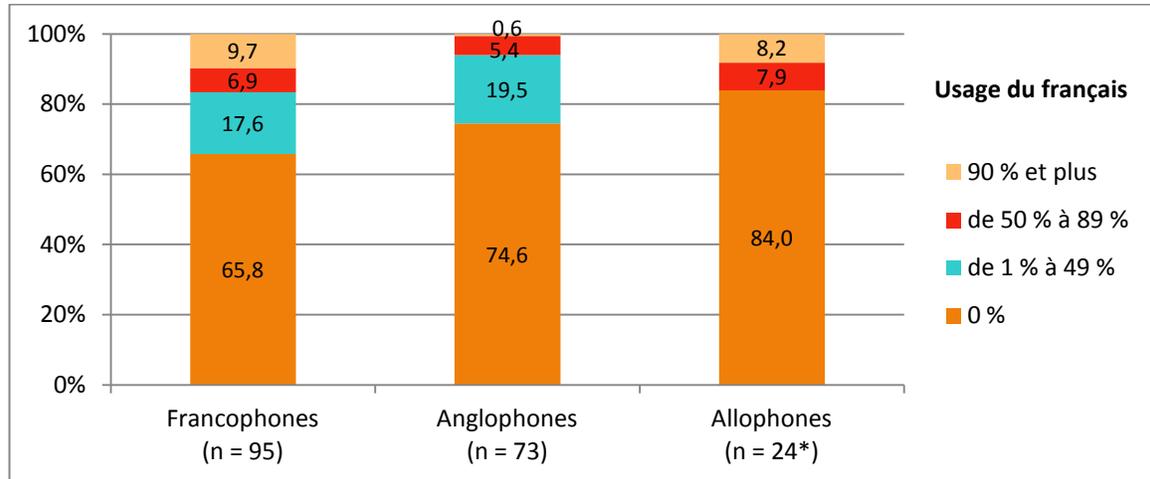
Ensemble du Québec, 2010



n = 567, p ≤ 0,05

Graphique 29. Répartition (en %) des répondants travaillant pour une entreprise dont le siège social se trouve en dehors du Québec selon l'usage du français lors des communications avec celui-ci par groupe linguistique du répondant

Ensemble du Québec, 2010



n = 192, p > 0,05 (non significatif)

*Le nombre d'observations est petit. Cette information doit être interprétée avec prudence.

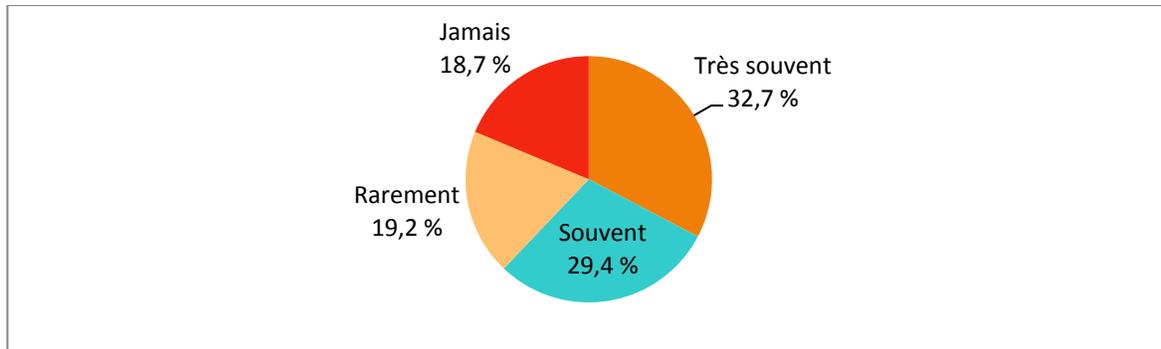
Avec des clients et des fournisseurs

Les échanges avec des clients et des fournisseurs font partie du quotidien d'un nombre important de travailleurs québécois. Comme le montre le graphique 30, plus de la moitié des personnes sondées déclarent communiquer très souvent (33 %) ou souvent (29 %) avec des personnes de l'extérieur de l'entreprise, telles que des clients, des fournisseurs, le public ou des collaborateurs, dans le cadre de leur travail. À l'opposé, près d'une personne sur cinq (19 %) n'a pas à le faire.

Parmi les personnes concernées, 87 % entrent en contact avec des clients du Québec, 58 % ont à communiquer avec des fournisseurs du Québec et la moitié doit converser, par téléphone ou en personne, avec des personnes de l'extérieur du Québec (voir le graphique 31). Ce dernier type de contact est surtout pratiqué par des personnes travaillant pour le gouvernement fédéral, pour une entreprise privée ou à leur compte.

Graphique 30. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence des contacts avec des personnes de l'extérieur de l'entreprise

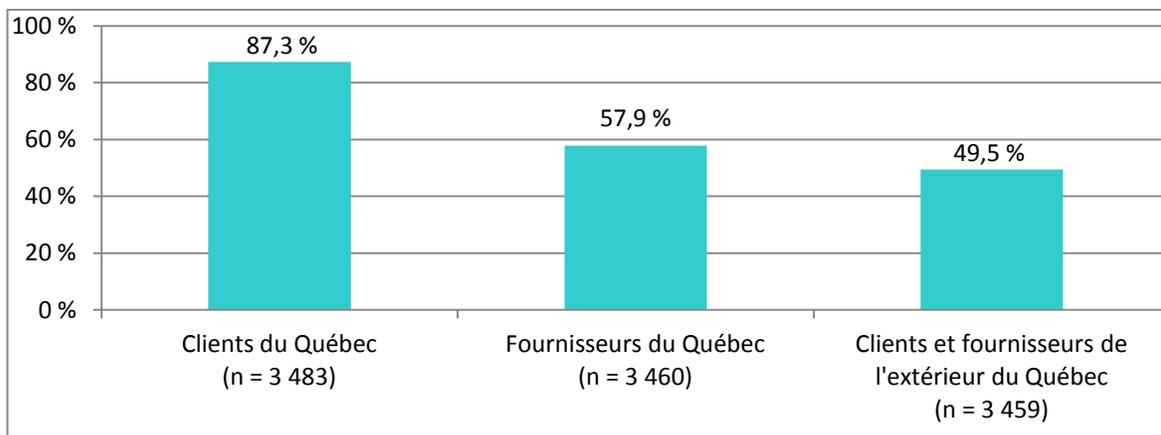
Ensemble du Québec, 2010



n = 4 326

Graphique 31. Pourcentage des répondants qui ont à communiquer avec les clients et les fournisseurs du Québec et ceux de l'extérieur du Québec

Ensemble du Québec, 2010



Comme le montre le tableau 18, les communications avec des personnes du Québec, autant avec des clients qu'avec des fournisseurs, se font généralement en français. En effet, dans l'ensemble du Québec, environ sept travailleurs sur dix disent utiliser cette langue plus de 90 % du temps dans cette situation. Il importe de noter que parmi les travailleurs de l'île de Montréal, le français est aussi la langue de ce type de communication, mais dans une plus faible proportion, 45 % et 61 % des personnes utilisant généralement le français avec les clients et les fournisseurs du Québec.

Pour leur part, les échanges avec l'extérieur du Québec se passent beaucoup plus rarement en français. Plus de six personnes concernées sur dix déclarent n'employer cette langue qu'occasionnellement, voire jamais (64 % dans l'ensemble du Québec et 76 % sur l'île de Montréal).

Tableau 18. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français avec les clients et les fournisseurs du Québec et de l'extérieur du Québec

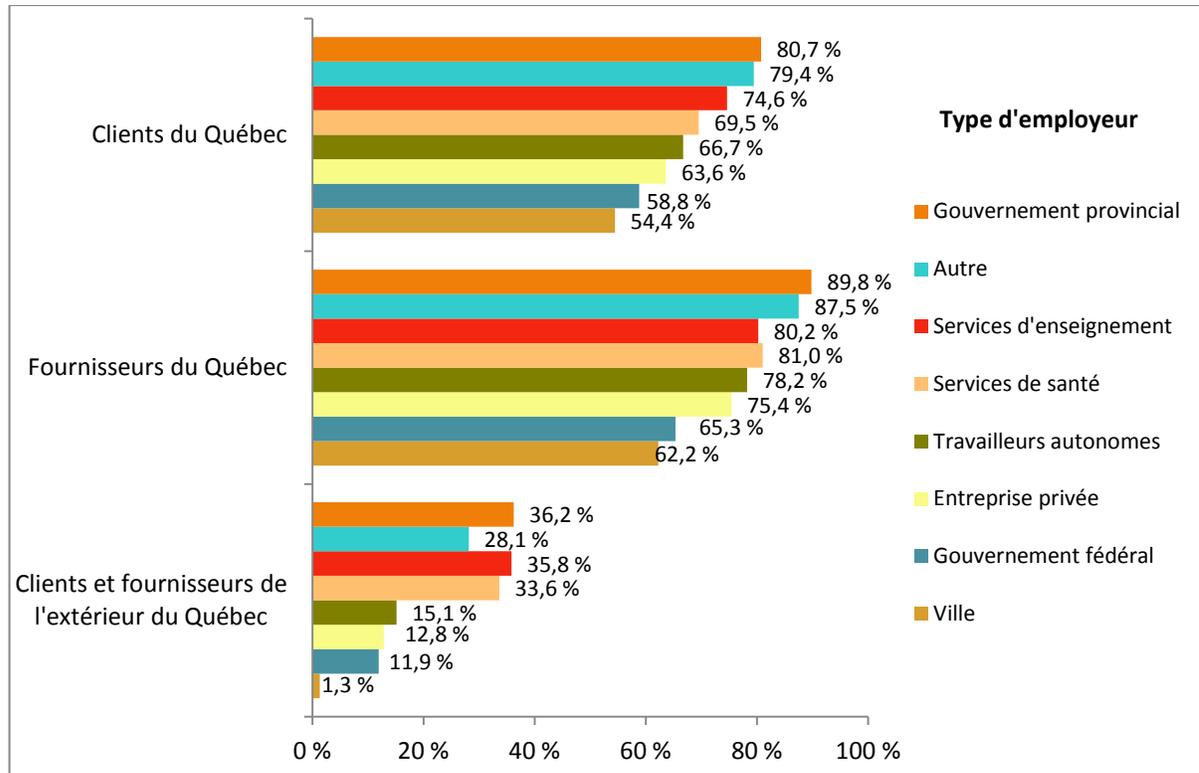
Ensemble du Québec, 2010

Usage du français	Clients du Québec		Fournisseurs du Québec		Clients et fournisseurs de l'extérieur du Québec	
	Québec	Île de Montréal	Québec	Île de Montréal	Québec	Île de Montréal
moins de 50 %	6,7	13,5	6,2	12,7	63,5	75,7
de 50 % à 89 %	26,1	41,2	16,1	26,5	19,4	14,7
90 % et plus	67,2	45,3	77,7	60,8	17,1	9,6
Total (n)	2 987	1 809	1 787	1 056	1 842	1 266

La langue utilisée par les travailleurs avec des clients et des fournisseurs varie en fonction de l'employeur. Le graphique 32 révèle que ce sont les employés du gouvernement provincial et des services d'enseignement et de santé qui sont les plus portés à communiquer uniquement ou généralement en français avec leurs clients et leurs fournisseurs, qu'ils proviennent du Québec ou de l'extérieur de celui-ci. À l'opposé, les personnes qui travaillent pour une ville, pour le gouvernement fédéral ou pour une entreprise privée ont moins tendance que les autres à employer le français dans cette situation. Par ailleurs, quel que soit le type d'employeur, l'usage du français est moins répandu lors des contacts avec des personnes de l'extérieur du Québec qu'avec celles provenant du Québec.

Graphique 32. Pourcentage des répondants utilisant généralement ou uniquement le français avec les clients et les fournisseurs du Québec et de l'extérieur du Québec selon le type d'employeur

Ensemble du Québec, 2010



Clients du Québec : n = 2 978, $p \leq 0,05$

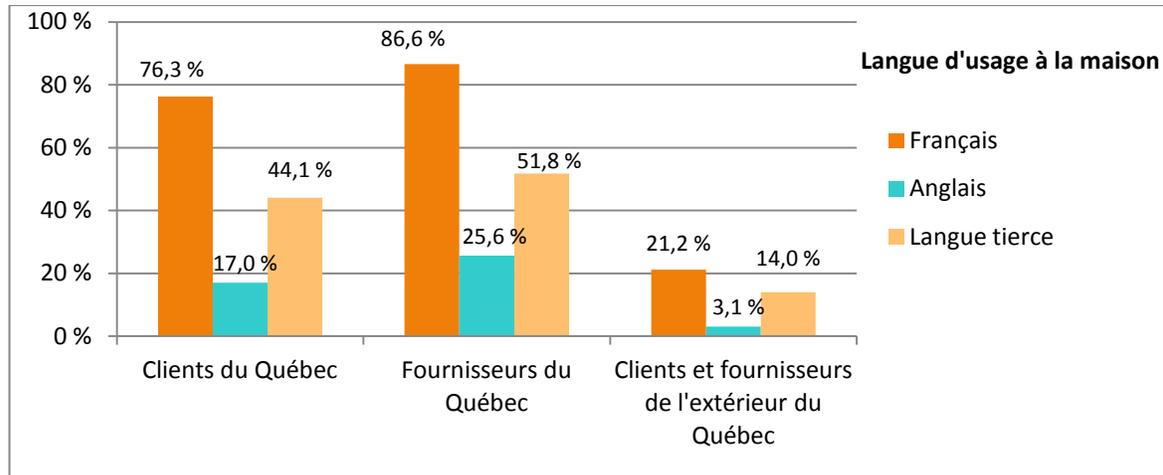
Fournisseurs du Québec : n = 1 783, $p > 0,05$ (non significatif)

Clients et fournisseurs de l'extérieur du Québec : n = 1 835, $p \leq 0,05$

L'étude de la situation chez les différents groupes linguistiques vient compléter le portrait. Le graphique 33 met en évidence le fait que les francophones sont les plus enclins à utiliser le français lors des échanges avec des clients et des fournisseurs, peu importe leur provenance, alors que les anglophones le sont le moins. Toutefois, comme on l'a vu précédemment, le français est moins courant lorsque les clients et les fournisseurs proviennent de l'extérieur du Québec, et ce, pour tous les groupes linguistiques.

Graphique 33. Pourcentage de répondants utilisant généralement ou uniquement le français avec les clients et les fournisseurs du Québec et de l'extérieur du Québec selon la langue d'usage à la maison

Ensemble du Québec, 2010



Clients du Québec : n = 2 829, $p \leq 0,05$

Fournisseurs du Québec : n = 1 684, $p \leq 0,05$

Clients et fournisseurs de l'extérieur du Québec : n = 1 725, $p \leq 0,05$

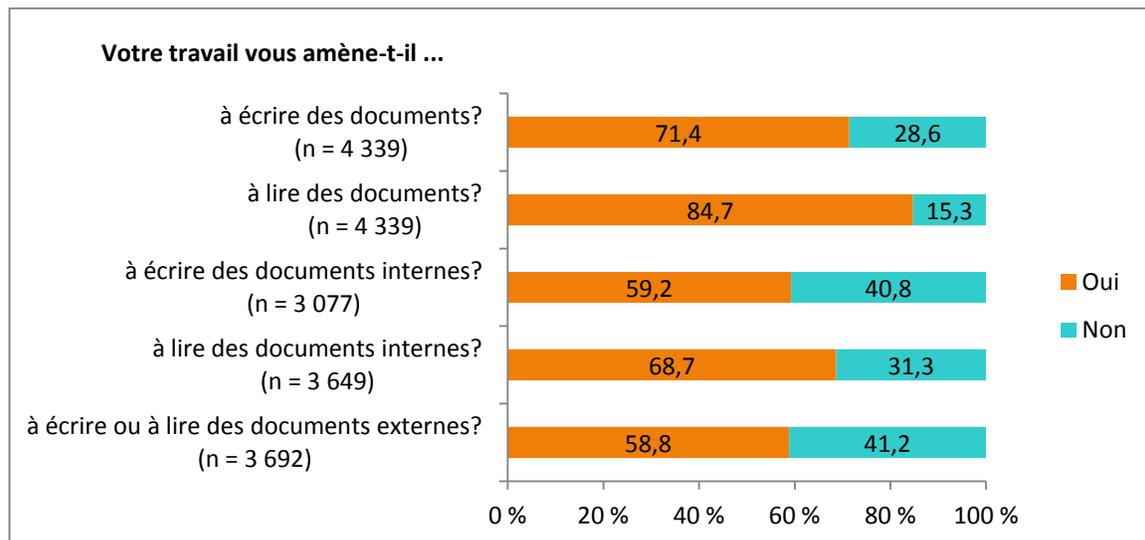
Somme toute, la langue des communications avec des personnes de l'extérieur de l'entreprise, notamment le siège social, et des clients et des fournisseurs, est en grande partie déterminée par la localisation de ces personnes. Les échanges se font rarement en français lorsque l'interlocuteur provient de l'extérieur du Québec. Cette tendance s'observe dans les trois groupes linguistiques. En ce qui concerne les contacts avec les personnes du Québec, chez les travailleurs francophones et allophones, ils se font généralement en français, par opposition aux anglophones, qui n'utilisent que peu cette langue.

LANGUE DES DOCUMENTS

Deux autres activités linguistiques pratiquées au travail, soit l'écriture et la lecture de documents, seront étudiées dans les pages qui suivent. La grande majorité des travailleurs disent devoir écrire (71 %) ou lire (85 %) dans le cadre de leur travail (voir le graphique 34). Près de six personnes concernées sur dix ont à écrire des documents destinés aux employés de leur entreprise et presque sept sur dix doivent lire ce type de document. Pour leur part, 59 % des travailleurs visés doivent également lire des documents provenant de personnes de l'extérieur du Québec³² ou en écrire à leur intention. Ainsi, l'écriture et la lecture des documents touchent un nombre important de travailleurs et la langue de ces activités a un impact sur leur langue de travail.

Graphique 34. Répartition (en %) des répondants selon le fait que leur travail les amène à lire ou à écrire des documents

Ensemble du Québec, 2010



Le tableau 19 fait ressortir que dans l'ensemble du Québec, la majorité des travailleurs utilisent généralement ou uniquement le français lors de l'écriture (70 %) et de la lecture (64 %) de documents internes. Le français est aussi la plupart du temps la langue de ces activités pour les travailleurs de l'île de Montréal, mais les proportions de personnes utilisant cette langue 90 % ou plus du temps y sont plus faibles (52 % et 44 %). En ce qui a trait aux documents externes, seulement un tiers des personnes dans l'ensemble du Québec (19 % sur l'île de Montréal) emploient généralement ou uniquement le français lorsqu'elles les traitent. Près de 41 % d'entre elles (55 % sur l'île de Montréal) n'utilisent le français que de façon occasionnelle dans ce cas.

32. Afin d'alléger la présentation des résultats, les documents destinés aux employés de l'entreprise seront qualifiés de *documents internes*, alors que les documents provenant de l'extérieur du Québec ou qui leur sont destinés seront qualifiés de *documents externes*.

Par ailleurs, les employés du gouvernement provincial et des villes sont les plus enclins à écrire et à lire en français dans le cadre de leur travail, alors que les personnes des entreprises privées et du gouvernement fédéral le sont le moins (voir le graphique 35).

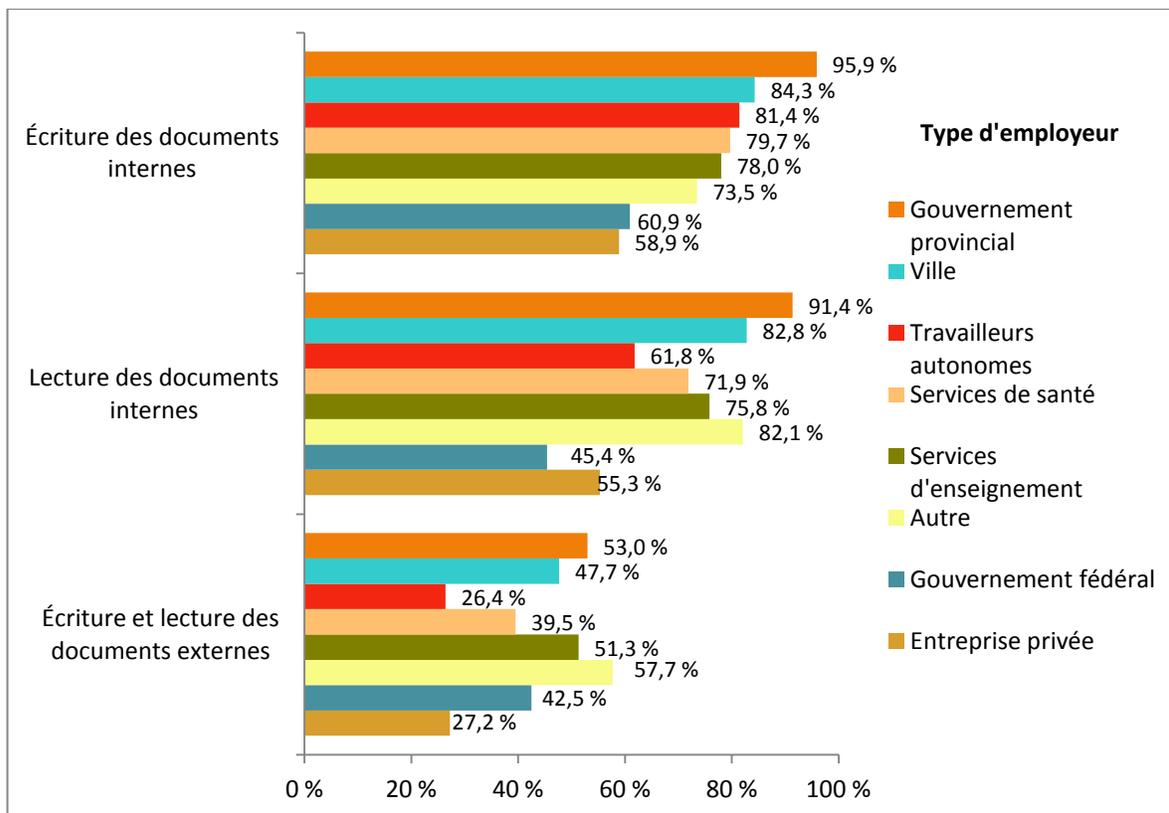
Tableau 19. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français lors de l'écriture et de la lecture de documents

Ensemble du Québec, 2010

Usage du français	Écriture de documents internes		Lecture de documents internes		Écriture et lecture de documents externes	
	Québec	Île de Montréal	Québec	Île de Montréal	Québec	Île de Montréal
moins de 50 %	17,0	31,1	15,4	28,8	40,5	55,4
de 50 % à 89 %	13,1	17,3	20,6	27,1	26,0	26,1
90 % et plus	69,8	51,6	64,1	44,1	33,4	18,5
Total (n)	1 889	1 213	2 577	1 601	2 108	1 384

Graphique 35. Pourcentage de répondants utilisant uniquement ou généralement le français lors de l'écriture et de la lecture de documents selon le type d'employeur

Ensemble du Québec, 2010



Écriture de documents internes : n = 1 885, p ≤ 0,05

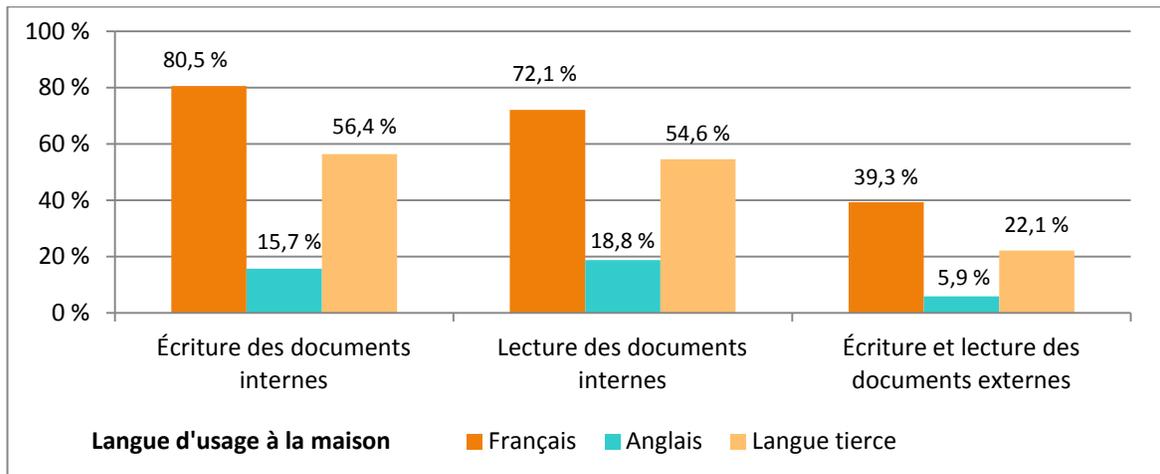
Lecture de documents internes : n = 2 568, p ≤ 0,05

Écriture et lecture de documents externes : n = 2 104, p ≤ 0,05

L'analyse de la situation en fonction du groupe linguistique permet de nuancer le portrait. Le graphique 36 illustre le fait qu'une forte majorité de francophones et une plus faible majorité d'allophones utilisent surtout le français lorsqu'ils travaillent avec des documents internes, par opposition aux anglophones, qui sont peu nombreux dans cette situation. Pour ce qui est de la lecture et de l'écriture de documents externes, l'usage du français est moins courant pour les trois groupes linguistiques. Cependant, le français est toujours davantage employé par les francophones et les allophones que par les anglophones.

Graphique 36. Pourcentage de répondants utilisant uniquement ou généralement le français lors de l'écriture et de la lecture de documents selon la langue d'usage à la maison

Ensemble du Québec, 2010



Écriture de documents internes : n = 1 791, p ≤ 0,05

Lecture de documents internes : n = 2 451, p ≤ 0,05

Écriture et lecture de documents externes : n = 1 981, p ≤ 0,05

En somme, l'écriture et la lecture de documents au travail concernent la majorité des travailleurs québécois. De façon générale, le français est la langue des documents internes, par opposition aux documents qui proviennent de l'extérieur du Québec ou qui y sont destinés, qui ont moins tendance à être produits dans cette langue. Les employés du gouvernement provincial et des villes ainsi que les francophones et les allophones sont les plus portés à utiliser le français lors du traitement des documents, que ce soit des documents internes ou externes.

ENSEMBLE DES ACTIVITÉS AU TRAVAIL

Dans cette section, l'ensemble des activités pratiquées dans le cadre du travail sera étudié afin de comparer le degré d'usage du français lors de celles-ci. Mais avant d'effectuer cette comparaison, une analyse des professions, groupées selon le niveau de compétence de l'emploi et en fonction des activités à exercer, sera présentée.

Comme il a été mentionné précédemment, la nature des tâches à effectuer varie d'un niveau d'emploi à l'autre. Le tableau 20 montre que les contacts avec le supérieur immédiat et les collègues concernent la majorité des travailleurs de tous les niveaux. À l'opposé, ce sont surtout des gestionnaires qui ont à communiquer avec des subordonnés, seulement une minorité de travailleurs des autres niveaux se trouvant dans cette situation. Le tableau 20 rend également compte du fait que dans le cadre de leur travail, les gestionnaires et les professionnels doivent plus souvent que les autres entrer en contact avec des gens de l'extérieur de l'entreprise et avec le siège social, et écrire ou lire des documents. De plus, les activités qui impliquent les personnes de l'extérieur du Québec, notamment les échanges avec des clients et des fournisseurs et le traitement de documents externes, sont aussi celles qu'exercent davantage les gestionnaires. Pour leur part, les employés de niveau élémentaire sont ceux qui exercent le moins d'activités de communication, d'écriture et de lecture.

Ainsi, les fonctions de gestionnaire et de professionnel exigent généralement des contacts avec des personnes ne faisant pas partie de l'entreprise, notamment celles provenant de l'extérieur du Québec, ainsi que le traitement de documents internes et externes, ce qui entraîne un usage plus fréquent de l'anglais chez ces travailleurs. Au-delà des professions, il s'agit maintenant de voir quelles activités nécessitent un plus grand usage du français.

Tableau 20. Proportion de répondants selon les activités à exercer au travail par niveau de compétence de l'emploi

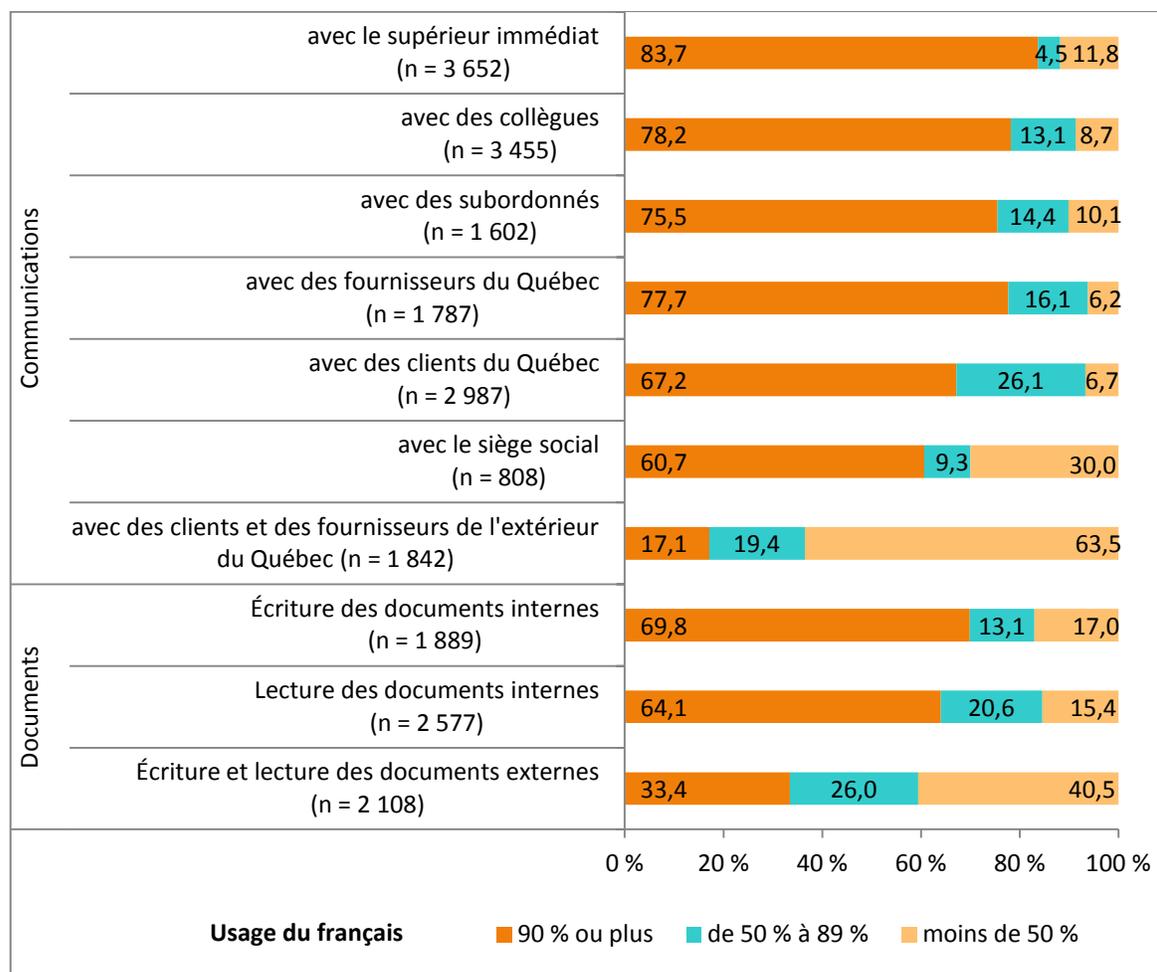
Ensemble du Québec, 2010

Activité au travail	Niveau de compétence de l'emploi				
	Gestion	Professionnel	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
Communications					
avec le supérieur immédiat	76,8	91,7	81,4	87,4	82,4
avec des collègues	76,9	87,3	81,4	80,9	74,4
avec des subordonnés	77,6	42,1	36,3	28,3	21,7
avec des gens de l'extérieur de l'entreprise	97,2	90,1	77,6	78,2	60,9
avec des clients du Québec	91,8	86,2	86,1	89,7	79,8
avec des fournisseurs du Québec	74,3	57,0	68,5	45,1	38,7
avec des clients et des fournisseurs de l'extérieur du Québec	61,1	52,4	44,1	50,8	34,1
avec le siège social	51,9	39,9	34,3	38,3	23,6
Documents					
écriture des documents	91,9	93,1	69,9	59,1	30,0
lecture des documents	96,9	97,8	85,6	77,9	53,7
écriture et lecture des documents externes	77,7	67,6	54,6	49,6	34,5

Comme l'illustre le graphique 37, ce sont les communications avec le supérieur immédiat qui s'effectuent le plus en français. En effet, 84 % de tous les travailleurs qui ont à échanger avec leur supérieur le font uniquement ou généralement en français. Les contacts avec les collègues, les subordonnés et les fournisseurs du Québec arrivent en deuxième position. Plus de sept personnes concernées sur dix emploient le français 90 % ou plus du temps lors de ces échanges. Les communications avec les clients du Québec et le siège social, ainsi que le travail avec des documents internes, se font aussi majoritairement en français. À l'opposé, les communications avec les personnes de l'extérieur du Québec et le traitement des documents externes s'effectuent rarement en français, seulement une minorité des travailleurs l'employant dans cette situation.

Graphique 37. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français par activité au travail

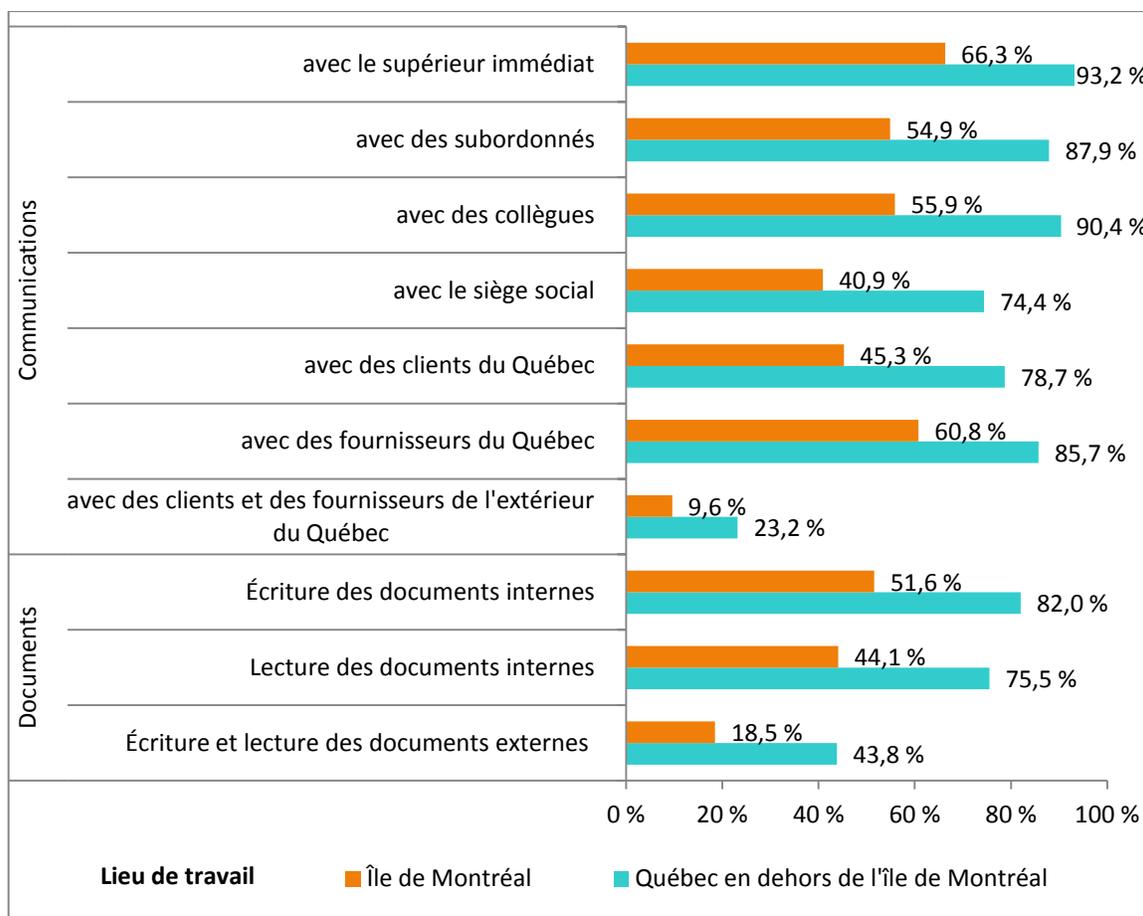
Ensemble du Québec, 2010



Le graphique 38 présente la comparaison de la situation relative à l'usage du français lors des diverses activités au travail sur l'île de Montréal et ailleurs au Québec. Il est à constater qu'indépendamment de l'activité, la proportion de personnes utilisant uniquement ou généralement le français est plus faible sur l'île de Montréal qu'au Québec, en dehors de cette région. Cela est sans doute lié à la concentration des groupes anglophone et allophone sur l'île de Montréal et à la tendance de ces deux groupes à utiliser davantage l'anglais au travail, comparativement aux francophones.

Graphique 38. Pourcentage de répondants utilisant uniquement ou généralement le français lors des diverses activités au travail selon le lieu de travail

Île de Montréal et Québec en dehors de l'île de Montréal, 2010

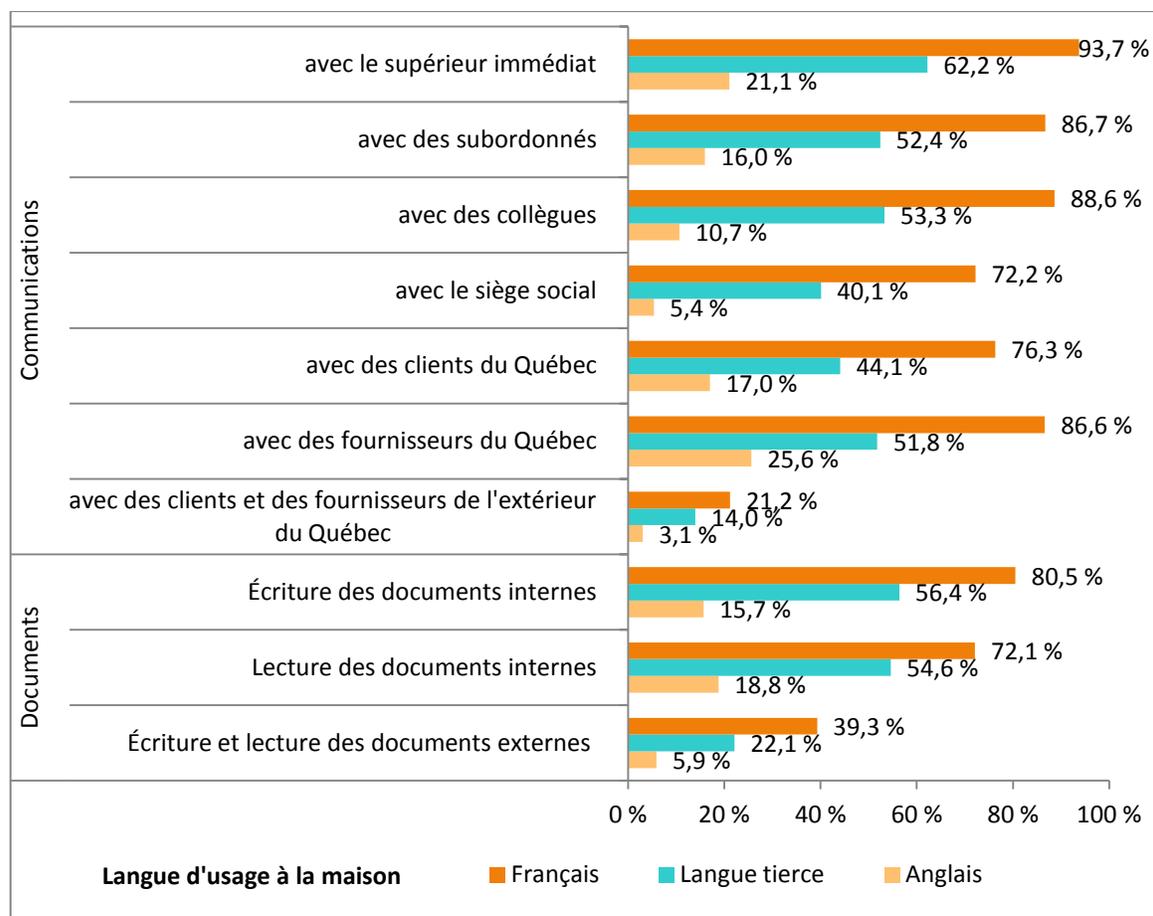


Le graphique 39 illustre qu'outre les activités concernant l'extérieur du Québec, la forte majorité des francophones et une plus faible majorité d'allophones privilégient l'usage général ou exclusif du français. En ce qui concerne les anglophones, seulement une faible minorité d'entre eux emploie surtout le français lors d'activités avec des personnes du Québec ou de l'extérieur.

Comment expliquer une telle différence de comportements entre les groupes linguistiques? Le contexte professionnel varie-t-il d'un groupe à l'autre? Les tableaux 21, 22 et 23 permettent d'en savoir plus.

Graphique 39. Pourcentage de répondants utilisant uniquement ou généralement le français lors des diverses activités au travail selon la langue d'usage à la maison

Ensemble du Québec, 2010



La répartition des travailleurs des différents groupes linguistiques selon le niveau de compétence de l'emploi (voir le tableau 21) met en évidence le fait que les francophones sont surreprésentés par rapport aux autres groupes linguistiques parmi les emplois de niveau technique. Ils sont près de 34 % à occuper un emploi de ce niveau contre 25 % chez les deux autres groupes. De leur côté, les allophones sont proportionnellement plus nombreux que les autres à exercer une fonction de niveau intermédiaire (30 % contre 23 % chez les francophones et 25 % chez les anglophones) ou élémentaire (13 % contre 10 % et 9 % respectivement). Quant aux anglophones, ils sont surreprésentés au niveau de la gestion. En effet, 15 % d'entre eux occupent un poste de gestion, alors que seulement 10 % des francophones et des allophones se trouvent dans la même situation. Les analyses présentées précédemment (voir le tableau 9) démontrent que le niveau de gestion est celui qui est le moins propice à l'usage du français. Le niveau de compétence explique donc en partie le fait que les personnes de langue anglaise ont moins tendance que les autres à travailler en français.

Tableau 21. Répartition (en %) des répondants selon le niveau de compétence de l'emploi par langue d'usage à la maison

Ensemble du Québec, 2010

Niveau de compétence de l'emploi	Langue d'usage à la maison		
	Français	Anglais	Langue tierce
Gestion	9,9	15,2	10,3
Professionnel	23,2	26,4	22,0
Technique	33,7	25,0	25,4
Intermédiaire	23,3	24,9	29,7
Élémentaire	9,9	8,5	12,6
Total (n)	100 (2 419)	100 (807)	100 (685)

n = 3 911, p ≤ 0,05

Note : Les résultats en gras signalent des différences statistiquement significatives entre les groupes linguistiques.

Le profil des travailleurs en fonction du type d'employeur varie aussi d'un groupe linguistique à l'autre (voir tableau 22). Si les francophones sont proportionnellement plus nombreux à travailler pour le gouvernement provincial (10 % contre 6 % chez les allophones et 3 % chez les anglophones), on trouve davantage de personnes de langue tierce dans les entreprises privées (62 % contre 54 % chez les francophones et 52 % chez les anglophones), alors que les personnes de langue anglaise ont plus tendance que les autres à travailler à leur compte (19 % contre 13 % chez les francophones et 12 % chez les allophones) ou pour des services d'enseignement (12 % contre 8 % chez les autres).

Le travail autonome ainsi que dans les services d'enseignement permettent jusqu'à un certain point de choisir sa langue de travail. Dans le premier cas, les personnes décident de façon plus ou moins exhaustive leurs conditions de travail, notamment la langue qu'elles utilisent. Quant au deuxième cas, les travailleurs ont le choix entre les deux systèmes d'enseignement établis au Québec, francophone ou anglophone, ils ont par conséquent le choix de la langue de travail. Ainsi, les personnes de langue anglaise peuvent privilégier un travail dans leur langue.

De plus, comme le montre le tableau 22, les travailleurs de langue anglaise ont moins tendance que les autres à se trouver parmi les employés du gouvernement provincial qui est, comme en témoigne le tableau 4, le plus favorable à l'usage du français.

Enfin, le tableau 23 permet de constater que les anglophones sont également plus portés que les francophones et les allophones à effectuer des tâches nécessitant un plus grand usage de l'anglais, notamment les communications avec des clients et des fournisseurs de l'extérieur du Québec et le traitement de documents externes. En outre, ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à travailler dans des entreprises dont le siège social est situé en dehors du Québec, ce qui entraîne un plus grand emploi de l'anglais.

Tableau 22. Répartition (en %) des répondants selon le type d'employeur par langue d'usage à la maison

Ensemble du Québec, 2010

Type d'employeur	Langue d'usage à la maison		
	Français	Anglais	Langue tierce
Entreprise privée	54,4	51,8	62,1
Travailleurs autonomes	13,2	19,3	12,2
Gouvernement provincial	9,5	3,2	5,6
Gouvernement fédéral	2,3	2,4	1,0
Ville	2,6	2,5	1,4
Services d'enseignement	7,6	12,4	8,0
Services de santé	6,4	5,4	7,2
Autre	3,9	3,0	2,4
Total (n)	2 525	870	730

n = 4 125, p ≤ 0,05

Note : Les résultats en gras signalent des différences statistiquement significatives entre les groupes linguistiques.

Tableau 23. Proportion de répondants selon certaines activités à exercer au travail par langue d'usage à la maison

Ensemble du Québec, 2010

Activité au travail	Langue d'usage à la maison			Total (n)
	Français	Anglais	Langue tierce	
Communications avec des clients et des fournisseurs de l'extérieur du Québec	45,6	69,1	54,7	3 272
Traitement des documents provenant ou destinés à l'extérieur du Québec	57,8	65,9	51,7	3 504
Communications avec le siège social	36,5	40,9	35,9	2 082
Travail pour une entreprise dont le siège social est situé en dehors du Québec	15,9	30,5	17,8	2 107

Note : Les résultats en gras signalent des différences statistiquement significatives entre les groupes linguistiques.

En conclusion, les activités que le travailleur doit exercer dans le cadre de son emploi sont étroitement liées à la position professionnelle de celui-ci et, donc, au niveau de compétence requis pour son emploi. Les tâches entraînant un plus grand usage de l'anglais, telles que les contacts avec l'extérieur du Québec et le traitement de documents externes, sont surtout propres aux emplois de niveau gestion. Autant chez les francophones que chez les allophones et les anglophones, l'usage du français lors de ces activités est restreint. Par ailleurs, chez les travailleurs anglophones, même les activités concernant les personnes au Québec, comme les contacts avec l'entourage immédiat, avec les clients et les fournisseurs du Québec, ainsi que

le traitement de documents internes, ne requièrent qu'un faible usage du français. Une telle polarisation des groupes linguistiques quant à l'usage du français dans le milieu de travail pourrait signaler l'existence au Québec d'un marché du travail francophone, qui permet d'exercer généralement en français des activités à l'intérieur du Québec, et d'un marché plutôt anglophone qui, lui, permet aux personnes le désirant de fonctionner surtout en anglais. Il importe de noter que le français est rarement totalement absent du quotidien de ces travailleurs, mais qu'il n'occupe toutefois qu'une place limitée dans leurs pratiques linguistiques.

PROFIL DES TRAVAILLEURS N'UTILISANT PAS LE FRANÇAIS DANS LE CADRE DE LEUR TRAVAIL

Comme il a été évoqué précédemment dans ce rapport, les travailleurs n'ayant jamais recours au français dans le cadre de leur travail font l'objet d'une analyse distincte dont les résultats sont présentés dans cette section³³. Il s'agit des personnes qui ont déclaré que tout leur temps au travail est consacré à l'usage soit de l'anglais, soit d'une langue tierce, soit de la combinaison des deux. Le français ne fait donc pas partie de leurs pratiques linguistiques. Comme l'illustre le tableau 24, parmi ces personnes, plus de huit sur dix travaillent uniquement en anglais. Dans la plupart des autres cas, l'anglais est la langue prédominante, soit celle utilisée plus de la moitié du temps en combinaison avec une langue tierce.

Les personnes n'utilisant jamais le français au travail représentent environ 2 % de tous les répondants et la grande majorité (72 %) travaille sur l'île de Montréal. Quel est le profil sociodémographique de ces personnes? Dans quel secteur d'activité économique travaillent-elles? Quelle est leur position professionnelle? Les réponses à ces questions seront données dans les pages qui suivent.

Tableau 24. Répartition (en %) des répondants n'utilisant jamais le français au travail selon l'usage de l'anglais et de langues tierces

Ensemble du Québec³⁴, 2010

Pourcentage de temps d'usage des langues au travail	Langue utilisée au travail	
	Anglais	Langue tierce
0 %	1,0	81,3
de 1 % à 49 %	1,1	12,0
de 50 % à 89 %	8,7	5,7
de 90 % à 99 %	7,9	0,0
100 %	81,3	1,0

n = 173

Comme en témoigne le tableau 25, ce sont surtout les travailleurs de langue maternelle anglaise (51 %) et tierce (42 %) qui n'utilisent pas le français au travail. Dans la plupart des cas, ces travailleurs parlent l'anglais à la maison (78 %) et sont natifs d'un autre pays (41 %) ou d'une autre province canadienne (25 %). Presque deux tiers (65 %) des personnes n'utilisant pas le français au travail déclarent pouvoir parler uniquement l'anglais, alors que les autres se disent bilingues (français et anglais) (34 %).

33. Il importe de noter que les analyses de cette section reposent sur un faible nombre de répondants (173). Ces données sont donc présentées à titre informatif et doivent être interprétées avec prudence.

34. Même si la forte majorité des personnes n'utilisant jamais le français travaillent sur l'île de Montréal, en raison du faible nombre de ces personnes, la situation dans l'ensemble du Québec sera présentée dans cette section.

Tableau 25. Répartition (en %) des répondants n'utilisant jamais le français au travail selon les caractéristiques sociodémographiques et professionnelles

Ensemble du Québec, 2010

Caractéristique	Modalité	Pourcentage
Langue maternelle	Français	6,9
	Anglais	50,7
	Langue tierce	42,3
Langue d'usage à la maison	Français	1,2
	Anglais	77,8
	Langue tierce	18,8
	Français et anglais	2,1
Lieu de naissance	Québec	34,3
	Ailleurs au Canada	25,1
	En dehors du Canada	40,6
Compétences linguistiques	Français seulement	0,4
	Anglais seulement	65,4
	Français et anglais	34,2
Niveau de compétence de l'emploi	Gestion	20,0
	Professionnel	18,4
	Technique	28,8
	Intermédiaire	22,5
	Élémentaire	10,2
Profession en fonction du secteur d'activité (CNP-S)	Affaires, finances et administration	25,8
	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	6,1
	Secteur de la santé	4,7
	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	12,2
	Arts, culture, sports et loisirs	7,3
	Vente et services	26,0
	Métiers, transport et machinerie	8,7
	Secteur primaire	5,2
	Transformation, fabrication et services d'utilité publique	4,0
Type d'employeur	Entreprise privée	60,4
	Travailleurs autonomes	16,9
	Gouvernement provincial	0,7
	Gouvernement fédéral	0,0
	Ville	5,6
	Services d'enseignement	12,9
	Services de santé	3,5

n = 173

En ce qui concerne leur profil professionnel, plus de la moitié de ces personnes travaillent dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration et dans celui de la vente et des services. Le deuxième cas peut paraître surprenant, car généralement, le travail dans le secteur de la vente et des services suppose des contacts avec des clients et une adaptation à la langue

de ceux-ci, ce qui amène souvent les travailleurs de ce domaine à utiliser deux langues (français et anglais). Deux explications pourraient être avancées dans ce cas. Soit ces personnes, tout en travaillant dans ce secteur, n'ont pas à communiquer avec les clients, soit il s'agit de commerces ou d'entreprises dont la clientèle restreinte est anglophone. Par ailleurs, la grande majorité des personnes n'utilisant pas le français au travail se trouve dans des entreprises privées (60 %) ou à son compte (17 %). De plus, elles sont presque également réparties entre les cinq niveaux de compétence des emplois, avec une légère surreprésentation des emplois de niveau technique (29 %) et une sous-représentation de ceux de niveau élémentaire (10 %).

Il s'agit maintenant de voir si le non-usage du français correspond aux pratiques linguistiques lors de diverses activités, telles que les communications avec l'entourage et les personnes de l'extérieur de l'entreprise, ainsi que l'écriture et la lecture de documents. Le français est-il totalement absent de ces activités chez les travailleurs? Le tableau 26 rend compte de la situation. La forte majorité des travailleurs n'ont effectivement recours au français ni lors des communications au travail, ni lors de l'écriture ou de la lecture de documents. Toutefois, cette majorité est plus faible lorsqu'il s'agit des contacts avec des clients et des fournisseurs du Québec, de la lecture des documents internes et du travail avec des documents externes, une partie des travailleurs utilisant alors le français. En somme, dans la plupart des cas, le français est effectivement absent des pratiques linguistiques de ces personnes et lorsqu'il est présent, il n'occupe qu'une place marginale.

Tableau 26. Répartition (en %) des répondants n'utilisant pas le français au travail selon l'usage du français lors des diverses activités

Ensemble du Québec, 2010

Activité	Usage du français			Total (n)
	0 %	de 1 % à 49 %	50 % et plus	
Communications				
avec le supérieur immédiat	92,8	6,0	1,2	131
avec des subordonnés	91,7	3,2	5,1	55
avec des collègues	89,8	10,0	0,3	110
avec le siège social	94,5	1,3	4,1	35
avec des clients du Québec	76,3	13,7	10,0	75
avec des fournisseurs du Québec	66,8	25,8	7,4	55
avec des clients et des fournisseurs de l'extérieur du Québec	94,3	4,9	0,8	78
Documents				
écriture de documents internes	85,1	9,6	5,3	73
lecture de documents internes	67,2	25,3	7,6	99
écriture et lecture de documents externes	77,5	18,8	3,7	82

CONCLUSION

Les données d'une enquête auprès de la population québécoise menée en 2010 ont permis d'étudier la situation relative à la langue de travail au Québec. Il en ressort que la plupart des Québécois (76 %) déclarent le français comme langue principale de travail. **C'est d'ailleurs une forte majorité d'entre eux qui utilise cette langue de façon prédominante au travail, soit plus de la moitié du temps (83 %).** Cependant, le français est rarement la seule langue employée, la plupart des travailleurs ayant recours à l'anglais à un degré ou à un autre dans le cadre de leurs fonctions. Effectivement, seulement une minorité de travailleurs québécois (37 %) n'ont jamais recours à l'anglais dans leur travail. Quant aux autres, l'anglais fait partie de leur quotidien, mais à des degrés divers. Si 46 % des Québécois l'utilisent de façon complémentaire au français, soit moins de la moitié de leur temps au travail, dans 17 % des cas, l'usage de l'anglais est équivalent à celui du français ou prédomine sur les autres langues.

L'ensemble des analyses effectuées a démontré que les pratiques linguistiques diffèrent que l'on soit sur l'île de Montréal ou dans les autres régions du Québec. Le recours à l'anglais est davantage répandu sur l'île de Montréal, seulement 18 % des travailleurs n'ayant jamais recours à cette langue comparativement à 47 % en dehors de l'île. Par conséquent, le français au travail occupe une place moins importante sur l'île de Montréal qu'ailleurs au Québec, mais reste néanmoins la langue utilisée majoritairement par la plupart des travailleurs (66 %). Cette situation est attribuable à plusieurs facteurs, notamment la concentration des groupes anglophone et allophone dans cette région.

L'étude de la langue de travail chez les différents groupes linguistiques illustre la différence de comportements entre eux. Dans l'ensemble du Québec, si les francophones ont tendance à travailler uniquement ou généralement en français (76 %), les anglophones, pour leur part, privilégient leur langue au travail : seulement une minorité d'entre eux utilisent le français de façon prédominante (34 % l'utilisent de 50 % à 89 % du temps et 8 % l'utilisent 90 % ou plus du temps). Quant aux allophones, ils sont relativement partagés entre ceux qui travaillent uniquement (23 %) ou généralement (21 %) en français, ceux qui l'utilisent de façon régulière (31 %) et ceux qui l'emploient occasionnellement (25 %).

Cette différence de comportement en fonction du groupe linguistique est également perceptible dans l'usage des langues lors de diverses activités exercées dans le cadre du travail. Ainsi, chez les francophones et, dans une moindre mesure, chez les allophones, la langue de communication est souvent déterminée par la localisation de l'interlocuteur. Si le français est généralement la langue des activités concernant les personnes au Québec, telles que les échanges avec l'entourage au travail ou avec les clients et les fournisseurs du Québec ainsi que le traitement des documents internes, l'anglais est privilégié lors des échanges avec les personnes de l'extérieur du Québec. À l'opposé, chez les anglophones, le recours au français est limité indépendamment de la localisation de l'interlocuteur. C'est l'anglais qui est employé la plupart du temps lors des activités, autant au Québec qu'à l'extérieur.

Cela pourrait signaler l'existence de deux marchés du travail au Québec et surtout sur l'île de Montréal : un marché francophone et un anglophone. Le premier regroupe des emplois qui s'exercent principalement en français, au moins en ce qui concerne les activités à l'intérieur du Québec. Quant au deuxième, il rejoint des milieux de travail qui permettent de travailler surtout en anglais. Il importe de noter que le français est rarement totalement absent de ces milieux, mais qu'il n'occupe toutefois qu'une place limitée, l'anglais étant utilisé la plupart du temps. Ainsi, pour cet aspect, la situation des anglophones a peu évolué au Québec au cours des dernières décennies, car ils ont toujours tendance à travailler dans leur langue. Par contre, un changement important est survenu au sein du groupe allophone. Dans la région de Montréal, les personnes de langues maternelles tierces œuvrant dans le secteur privé étaient beaucoup plus enclines à travailler en français en 2010 qu'en 1971, la part de celles qui utilisent cette langue 90 % ou plus du temps passant de 17 % à 31 %. Ce changement est en partie attribuable à l'évolution de la composition linguistique de ce groupe, qui est de plus en plus constitué de personnes provenant des pays de la francophonie ou ayant des affinités avec la langue française.

Par ailleurs, l'évolution de la situation chez l'ensemble des travailleurs dans les dernières décennies révèle que le français dans le milieu de travail a fait des progrès entre 1971 et 2010, la proportion de personnes travaillant généralement (90 % ou plus du temps) ou régulièrement (de 50 % à 89 % du temps) en français ayant augmenté pendant cette période, autant dans la région de Montréal que dans l'ensemble du Québec. Si, dans le premier cas, la hausse a surtout touché les personnes travaillant généralement en français (de 42 % à 51 %), dans le deuxième cas, elle était plutôt du côté des travailleurs utilisant le français de façon régulière (de 19 % à 23 %).

L'évolution de la situation n'a toutefois pas été linéaire au cours de cette période. Entre 1971 et 1989, l'usage du français au travail a progressivement augmenté dans l'ensemble du Québec et dans la région de Montréal. Cependant, à partir de 1989, la tendance a été à la baisse pour l'ensemble du Québec, alors que dans la région de Montréal, une stabilité a été constatée entre 1989 et 2007, avant d'avoir là aussi une baisse pour la période suivante (de 2007 à 2010).

En ce qui concerne l'évolution plus récente, soit de 2007 à 2010, le français est resté la langue principale de travail de la majorité des travailleurs. Environ la même proportion de Québécois (75 %) et de résidents de la région de Montréal (64 %) déclarait travailler principalement dans cette langue lors des deux sondages. Par contre, dans la région de Montréal, le pourcentage de temps pendant lequel elle est utilisée a baissé en trois ans, laissant une place plus importante à l'anglais. En effet, en 2010, les personnes avaient moins tendance qu'en 2007 à travailler surtout en français (50 % ou plus du temps), leur proportion étant passée de 83 % à 80 % dans la RMR de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉLAND, Paul. *Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse*, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008, 40 p.
- BÉLAND, Paul. *L'usage du français au travail : situations et tendances*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1991, 205 p.
- BOUCHARD, Pierre. « La langue du travail : une situation qui progresse, mais toujours teintée d'une certaine précarité », *Revue d'aménagement linguistique*, numéro hors série : *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française*, automne 2002, p. 85-104.
- COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU BILAN SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE. *La situation de la langue française au Québec, bilan*, 1996, 407 p.
- COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SUR LES DROITS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC. *La situation de la langue française au Québec*, Livre 1 : *la langue de travail*, Québec, Éditeur officiel, 1972, 379 p.
- CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Indicateurs de la langue du travail au Québec : édition 1994*, 1995, réf. du 15 août 2012. [www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_igccpplus_pi4%5Bfile%5D=http%3A%2F%2Fwww.cslf.gouv.qc.ca%2Fpublications%2Fpubf148%2Findicate.htm&highlight=langue|travail].
- HOULE, René, Jean-Pierre CORBEIL et Mathieu CHARRON. *Les langues de travail au Québec en 2006*, Office québécois de la langue française, 2012, 190 p.
- MOFFET, Virginie. *Langue de travail dans la région métropolitaine de Montréal : étude exploratoire*, 2008, 115 p. (Langues et sociétés; 43)
- MOFFET, Virginie, Nicolas BÉLAND et Robert DELISLE. *Langue de travail dans les grandes entreprises du Québec. Quelle place pour le français?*, Office québécois de la langue française, 2008, 141 p.
- MONNIER, Daniel. *L'usage du français au travail*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1983, 121 p.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001*, Montréal, 2006, Fascicule 2, 103 p.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, 2002-2007*, L'Office, 2008, 191 p.
- OLIVIER, Charles-Étienne. *Rapport méthodologique*, Gouvernement du Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2012, 7 p. [Document interne].

PAILLÉ, Michel. *Les caractéristiques linguistiques de la population du Québec : profil et tendances 1996-2006, Portrait démolinguistique*, Office québécois de la langue française, 2011, 124 p.

PERRON, Benjamin. *Les pratiques linguistiques au travail dans la région de Gatineau en 2010*, Office québécois de la langue française, 2012, 44 p.

STATISTIQUE CANADA. *L'utilisation des langues en milieu de travail au Canada : recensement de 2006*, n° 97-555-X au catalogue, 2008, 25 p.

ANNEXE 1 : PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le sondage a été fait en français ou en anglais, au choix du répondant. Le questionnaire avait été prétesté auprès de 103 répondants, notamment des personnes de langue maternelle française, de langue maternelle anglaise et de langues maternelles tierces.

Les entrevues téléphoniques étaient assistées par ordinateur, avec une gestion informatisée des numéros de téléphone à l'aide d'un automate d'appels. Jusqu'à dix appels ont été lancés pour tenter de joindre les personnes échantillonnées.

Ainsi, au total, 6 702 individus ont participé à l'étude en répondant au questionnaire par téléphone ou en ligne.

Pondération

Dans un premier temps, l'échantillon a été pondéré par l'inverse du nombre de lignes téléphoniques dans le ménage. Dans un second temps, il a été redressé selon le lieu de résidence. L'échantillon de l'île de Montréal a ensuite été pondéré par groupe d'âge, par langue maternelle et par genre. Les personnes de langue maternelle tierce de l'île de Montréal ont également été pondérées par langue parlée à la maison et par statut migratoire.

Comme l'échantillon de l'île de Montréal, l'échantillon de la couronne de Montréal a été ajusté selon le groupe d'âge, la langue maternelle et le genre. Les individus de langue maternelle tierce de la couronne de Montréal ont également été pondérés par langue d'usage à la maison, mais pas par statut migratoire, car le nombre de ces personnes échantillonnées ne le permettait pas.

En ce qui a trait au reste du Québec, l'échantillon de cette région a aussi été pondéré par groupe d'âge, par langue maternelle et par genre. Le nombre de personnes de langue tierce échantillonnées dans cette région étant petit, aucune autre pondération n'était ajoutée.

L'échantillon ainsi pondéré devrait être représentatif de la population, au moins selon les variables de pondération. Quant aux autres caractéristiques de l'échantillon, de manière générale, la distribution devrait se rapprocher de celle de la population.

Une exception à ce fait doit toutefois être signalée. Les répondants de cette enquête sont généralement plus scolarisés que la population. C'est-à-dire que les individus ayant un diplôme universitaire sont surreprésentés dans l'échantillon par rapport à la population en général, alors que les personnes faiblement scolarisées sont sous-représentées. Cela peut avoir une incidence sur les autres caractéristiques de l'échantillon, notamment sur la répartition des répondants selon le poste occupé et selon l'usage des langues au travail. Les individus occupant des postes demandant un haut niveau de scolarité seraient surreprésentés dans l'échantillon. En revanche, les personnes occupant des postes n'exigeant pas de formation spécialisée ou exigeant un bas niveau de scolarité seraient sous-représentées. Par ailleurs, il a été démontré que l'usage des langues au travail est lié à la hiérarchie professionnelle (Béland, 1991), les ouvriers étant plus enclins à travailler en français que les administrateurs ou les professionnels. Ainsi, il est possible

que l'usage du français au travail soit sous-estimé dans notre échantillon, alors que l'usage de l'anglais peut être surestimé.

Il importe de mentionner que les données du sondage mené en 2007 au nom de l'Office, qui serviront de comparaison aux données de 2010, présentent la même particularité, soit la surreprésentation des personnes hautement scolarisées, ce qui assure la comparabilité des données.

ANNEXE 2 : TABLEAUX-SYNTHÈSES

Tableau 1. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par certaines caractéristiques sociodémographiques de ceux-ci

Ensemble du Québec, 2010

Caractéristique du répondant	Usage du français				Total (n)
	moins de 50 %	de 50 % à 89 %	de 90 % à 99 %	100 %	
Groupe d'âge					
moins de 35 ans	11,6	24,2	31,9	32,3	2 385
35 ans et plus	11,6	22,2	27,5	38,7	1 933
Langue d'usage à la maison					
Français	4,1	19,9	33,0	43,0	2 526
Anglais	57,5	34,2	6,6	1,6	859
Langue tierce	24,9	31,4	20,7	23,0	728
Français et anglais à égalité	29,9	44,2	13,8	12,2	205
Compétences linguistiques					
Français seulement	0,3	8,6	27,9	63,2	1 262
Anglais seulement	88,7	7,8	2,9	0,6	265
Français et anglais	15,3	33,0	30,9	20,8	2 785
Niveau de scolarité					
Primaire	10,9	12,1	13,6	63,4	189
Secondaire	7,5	21,4	26,3	44,8	942
Collégial	9,4	25,7	31,8	33,2	1 394
Universitaire	17,4	22,9	31,5	28,2	1 730
Niveau de compétence de l'emploi					
Élémentaire	7,8	16,5	21,1	54,6	437
Intermédiaire	11,9	26,8	28,4	32,9	1 006
Technique	8,2	18,7	29,7	43,5	1 152
Professionnel	14,2	22,0	32,4	31,4	1 076
Gestion	16,9	32,2	28,8	22,1	407

Note : Les relations entre l'usage du français au travail et chacune des caractéristiques sont significatives au niveau de 0,05.

Tableau 2. Répartition (en %) des répondants selon l'usage du français au travail par certaines caractéristiques de l'entreprise pour laquelle ils travaillent

Ensemble du Québec, 2010

Caractéristique de l'entreprise	Usage du français				Total (n)
	moins de 50 %	de 50 % à 89 %	de 90 % à 99 %	100 %	
Type d'employeur					
Gouvernement provincial	2,6	9,5	34,2	53,6	303
Services d'enseignement	15,7	11,1	25,2	48,1	382
Autre	5,0	12,8	37,0	45,1	139
Services de santé	10,6	16,1	32,5	40,8	303
Travailleurs autonomes	11,7	24,1	30,7	33,4	534
Entreprise privée	13,3	27,0	26,8	32,9	2 462
Ville	8,6	15,9	46,5	29,0	96
Gouvernement fédéral	5,4	47,9	24,3	22,3	83
Secteur d'activité de l'entreprise					
Soins de santé et assistance sociale	8,3	14,9	27,1	49,7	529
Services d'enseignement	13,9	12,7	25,2	48,2	451
Administrations publiques	4,4	19,7	37,1	38,8	211
Fabrication	11,6	24,2	28,6	35,6	490
Hébergement et services de restauration	13,6	32,0	22,3	32,0	249
Commerce de détail	10,4	26,0	33,7	29,9	451
Finance et assurances	10,5	27,8	32,5	29,2	243
Services professionnels, scientifiques et techniques	16,9	29,0	30,0	24,1	361
Localisation du siège social³⁵					
Région de Montréal	17,5	31,2	27,6	23,6	1 282
Ailleurs au Québec	3,8	18,2	28,8	49,3	466
Une autre province canadienne	19,4	41,6	25,6	13,4	262
Un autre pays	28,6	35,8	17,6	18,0	200
Nombre d'employés au Québec					
moins de 50	12,4	23,0	28,0	36,6	937
50 ou plus	14,0	30,1	26,6	29,4	1 403

Note : Les relations entre l'usage du français au travail et chacune des caractéristiques sont significatives au niveau de 0,05.

35. La localisation du siège social et le nombre d'employés au Québec ne concernent que les personnes qui travaillent pour une entreprise privée.

